

PRIX COURRIANT

MACDONALD'S

La ligne de meilleure vente
et la plus profitable
qui soit en Canada
aujourd'hui

MONTREAL
BIBLIOTHEQUE



Le Tabac avec un coeur





Où la qualité compte

Le poli à meubles est employé sur certains des articles les plus chers à la ménagère: Son piano, son phonographe, son buffet, ses cadres en acajou. Le détaillant, par suite, assume une certaine responsabilité en vendant du poli à meubles. C'est pourquoi tant de commerçants — qui ont essayé O-Cedar et l'ont trouvé tel que nous le déclarons — refusent de recommander tout poli dans lequel ils ne peuvent placer la même confiance.

Le poli O-Cedar n'a été jamais connu pour avoir trahi la responsabilité à lui confiée soit par le détaillant soit par le public. Il ne manque jamais de répondre à l'attente de la ménagère.

Une vaste publicité crée une plus grande demande que jamais.

Les Produits O-Cedar, — Vadrouille et Poli — se font constamment de nouveaux amis; et ne perdent jamais les anciens.

CHANNELL LIMITED

Fabricants des Produits O-Cedar
Distributeurs du Savon-teinture Aladdin.

TORONTO



**Aucun effort n'est
nécessaire pour
vendre KLIM**

parce que la plupart des femmes connaissent maintenant KLIM et ses nombreux avantages. Il est devenu une nécessité courante de la maison et un article pour lequel tout épicier trouve une vente facile.

KLIM se trouve en trois dimensions — boîtes d'une demi-livre, une livre et dix livres, une dimension pour chaque besoin.

Faites un étalage de comptoir des trois dimensions et vous serez surpris de la rapidité avec laquelle KLIM va s'écouler.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED

19-12 Rue St. Patrick, TORONTO.
ST. JOHN, MONTREAL, WINNIPEG.
Distributeurs pour la Colombie Britannique: Kirkland & Rose, 122 Water St., VANCOUVER.

BOEUF SALE

de

C L A R K

Dites à votre cliente quel mets savoureux et économique elle trouvera dans le boeuf salé de Clark. Expliquez-lui quelle économie de travail et d'ennui il signifie pour elle.

Puis rapportez-vous en à la **QUALITE DE CLARK.**

FEVES AU LARD

de

C L A R K

Nous avons à peine besoin de vous rappeler que ce produit est celui que vous vendez le plus facilement et qu'il serait bon de compléter votre stock maintenant.

La grande activité de la saison des chaleurs va bientôt arriver.

W. CLARK, Limited, MONTREAL

Les aliments marins de la Marque Brunswick sont toujours recommandables



¼ Sardines à l'huile.
 ¼ Sardines à la moutarde.
 Finnan Haddies (Boîtes rondes)
 Harengs marinés.
 Harengs sauce tomate.
 Clovisées.

Vous pouvez baser votre réputation sur ces produits alimentaires marins de haute qualité et être assuré qu'ils obtiendront la satisfaction suprême du consommateur.

La qualité de la marque Brunswick n'a jamais manqué de plaire aux clients les plus difficiles et la marge de profit qu'ils offrent sur chaque vente les rend dignes de tenir le premier rang dans vos étalages.

Commandez à votre fournisseur de gros le plus proche.

CONNORS BROS., LIMITED
BLACK'S HARBOR, N. B.

Vendez le CATSUP AYLMER

Un Pur Catsup aux Tomates

La saison du Catsup est arrivée

Commandez-en maintenant

En pots de verre ou de
pierre

1 Gallon --- 4 à la caisse.



En bouteilles de verre

8, 12 et 17 onces

2 douzaines à la caisse

BISCUITS

NOUS sommes en position de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Nous fabriquons des BISCUITS depuis nombre d'années et nous nous sommes faits une réputation pour la fabrication de PRODUITS DE QUALITE.

Nous n'essayons pas de chercher si nous pouvons fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'achetons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous sommes justifiables de dire que nos produits

DONNENT UNE SATISFACTION PLUS QU'ORDINAIRE

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits:

**ARROWROOT, CADET, DAINTY ENGLISH TEA,
GRAHAM WAFERS, GRAHAM SANDWICH,
CREAM SANDWICH ASSORTIS, RICE CAKE,
SULTANA.**

Aussi un joli choix de

**PATE DE GUIMAUVE, SANDWICH ET LIGNES
DE CONFITURES.**

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits.

Nous fabriquons le fameux Chocolat "BORDO" ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiteries (4)

MONTREAL

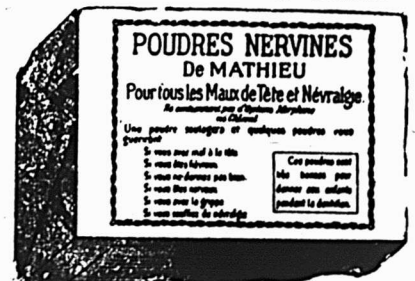
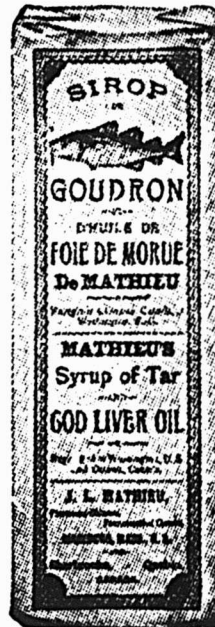
Deux lignes profitables pour le printemps.

POUDRES NERVINES DE MATHIEU. SIROP DE MATHIEU AU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE.

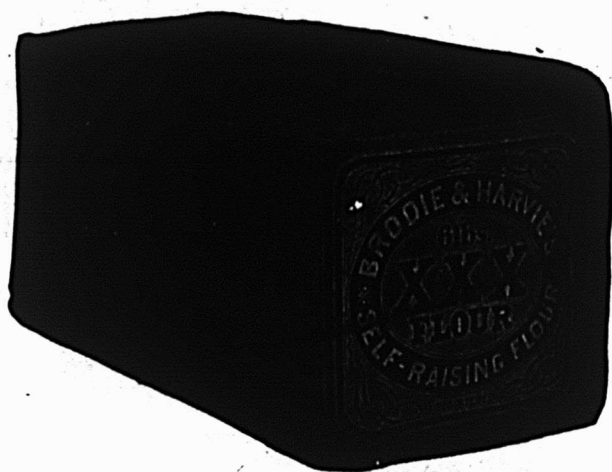
Ces deux remèdes populaires de Mathieu vous rapporteront de très bons bénéfices au printemps si vous les présentez convenablement et si vous les suggérez à vos clients.

Tous deux sont garantis ne contenir que les ingrédients les plus purs (pas de produits nuisibles ou faisant contracter habitude) et leur action est naturelle et efficace. Vous pouvez les recommander avec l'assurance absolue qu'ils donneront satisfaction.

Faites une commande d'essai.



LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU
PROPRIETAIRE
SHERBROOKE, P. Q.

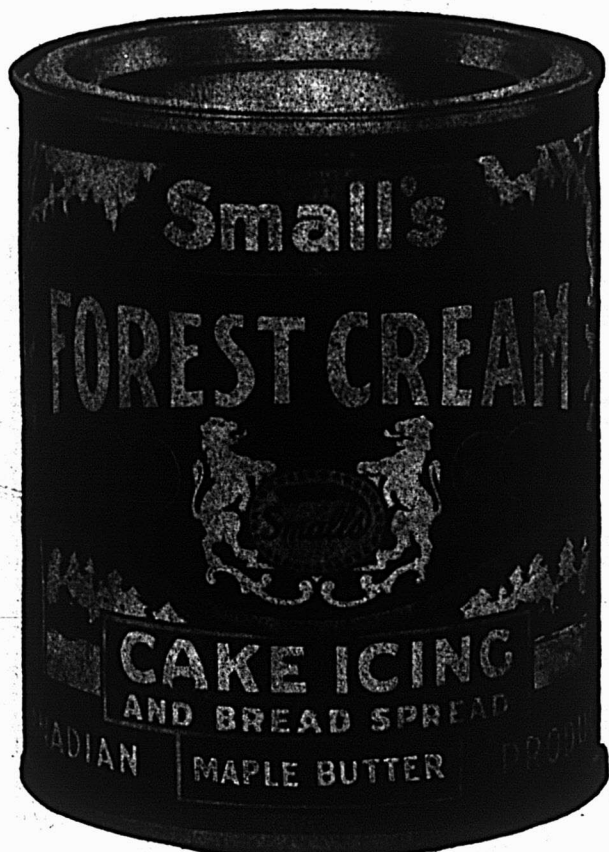


La farine préparée de Brodie XXX satisfiera votre clientèle et lui donnera en même temps la meilleure valeur pour la moindre dépense.

Brodie & Harvie, Limited
14 Rue Bleury, Montréal.

Agents de vente:

J. B. Renaud & Cie Inc., Québec ;
Chadwick & Co., 34 Duke St., Toronto.



Grandeur réelle \$2.30 la douzaine.

C'est le produit original doux comme du miel.

VENTE ENORME

Évitez les imitations. Se trouve dans toutes les maisons de gros.

SMALLS LIMITED, MONTREAL.

Vos clients savent

Il n'y a jamais besoin de discours pour vendre à un client un produit Eddy.

ALLUMETTES D'EDDY

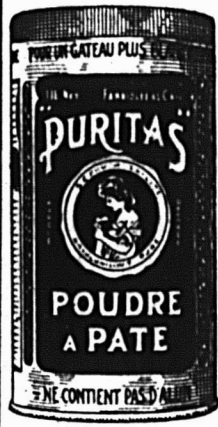
Si c'est une commande d'allumettes, une des 30 à 40 marques différentes d'Eddy est certaine de donner satisfaction à tout point de vue même lorsque le client ne demande pas expressément des Eddy, vous pouvez tenir pour assuré qu'on s'attend aux Eddy, car pour la plupart des gens penser aux BONNES allumettes, c'est penser aux Eddy.

Ustensiles en fibre durcie d'EDDY

Il en est de même des ustensiles de fibre durcie d'Eddy. Ces ustensiles pratiques, légers et durables sont faits d'après les mêmes méthodes originales de fabrication qui ont rendu célèbres les allumettes d'Eddy. Ils ne gonflent jamais, ne fuient pas et ne se disloquent pas; ils sont idéalement appropriés pour l'usage de la maison ou de la ferme.

Les produits Eddy sont faits en Canada par des Canadiens pour les Canadiens.

THE
E. B. EDDY CO., LIMITED
HULL, CANADA



Qui dit: "PURITAS" dit: Rien de meilleur

L'ANALYSTE EN CHEF DU DOMINION DIT :

LA POUDRE A PATE

66 PURITAS

QUALITE
GARANTIE

NOS
COUPONS-
PRIMES
FACILITENT
LA VENTE!

Est absolument saine

Est à base de phosphate PUR

NE CONTIENT PAS D'ALUN.

(Extrait du Bulletin 360, du Laboratoire du Revenu de l'Intérieur,
17 janvier 1919, page 11.)

LE NETTOYEUR PURITAS N'a pas son Egal — Grande Boîte à
Saupoudrer.

PURITAS LIMITEE, 77 Rue St-Dominique, QUEBEC.



ENCOURAGEONS LES NOTRES!

EN VENTE PAR TOUS LES EPICIERS EN GROS.

Il y a quatre mois

les thés ont baissé et SALADA a réduit ses prix de 15 cents par livre vous avez pu retourner tout le SALADA vert ou noir que vous aviez en stock et de cette façon vous n'avez subi aucune perte lorsque la baisse est venue.

Avez-vous été capable de retourner votre thé Japon ou votre thé Noir en vrac ou avez-vous dû supporter la perte?

THE SALADA TEA COMPANY OF CANADA, LIMITED

Rayonnage en acier---Une économie permanente

PARTOUT où les rayons sont nécessaires pour l'étalage ou l'emmagasinage du stock, le rayonnage en acier "Office Specialty" est le seul choix possible de l'homme d'affaires prévoyant. Il ne plie pas sous de lourdes charges; il résiste tout le temps, il est à l'épreuve du feu; il se nettoye facilement et il paraît propre. Les articles périssables se conservent plus longtemps et paraissent mieux sur des rayons en acier.

LE RAYONNAGE EN ACIER

"OFFICE SPECIALTY"

se déplace aisément, est aisément assemblé et aisément démonté. Comme tous les agencements "Office Specialty" il est standardisé et fait sur le système à sections. Achez le rayonnage suffisant pour vos besoins actuels avec l'assurance qu'à mesure que vos affaires augmenteront vous pourrez toujours obtenir et ajouter de nouveaux rayonnages en acier "Office Specialty" de même modèle et de la même qualité sans égale.

THE OFFICE SPECIALTY MFG CO., Limited

Siège Social NEWMARKET Canada.

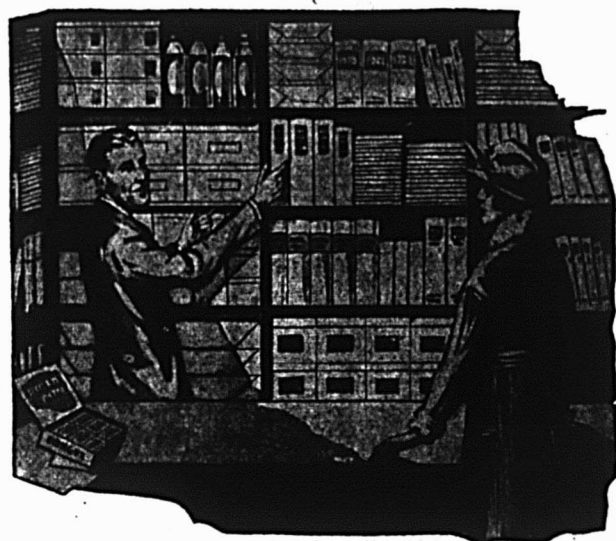
Magasins d'agencement de classement à

Toronto Montréal Ottawa Halifax Hamilton Winnipeg
Regina Edmonton Calgary Vancouver

OFFICE SPECIALTY
FILING SYSTEMS

87

Nous garantissons la prompte livraison des rayonnages en acier et de tout autre agencement dont vous pouvez avoir besoin par les soins du plus proche de nos dix magasins de service. Une lettre, une carte postale ou un message téléphonique recevra une prompte attention.



Les marchandises exposées sur les rayons d'acier, propres, frais et spacieux "OFFICE SPECIALTY" se vendent bien vite d'elles-mêmes.

Rien de Meilleur que les Brosses

SIMMS

La supériorité des Simms sur les autres brosses et balais est le résultat de 54 années d'efforts consciencieux pour produire une ligne de brosses et balais qui soient parfaits comme matériel et comme construction.

Une garantie de qualité accompagne chacun de nos produits.

Brosses	Brosses à chaussures
Petits balais	Brosses à poêles
Pinceaux à peinture	Brosses à plancher
	Brosses à savonner

Chacun des articles ci-dessus est d'une vente certaine et profitable pour vous. Votre client sera satisfait — il recevra la meilleure valeur pour son argent.

Mettez en stock notre ligne et emparez-vous du commerce de brosses et balais de votre district.

T. S. Simms & Co., Limited

Fabricants des Meilleurs Balais et Meilleures Brosses depuis 54 ans.

Siège Social: ST. JOHN, N.-B.
MONTREAL TORONTO LONDON



La Clef du Succès en Affaires!

UN CATALOGUE, UNE CIRCULAIRE OU UNE LETTRE D'AFFAIRE, BIEN REDIGE, BIEN IMPRIME, BIEN PRESENTE EST UN COMMIS-VOYAGEUR IDEAL QUI VA TROUVER CHEZ-EUX DES MILLIERS DE CLIENTS ET EVEILLE EN EUX LE DESIR DE SE PROCURER LES ARTICLES ANNONCES. NOUS AVONS UN SERVICE SPECIAL, QUI SE CHARGE DE LA PREPARATION, DE LA REDACTION, DE LA DISPOSITION, DE L'IMPRESSION DES CATALOGUES, BROCHURES, DEPLIANTS, ETC., QUI FONT HONNEUR AUX MAISONS QUI NOUS CONFIENT LEURS COMMANDES.

IL SUFFIT DE JETER QUELQUES NOTES SUR UN BOUT DE PAPIER ET NOUS FAISONS LE RESTE.

TOUTES LES COMMANDES QUI NOUS SONT AINSI CONFIEES SONT EXECUTEES AVEC SOIN ET CELERITE.

**La Compagnie d'Imprimerie des
Marchands, Limitée**

198 Rue Notre-Dame Est, MONTREAL.

Confiez-nous la préparation
et l'impression de vos

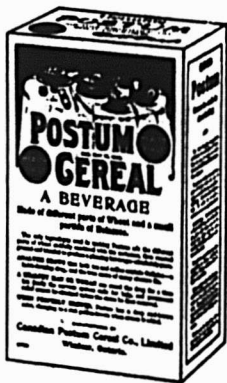
**CIRCULAIRES, DEPLIANTS
CATALOGUES ENVELOPPES
FORMULES DE FACTURES
ENTETES DE LETTRES
RELEVES DE COMPTE
LIVRES DE COMPTOIR, etc.**

Jamais encore dans les affaires

Une bonne méthode commerciale n'a attiré si définitivement
une attention spéciale sur les articles annoncés.

Postum Cereal--Instant Postum Grape-Nuts et Post Toasties

ont été rendus populaires par l'annonce constante dans tout le pays de leur mérite indiscutable. Ces spécialités n'exigent que peu de capital, jouissent d'un écoulement rapide, et procurent aux épiciers un bénéfice clair et certain qui augmente avec l'accroissement du volume d'affaires.



*Pas de risques
Vente garantie*

Fabriqués par
Canadian Postum Cereal
Co. Ltd.

WINDSOR, ONT.



Faites faire vos transports par CAMIONS AUTOMOBILES

Service de jour et de nuit

ROMEO WISINTAINER

Camionnage général par contrat ou à la pièce.
Prix modérés.

778 Rue Berri, - - MONTREAL.
Téléphone: Est 952 J.

Rochon, Vaillant & Cie

ENTREPRENEURS-DEMOLISSEURS

Marchands de bois de toutes sortes,
Matériaux de construction neufs et de seconde main.
Pour tout achat de matériaux ou démolition
de bâtisses, transigez avec

J. A. VAILLANT, Propriétaire.

1410 Rue St-Denis, - MONTREAL.

Téléphone: St-Louis 4544.

Papiers Peints STAUNTON

Tous nos modèles sont en 22 pouces de large. Cette uniformité idéale de largeur permet un bien meilleur développement des dessins de sorte que ces papiers excellent par leurs qualités attrayantes, qu'ils se vendent plus rapidement et incitent beaucoup plus de gens à retapisser leur demeure.

Nouveaux dessins à effets de cretonne, d'indienne, de tapisserie, de rayures ou unis dans une variété extraordinaire de beauté exquise. Toutes les qualités de papiers peints sont représentées depuis les articles les meilleurs du marché jusqu'aux spécialités du plus beau choix. Bordures droites ou découpées, dans toutes les dernières nouveautés.

LES PAPIERS "SEMI-ROGNES" de STAUNTON. La bordure de ces papiers est partiellement séparée et est facilement enlevée rien qu'en frappant le bord du rouleau sur la table, laissant le papier exactement et parfaitement rogné. Ces papiers épargnent du temps et du travail, sont faciles à poser et suppriment la moitié des ennuis qui accompagnent ordinairement la pose du papier.

Nous vous invitons cordialement à correspondre avec nous.

STAUNTONS LIMITED

FABRICANTS DE PAPIERS-PEINTS
TORONTO

Salles de ventes à Montréal: Chambre No 810
Edifice Mappin & Webb, 10 rue Victoria.

D. D. McARTHUR.

LE SERVICE QUE LE PRIX COURANT DONNE A SA CLIENTELE

En ces jours de rajustement des conditions économiques du pays, il est de la plus haute importance qu'un marchand se tienne au courant des changements de prix, des lois et règlements affectant le commerce, ainsi que les nombreuses autres questions qui ont une portée directe ou indirecte sur les affaires.

"LE PRIX COURANT" est le véritable guide du marchand — il publie des renseignements qui lui permettent de conduire son commerce

avec succès — il l'avise des changements de prix, des lois et règlements nouveaux — en un mot, sa lecture évite au détaillant maints faux pas dont les conséquences peuvent être désastreuses.

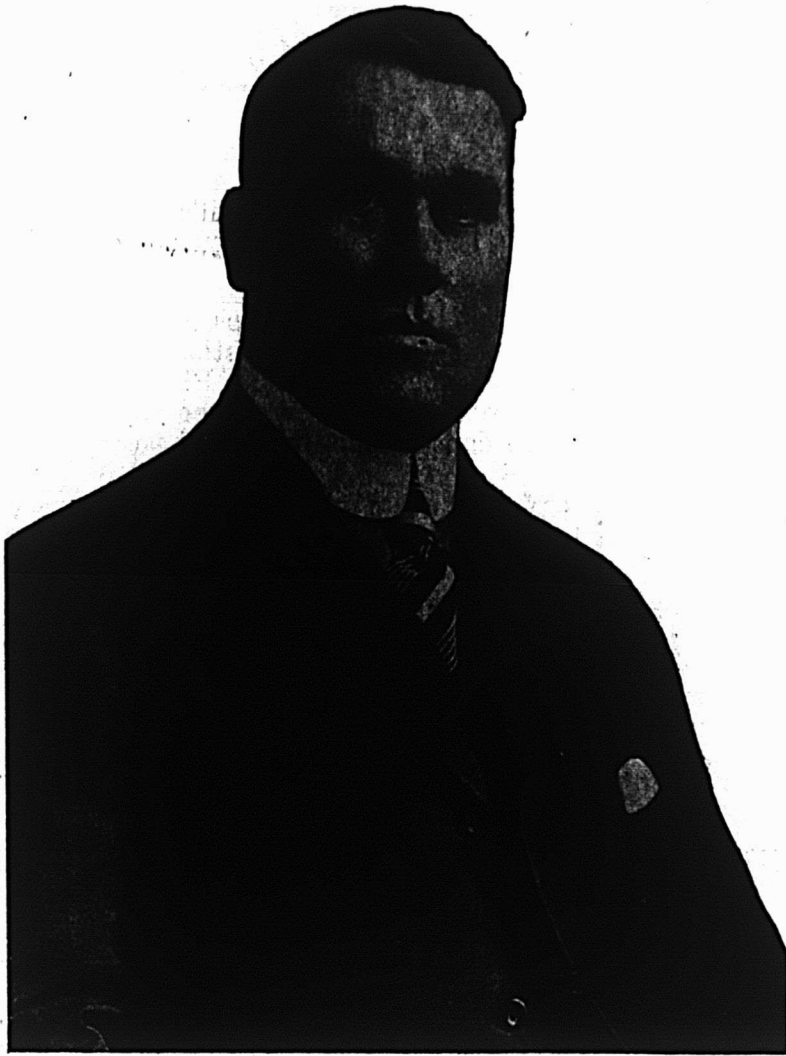
De plus, si en aucun temps, vous désirez des renseignements sur une question spéciale, n'hésitez pas à vous adresser au PRIX COURANT par lettre et vous recevrez une réponse satisfaisante dans le plus bref délai possible.

LISEZ ATTENTIVEMENT VOTRE
NUMERO DU PRIX COURANT
C'est le guide le plus sûr que vous puissiez suivre.

Table Alphabétique des Annonces

<p>A</p> <p>American Pad. 43 Assurance Mont-Royal. . 48</p>	<p>Connor & Son, J. H. . . . 43 Clément, Meunier. 27</p>	<p>L</p> <p>Laporte Martin Ltée . . . 29</p>	<p>Poulin P. & Co. Ltd. . . . 48 Puritas. 7</p>
<p>B</p> <p>Barrett. 45 Banque d'Hochelega. . . 46 Banque Nationale 46 Banque Provinciale . . . 46 British Colonial Fire Ins. 48 Brodeur, A. 48 Brodie & Harvie 6</p>	<p>D</p> <p>Dominion Canners. 5 Dowswell Lees 50 Dennis Wire. 41</p>	<p>M</p> <p>Macdonald Reg'd Inc. Couverture McArthur, A. 46 Mathieu, A. 5 Montbriand, L.-R. 48 Montreal Biscuits Co. . . . 5 Morrow Screw & Nut Co. 33</p>	<p>R</p> <p>Ramsay Paint. 46</p>
<p>C</p> <p>Canadian Warren Axe . . 42 Canadian Salt. 33 Channell Ltd. . . Couverture Clark, Wm. 4 Connors Bros. 4 Côté & Lapointe. 48 Couillard, Auguste. . . . 48 Canadian Milk Products . . 3 Canadian Postum Cereal. 10</p>	<p>E</p> <p>Eddy Co. 6</p>	<p>F</p> <p>Fontaine, Henri. 48 Ford Motor. 36</p>	<p>S</p> <p>Salada Tea Co. of Canada Limited. 7 Smalls. 6 Stauntons Ltd. 10 Still, J. H. Mfg. Co. 48 Swift Canadian. Couverture Simms & Co. 8</p>
<p>G</p> <p>Gagnon, P. A. 48 Garand, Terroux & Cie. . 48 Georgla Turpentine 24</p>	<p>I</p> <p>Imperial Tobacco 13</p>	<p>N</p> <p>Nova Scotia Steel Co. . . . 48</p>	<p>O</p> <p>Office Specialty. 8 Ottawa Paint. . Couverture</p>
<p>P</p> <p>Pastene, P. & Co. Ltd. . . 28</p>	<p>W</p> <p>Wisintalner, R. 10</p>		

A nos nombreux clients et amis



M. JOS. LEBLANC

Nous fabriquons trois marques de phonographes — chacune supérieure en son genre — ce sont la :

“SILVER BELL”

“GOLDEN VOICE”

“WENDLE-NEW YORK”

Ces instruments sont de superbe apparence et possèdent des qualités supérieures de tonalité.

Malgré leur apparence de haut luxe — malgré leur supériorité de fabrication — malgré leur perfection comme instruments, ces phonographes sont vendus à des prix qui permettent aux détaillants de réaliser des profits intéressants.

Demandez notre catalogue descriptif et notre liste de prix — vous constaterez que nous offrons des valeurs merveilleuses en fait de phonographes de qualité.

Nous sommes heureux d'annoncer que

Monsieur Jos. Leblanc

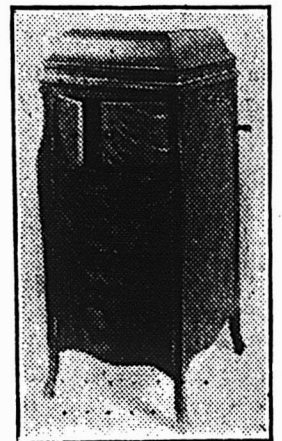
autrefois de la Corona Phonograph Company, fait aujourd'hui partie de notre personnel.

Il sera heureux de vous visiter personnellement et de vous donner des renseignements précis sur nos phonographes.

Notre nouvelle liste de prix — envoyée sur demande — vous surprendra, tant par ses prix avantageux que par l'apparence de nos instruments.

Il n'est pas de phonographes meilleurs que ceux que nous fabriquons — la raison en est simple, nous avons choisi le moteur le plus perfectionné qu'il nous ait été possible de nous procurer; la chambre de reproduction et le cornet acoustique sont construits selon les plus récentes données scientifiques.

Il est évident que nos instruments, dans ces conditions, doivent être nécessairement les meilleurs sur le marché, pour les prix auxquels nous les vendons.



MODELE D.

Prix du gros. . . \$110.
Prix du détail. . \$250.

Gingras Piano & Gramophones Ltée.

Fabrique: 2679 RUE ST-HUBERT,

MONTREAL, QUE.

LE PRIX COURANT

Journal Hebdomadaire

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone: Main 3272

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 198 rue Notre-Dame Est.

ABONNEMENT { Canada \$3.00
Etats-Unis \$3.50
Union postale \$4.00 }

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of
Circulations".

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une
année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables
à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme
sult:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 8 avril 1921

Vol. XXXIV—No 14

Quelles sont les industries qui seront les premières à recouvrer leur activité ?

Au cours de cette année, dit le Bulletin des Industries de Babson, les maisons manufacturières seront diversement affectées d'abord par les mauvaises conditions industrielles en général, ensuite par le manque de rajustement complet dans leurs propres industries. D'autre part, les prévisions pour les différentes industries sont loin d'être uniformes. Bien que toutes les industries soient en passe de rajustement, la rapidité avec laquelle chacune d'elles achèvera son rajustement sera un facteur important dans ses prévisions.

Un bon nombre d'industries ont, depuis six mois ou plus, souffert très sérieusement et sans interruption des baisses des prix, du fait du manque de demande pour leurs produits. La production a été fortement réduite, les prix de revient ont été diminués et les inventaires ont été marqués à des prix nouveaux en accord avec le niveau courant des prix des articles de première nécessité. Les méthodes de fabrication et de vente ont été ramenées, à fonctionner efficacement sous l'effet des conditions de concurrence de la présente période de dépression. Les stocks de marchandises finies manufacturées par ces industries sont en général au-dessous de la normale, cette fabrication étant établie sur une base de commandes seulement et non sur une base de stock.

Ces industries sont, à notre avis, dans une bien meilleure position que les autres qui n'ont pas fait ainsi maison nette. Elles atteindront un niveau stable de prix beaucoup plus tôt que bien d'autres. Elles seront probablement

les premières à noter une augmentation d'activité quand le rajustement industriel complet touchera à sa fin. En même temps, elles répondront plus facilement aux augmentations de demande suivant les saisons.

La liste suivante montre des industries que nous considérons avoir accompli une part notable de leur rajustement nécessaire:

Chaussures	Confiseries
Cuir	Articles de soie
Boutons	Lait condensé
Bois de charpente	Viandes en conserves
Conserves	Produits du cuivre
Farines	Pneumatiques
Produits Chimiques	Articles de coton
Boîtes en carton	Malles et valises
Vêtements	Articles de fourrure
Construction navale	Articles de laine
	Bonneterie et art. en tricot.

Indépendamment du fait qu'il y aura des industries qui seront les premières à se redresser, il est improbable qu'aucune industrie puisse jouir d'un retour aux conditions normales d'affaires tant qu'un nombre imposant des plus importantes industries n'auront pas opéré leur rajustement. Une période d'attente est à prévoir, pendant laquelle la confiance dans le relèvement commercial se développera graduellement. Cette période durera tant que les conditions entre les différentes industries ne se seront pas équilibrées

En paquets de $\frac{1}{11}$ lb.
15c

En boîtes métalliques
d'une $\frac{1}{2}$ lb. 80c

ROYAL NAVY

Tabac
à Fumer
haché [cut plug.]

équitablement. D'autre part, les prix, les frais d'exploitation et la demande dans le groupe d'industries ci-dessus spécifiées devraient, cette année, atteindre une proportion qui permettrait aux maisons des opérations profitables.

Un nombre beaucoup plus grand d'industries ont encore à réaliser une grande partie de leur rajustement nécessaire. Certaines de ces industries sont entrées dans la période de baisse avec une quantité considérable de commandes inexécutées dans leurs livres, ou avec un marché plus grand qu'elles n'avaient dans des conditions plus normales. Bien qu'un certain nombre de ces industries aient pu accomplir une réduction partielle des salaires, beaucoup d'autres ont résisté à la tendance de rajustement à cause de leurs plus grosses difficultés dans la question salariale. Néanmoins, presque toutes ces industries ont bénéficié du prix plus bas des matières premières dans leur fabrication et dans la grande majorité des cas, les prix de vente de leurs produits ont reflété cette diminution des prix de revient.

Celles qui ont éprouvé les plus grandes difficultés sont celles dont le coût du pourcentage de main-d'oeuvre est élevé. Ces industries ont de grandes difficultés à abaisser leurs prix de revient et leur rajustement est très lent.

JUSTICE "INJUSTE"

La condamnation récente d'un marchand qui avait en sa possession trois sacs de farine qui lorsqu'ils furent pesés furent reconnus contenir un poids moindre que celui marqué sur les sacs, souligne une fois de plus l'injustice de la loi qui place le blâme sur le détaillant pour avoir eu en sa possession ou avoir offert en vente un article d'un poids déficitaire.

Il est vrai que le marchand peut faire une contre-charge contre le manufacturier et dans presque tous les cas obtenir une réparation monétaire, mais ceci ne le relève pas de sa responsabilité aux yeux du public, ni ne le soustrait à l'atteinte de sa réputation pour avoir vendu un article ne pesant pas le poids annoncé.

En recevant un envoi de marchandise, les marchands ne peuvent peser chaque paquet isolément; s'ils agissaient ainsi, il ne feraient qu'ajouter au prix de revient de l'article, car les marchands seraient forcés de prendre du personnel supplémentaire pour cet ouvrage. Ils sont donc placés dans une position telle qu'ils doivent tenir comme exacte la parole du manufacturier que les paquets contiennent un certain poids, et si ces paquets pesés par l'inspecteur des Vivres sont trouvés être au-dessous du poids requis, en justice pour tous ceux concernés la loi devrait être amendée pour faire peser l'entière responsabilité sur le manufacturier ou l'emballageur.

Dans un autre cas, un marchand-détaillant fut trouvé coupable et condamné à l'amende pour avoir vendu du beurre au-dessous du poids. En rendant jugement, le magistrat renvoya la plainte et dit: "L'homme qui à la source a mis en paquet ce beurre est responsable et com-

damner à l'amende le détaillant serait une véritable persécution." Cette cause, cependant, fut portée en appel par le Département d'agriculture du Dominion et le juge devant lequel l'appel fut plaidé estima que selon la loi, le marchand devait être déclaré coupable. Le juge en rendant sa décision dit qu'il s'associait au magistrat dans sa sympathie pour le marchand qui avait en sa possession innocemment du beurre d'un poids déficitaire, mais que la loi le forçait à déclarer le marchand coupable. C'est là encore un cas de justice "injuste".

LE CONTROLE DES VIVRES N'AIDE PAS AU COMMERCE

Une évidence que le contrôle du gouvernement n'élimine pas les ennuis du commerce est manifeste à Terre-Neuve où le contrôle du sucre est encore en vigueur. Le bureau de contrôle des vivres avait pris charge de l'approvisionnement du sucre à Terre-Neuve, en mai 1920, et fixait le prix de gros du sucre à 28¼ cents la livre. La raison qu'il en donnait était qu'un des importateurs de sucre avait passé des contrats pour de grosses quantités de sucre à 34 cents la livre et qu'à moins que le contrôle ne s'exerçât le public serait forcé de payer dans les 40 cents la livre.

Terre-Neuve achète une partie de sa provision de sucre des Etats-Unis et l'autre du Canada. Le sucre, aux Etats-Unis, se vendait à ce moment-là dans les 16 cents la livre. A ce prix, il faut ajouter les droits, \$1.65 les 100 livres, le fret et l'assurance, \$1.50 et le change qui, alors, était dans les 12 pour 100, ce qui portait le sucre à Terre-Neuve dans les 21 ou 22 cents la livre. Au Canada, au commencement de mai 1920, le sucre granulé se vendait à \$19.00, base Montréal, ce qui pouvait permettre un prix à Terre-Neuve au-dessous de celui fixé par le Contrôle des vivres.

A présent, le contrôle des vivres a fixé le prix de gros du sucre à Terre-Neuve à 23¾ cents la livre, en dépit du fait que le sucre raffiné peut être importé à Terre-Neuve aux alentours de 12 cents la livre.

Le contrôle des vivres du gouvernement pendant la période de guerre fut, sans nul doute, une bonne chose, parce qu'il répartissait les marchandises aux endroits où il y en avait le plus besoin. Mais en dehors des fins de guerre, le contrôle des vivres par le gouvernement ne fait que contrarier le fonctionnement de la loi de l'offre et la demande, la véritable soupape de sûreté contre la dépression des stocks.

Propriété à vendre à Victoriaville, comprenant un magasin de 52 pieds de long, avec loyer au-dessus, le tout est moderne, et situé sur la rue commerciale. Excellent poste d'affaires.

S'adresser à Boîte Postal 40, Victoriaville.

Chez les épiciers en gros

SITUATION GENERALE

Tout va bien mais il ne faut pas se croiser les bras. — L'ancien stock doit être écoulé même à sacrifice. — On évite de donner de grosses commandes.

Comme nous le disions dans notre dernier numéro les conditions du marché sont des plus satisfaisantes.

Monsieur Eugène Couvrette, de la maison Couvrette & Sauriol, le nouveau président de l'Association des Epiciers en gros, à qui notre représentant rendait visite hier, déclarait que "d'une façon générale notre situation industrielle, commerciale et financière est en train de s'améliorer notablement. Après de longs mois d'attente et d'appréhension, nous sommes, disait-il, définitivement sortis de l'époque des doutes et des craintes, et nous sommes entrés dans une nouvelle phase caractérisée par une recrudescence de confiance. On comprend plus que jamais que le pays, et en particulier notre ville, n'est pas aux portes de la banqueroute.

Il n'y a pas longtemps, nous le savons, des prophètes de malheur faisaient circuler une foule de rumeurs et de bruits alarmants. Mais aujourd'hui, bien que la situation générale ne soit pas définitivement réglée, on peut entrevoir l'époque prochaine où nous constaterons que l'édifice des affaires repose toujours sur des bases solides.

Nonobstant toutes les difficultés qui se sont présentées, le commerce en général, et particulièrement le commerce d'épicerie n'a jamais traversé une période semblable à celle que la guerre a créée avec une aussi faible proportion d'embarras sérieux ou de faillites de la part de maisons importantes, ce qui est un témoignage précieux de la solidité de notre commerce en même temps qu'une promesse très encourageante pour l'avenir.

Les devoirs du détaillant.

Cependant, il ne faudrait pas tomber dans l'extrême opposé et croire que nous n'avons plus qu'à nous croiser les bras en attendant que tout revienne à la normale. Les détaillants surtout, qui sont les intermédiaires les plus rapprochés du consommateur, doivent se rappeler que le stock qu'ils ont acheté à des prix trop élevés doit être vendu à sacrifice le plus tôt possible. Ce n'est pas à dire qu'ils doivent commettre l'imprudence de se mettre dans l'impossibilité de continuer leur commerce. Là n'est pas notre pensée. D'ailleurs, nous l'avons déjà dit: la vente à sacrifice dont il s'agit actuellement consiste dans une baisse *relative* des prix.

S'il nous était permis de donner un conseil nous dirions: pourquoi ne suivrait-on pas l'exemple de certains détaillants qui, pour compenser les pertes qu'ils subissent en vendant leur ancien stock en bas du prix coûtant, élèvent quelque peu le prix des nouvelles marchandises?

D'ailleurs, comme nous le faisait justement remarquer M. Couvrette, supposons qu'un détaillant perdrait vingt dollars une certaine quantité d'anciennes marchandises, est-ce que cette perte ne sera pas compensée par la vente d'une plus grande quantité de marchandises nouvelles?

Selon le vieux dicton "c'est le débit qui fait le profit". Ce profit qu'on ne manquera pas de faire en écoulant une plus grande quantité de marchandises sera évidemment plus grand que celui que l'on fera en n'en vendant qu'une petite quantité ou peut-être même pas du tout. Il ne faut pas oublier que les vingt dollars sont destinés à être perdus. Alors, en homme prévoyant, il faut tirer le meilleur parti possible de la situation actuelle. Inutile de se cramponner à l'idée que les affaires reviendront dans les mêmes circonstances qu'autrefois. Nous le répétons, c'est dans le domaine de l'impossible. Alors mieux vaut tout de suite que plus tard.

Il faut suivre le marché.

M. Couvrette nous disait que pendant la période de hausse il conseillait à ses amis de suivre les prix du gros et de se mettre sur un pied relatif à ces derniers.

"Quelques-uns ont suivi mon conseil; beaucoup trop ne l'ont pas fait. La conséquence c'est qu'aujourd'hui ils sont dans une impasse qui leur coûtera certainement de réels sacrifices, s'ils ne veulent pas que de plus habiles qu'eux profitent de la situation en offrant au consommateur des prix inférieurs aux leurs." N'avez-vous pas remarqué, nous disait-il, le penchant de plus en plus prononcé du consommateur à rechercher le meilleur marché possible? Autrefois on se contentait du marchand du coin; aujourd'hui, on calcule davantage. Et c'est ce calcul dont le détaillant devrait faire le plus grand cas. C'est pour cela qu'il devrait suivre le marché avec plus de fidélité et ne pas spéculer, pour écouler sa marchandise, sur l'insouciance du public qui est en train de se réveiller.

Les leçons que nous a laissées la crise récente devraient, en effet, servir à tout le monde. Si elles ont été rudes pour le marchand, gros ou petit, elles n'ont pas été moins sévères pour le consommateur. Or, il ne faut pas lui en vouloir de tirer de ces leçons le meilleur parti possible. On lui reprochera peut-être, comme l'ont fait certains personnages officiels de ne pas encourager suffisamment les marchands des alentours; mais lui pourra répondre avec raison qu'il ne voit pas bien pourquoi, par exemple, une boîte de tomates en conserve se vendrait vingt centins à un endroit tandis qu'on peut se la procurer pour dix-sept centins ailleurs?

D'où vient cette anomalie sinon du fait qu'on ne se préoccupe pas suffisamment de la marche des prix? Nous ne nions pas qu'il doit exister dans tout commerce un élé-

ment de compétition. Cependant, nous croyons que le succès de certains détaillants est dû en grande partie au jugement qu'ils mettent à fixer leur échelle de prix.

Pas de grosses commandes.

Quoi qu'il en soit, le commerce de l'épicerie en général n'a pas trop à souffrir des tâtonnements de quelques détaillants trop timides. D'ailleurs, il n'y a pas, actuellement du moins, de crainte à avoir sur l'accumulation des stocks. Car on remarque, chez les épiciers en gros que le détaillant, au lieu de donner de grosses commandes, les répètent au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. Cela contribue évidemment à compliquer la besogne des employés, à multiplier les frais de transport, mais d'un autre côté cela montre que l'on ne veut pas s'engager dans une voie dangereuse qui a failli en conduire quelques-uns à la banqueroute.

D'ailleurs le marchand de gros ne se plaint pas trop de cet état de choses. Au contraire, il voit dans cette conduite marquée au coin de la prudence, une assurance que son client sera en état de faire face à chaque nouvelle obligation qu'il s'impose et de suivre avec plus de fidélité que par le passé la marche des prix.

La taxe sur le chiffre d'affaires.

—Avant de vous quitter, M. Couvrette, nous aimerions connaître votre opinion sur la taxe sur le chiffre d'affaires.

—Vous avez, sans doute pris connaissance, nous répondit-il, du rapport de la Convention qui s'est tenu à Toronto, sur ce sujet. Bien que je ne sois pas encore fixé sur le mode d'imposer la taxe sur le chiffre d'affaires, je puis vous dire que j'entrevois beaucoup de difficultés dans l'application de cette taxe". Il arrivera peut-être de cette taxe ce qui est arrivé pour bien d'autres: c'est que le gouvernement voyant les nombreuses difficultés attachées à sa perception, négligera d'appliquer les sanctions nécessaires. D'où s'en suivront toutes sortes d'injustices. Car, les taxes, dans ce cas, n'atteindront que ceux qu'il sera possible d'atteindre: c'est-à-dire le manufacturier, le marchand de gros, et quelques autres.

Mais combien pourront éviter cette taxe, en ne donnant pas le chiffre exact de leurs affaires?

Puisque toute taxe juste doit être supportée par tout le peuple en proportion égale, il faut trouver un mode qui atteindrait tout le monde, que ce soit directement ou indirectement. Pour le moment, je ne vois pas d'autre moyen que celui d'appliquer la taxe à la source même de l'écoulement du produit. En taxant la marchandise à la sortie de la manufacture, on n'éprouvera aucune difficulté, puisque le marchand de gros se basera sur cette taxe pour établir son échelle de prix, et le détaillant sur les prix du gros, pour vendre au consommateur."

Nos lecteurs, à ce sujet, trouveront dans d'autres colonnes les opinions du Board of Trade et l'Association des Marchands-Détaillants.

LE BOARD OF TRADE DE MONTREAL EST EN FAVEUR DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Déclaration de M. Stanley Cook, secrétaire de cette association.

Tout compte fait, le Board of Trade ne se rallie nullement au mouvement lancé à Toronto par les manufacturiers, importateurs, marchands de gros et de détail, pour induire le gouvernement fédéral à étendre la taxe de vente, dans le but d'abolir certaines autres taxes jugées vexatoires pour le commerce. Telle est la déclaration que faisait à cet effet M. Stanley Cook, secrétaire de cette association. Les membres, par leurs réponses au questionnaire qui leur a été adressé récemment, montrent qu'une grande majorité est en faveur de la taxe sur le chiffre d'affaires global, qui est également approuvée par le comité de la taxe fédérale du Conseil, dont M. W. M. Birks est le président.

L'argument principal contre l'augmentation de la taxe de vente à sa source, telle qu'elle est désirée par les gens de Toronto, explique M. Cook, réside dans le fait que pour obtenir le revenu nécessaire, il faudrait imposer une taxe beaucoup plus lourde que si l'impôt était plus largement réparti. Ceci signifie qu'à la suite du passage entre les diverses mains par lesquelles les marchandises passent, il en résulterait qu'une plus petite proportion de l'argent du consommateur final serait versée au gouvernement sous forme de revenu.

On croit qu'une augmentation de moins de 1 pour cent serait suffisante pour obtenir le revenu avec une taxe sur le chiffre d'affaires général imposée aux manufacturiers, maisons de gros et toutes maisons de détail dont le chiffre d'affaires n'atteint pas, dirons-nous, \$5,000. Des chiffres ont été préparés, montrant que dans ce cas, les prix au consommateur ne seraient jamais augmentés de plus de 3½ pour cent, et généralement moins, tandis que la perte par le "pyramidage" serait légère, tout l'argent revenant pratiquement au gouvernement. Mais pour obtenir le revenu suffisant, il pourrait être nécessaire de lever une taxe atteignant peut-être 10 ou 11 pour cent, si elle était imposée uniquement sur les importations, les manufacturiers, les maisons de gros et importateurs, et le "pyramidage" en résultant par suite du passage entre les différentes mains avant d'atteindre le consommateur serait beaucoup plus grand. La perte du revenu serait de cette façon beaucoup plus importante qu'elle ne pourrait l'être avec une taxe sur le chiffre d'affaires général.

Objections peu sérieuses.

Les objections des détaillants au paiement d'une taxe sur le chiffre d'affaires ne sont pas sérieuses, dans l'opinion de M. Cook. Les petits détaillants seraient exemptés et tous les autres tiennent des livres et pourraient parfaitement établir, mois par mois, le montant de leur chiffre d'affaires. Ce serait donc simplement une question d'in-

clure la taxe comme faisant partie de leurs frais généraux. Pour conserver la surveillance sur tous les établissements soumis à la taxe, il serait nécessaire d'avoir un système de licence, mais les détaillants et autres commerçants sont déjà licenciés et aucune extension de cette licence ne serait nécessaire.

Environ 80 pour cent des membres qui ont répondu au questionnaire sont en faveur de la taxe sur le chiffre d'affaires sans restriction, dit M. Cook, d'autres l'aimeraient à certaines conditions. Il y a eu 520 réponses, dont 174 seulement étaient en faveur de la taxe actuelle des ventes sans réserve.

Incidemment environ 130 réponses favorisent les taxes de luxe et quelques-une réclament leur extension, fait remarquer M. Cook, se basant sur l'idée erronée que les articles de luxe doivent être amenés à payer. Mais il n'y a pas eu d'accord pour décider ce qui constitue le luxe.

Le Conseil, après avoir entendu le rapport de son comité, avec ses recommandations basées sur les résultats des réponses des membres et sa propre étude de la question, sera sans aucun doute à même, dit M. Cook, de soumettre au ministre des finances un avis sur le courant d'opinion parmi les Montréalais et sur la façon dont pourrait le mieux être obtenu le revenu nécessaire.

o

LA TAXE DE VENTE EST EN FAVEUR, DIT M. LAPOINTE, LE SECRETAIRE DE L'AS- SOCIATION DES MARCHANDS- DETAILLANTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

M. Lapointe, secrétaire de l'Association des Marchands-détaillants pour le bureau provincial de Québec lorsque interviewé au sujet du projet de la taxe sur le chiffre d'affaires répondant au rapport publié par le comité du Board of Trade dont M. W. M. Birks est le président et qui prêchait en faveur d'une taxe sur le chiffre d'affaires général, répondait, disons-nous, par l'argumentation suivante.

Ce ne sont pas seulement les gens de Toronto, mais c'est une assemblée conjointe de l'Association des Manufacturiers canadiens de l'Association des Marchands de gros du Canada, de l'Association des chefs du contentieux du Canada et de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada qui a été convoquée à la demande des membres du gouvernement pour se consulter à Toronto.

Le gouvernement encaisse à présent environ cent-trente millions à la source même, c'est-à-dire des importateurs et des manufacturiers, à un coût de 2 à 2½ pour 100. Si soixante-dix autres millions sont nécessaires et s'ils sont collectés des détaillants et autres, combien cela coûtera-t-il? Plus grande est la distribution, plus grand sera le coût de collection.

Quand les pharmaciens furent contraints de collecter en plaçant des timbres sur les articles de vente cela coûta

au gouvernement environ 63% pour mettre la loi en vigueur et obtenir un montant de 37% des collections pour le trésor.

Si les cent trente millions vont au trésor à un coût de 2½% tels que collectés à présent des importateurs et des manufacturiers, il est raisonnable que le même système collecte les soixante-dix millions additionnels presque sans frais, le taux n'étant qu'augmenté, et cela épargnerait au consommateur les dépenses de collection sur soixante-dix millions, au lieu de perdre trente-cinq millions en frais pour encaisser les soixante-dix millions additionnels nécessaires.

Le vote du Board of Trade ne comprend pas seulement les manufacturiers et industriels, mais les banquiers, les hommes de profession, les agents de change, les agents d'immeubles, et autres agents dont beaucoup sont des théoriciens et des philosophes et non des logiciens quand ils ont à se déclarer sur des questions de manufacture et d'industrie. C'est une déclaration erronée que de dire que la taxe sur le chiffre d'affaires ne pourra pas être ajoutée à chaque vente et tant que la nature humaine sera ce qu'elle est, le vendeur revisera ses prix de façon à couvrir l'impôt et à le faire payer par le consommateur. La taxe sur le revenu se chargera des profits des marchands et des manufacturiers.

Comment une taxe uniforme sur le chiffre d'affaires peut-elle être appliquée par exemple à un bijoutier faisant un maximum de bénéfices avec un minimum de chiffre d'affaires et à un épicier faisant un chiffre d'affaires maximum, avec un minimum de bénéfices? Cela ne pourrait se faire qu'avec des taux différents et où cela nous mènerait-il? Cela susciterait un débat interminable et la collection gaspillerait une grande partie des revenus.

Il est à espérer que nos législateurs fouilleront, analyseront, dissèqueront et pèseront le vote du Board of Trade pris par le comité de M. Birks et l'apprécieront à sa juste valeur en regard du vote de la Conférence de Toronto composée d'hommes d'affaires pratiques qui fournissent dans une large mesure le capital investi dans la nation et à la prospérité de laquelle ils sont foncièrement intéressés et s'y dévouent.

A VENDRE STOCK ET PROPRIETE

Stock contenant épicerie, peinture, vernis, etc. Vendrait pour cause de santé. Propriété à trois étages. Grand magasin. Dans un centre ouvrier non loin de Québec. Bon poste et bonne clientèle. Propriété à vendre ou à louer. S'adresser E. B. C., "Prix Courant", Montréal.

VOYAGEUR et représentant pour districts ruraux pour vente de lampe brûlant de la gazoline. S'adresser à C. L., le "Prix Courant", 198, Notre-Dame Est, Montréal.

LA HAUSSE DU SUCRE A PRIS EFFET

L'augmentation de 50 cents les 100 livres sur le sucre raffiné n'a pas été une surprise. — Une revue de la situation.

L'annonce de la hausse de 50 cents les cent livres sur le sucre raffiné qui a pris effet la semaine passée, portant le prix du sucre raffiné à \$11.00, base Montréal, n'a pas été une surprise pour le commerce, car on s'attendait, en général, à une augmentation depuis déjà quelque temps. Une nouvelle hausse d'un pareil montant n'est pas improbable avant longtemps.

En passant en revue le marché du sucre brut depuis le premier de l'an, on voit que le sucre brut de Cuba au 1er de janvier était coté à 4¾ cents la livre c. & f., ou 5.39 cents, droits payés, New-York. Le marché était faible et les prix baissèrent dans le milieu de février jusqu'à atteindre le bas niveau de 3½ cents c. & f., soit 4.52 cents, droits payés, New-York. A cette époque, des rumeurs circulèrent de la formation d'un comité de finance du sucre pour disposer du restant de la récolte de la saison de Cuba. Ceci eut pour effet de stimuler les ventes et de raffermir le marché et de grosses transactions se firent pour l'Europe, les Etats-Unis et le Canada à 4¾ cents c. & f., ou 5.77 cents, droits payés.

Le comité de finance du sucre fut finalement nommé à la fin de février et sous ce stimulant, de gros achats continuèrent à 4¾ et 4⅞ cents c. & f. Vers le 10 mars, le comité du sucre fixa le prix du sucre brut de Cuba à 5 cents c. & f. Une semaine plus tard, la commission augmentait le prix à 5¼ cents c. & f., ce qui donna, droits payés 6.27, base New-York, chiffre auquel le marché se tient encore ferme avec un mouvement d'achat fort actif.

Il est intéressant de noter la comparaison dans les prix du sucre brut et les prix de gros du sucre raffiné au Canada. Les chiffres suivants donnent les prix du sucre brut de Cuba sur la base des droits payés, à New-York, pendant la dernière semaine du mois de mars de chaque année, avec le prix de gros du sucre granulé au Canada pendant la même période, base Montréal:—

	1916	
Sucre brut, la livre 5.77	— Sucre raffiné, la livre 7.35	
	1917	
Sucre brut, la livre 5.52	— Sucre raffiné, la livre 7.85	
	1918	
Sucre brut, la livre 6.005	— Sucre raffiné, la livre 8.40	
	1919	
Sucre brt, la livre 7.28	— Sucre raffiné, la livre 9.95	
	1920	
Sucre brut, la livre 13.54	— Sucre raffiné, la livre 16.50	
	1921	
Sucre brut, la livre 6.27	— Sucre raffiné, la livre 11.00	

En comparant les prix du sucre brut et du sucre raffiné au Canada pendant la dernière semaine de mars de chaque année depuis 1916, on est enclin à se demander

pourquoi il y a une augmentation aussi forte dans la marge entre le coût du sucre brut sur le marché de New-York et le prix de gros du sucre raffiné au Canada pendant l'année 1921, en comparaison de la marge dans les années de 1916 à 1920?

La réponse semble être évidente. La plus grande partie de cette augmentation est due au fait que depuis juillet 1920 les taux de fret ont haussé de 40 pour 100, et bien que la main d'oeuvre fût élevée pendant les années 1916, 1917 et 1918, ce fut en 1919 qu'elle atteignit son point culminant. En mars 1920, le sucre brut était coté sur le marché de New-York à 13.54 cents la livre, et à la même date le sucre raffiné au Canada était coté à \$16.50 les 100 livres. A cette époque les prix du sucre au Canada étaient sous le contrôle du Tribunal de Commerce, et ce n'est que peu de temps après cette date que les raffineurs firent une demande au dit tribunal pour qu'il leur soit permis d'augmenter le prix du sucre, déclarant qu'ils exploitaient leurs entreprises à perte du fait de l'augmentation du coût du sucre brut et des dépenses d'exploitation. En juillet de la même année, les taux du fret furent augmentés de 40 pour 100, ce qui, avec l'augmentation du coût de la main d'oeuvre et du change, explique l'augmentation de la marge entre le coût du sucre brut et le sucre raffiné depuis 1916.

DEFINITIONS DES TERMES : MANUFACTURIERS, MARCHANDS DE GROS, "JOBBER" ET DETAILLANTS. — DISCUS- SION D'UNE NOUVELLE TAXE.

A leur réunion conjointe tenue à Toronto la semaine passée les Associations des Manufacturiers, des Marchands de gros, des Détaillants et des "Credit Men" (chefs du contentieux) ont discuté la question de projet d'une nouvelle taxe et ont établi les définitions des termes "manufacturiers", "Marchands de gros", "Jobbers", "Détaillants". Voici quelles sont ces définitions.

Manufacturiers.

Sont manufacturiers toutes personnes, firmes ou compagnies qui produisent, fabriquent, traitent ou assemblent des articles ou matières premières pour la vente.

Marchand de gros.

Est marchand de gros toute personne, firme ou corporation qui rassemble dans son entrepôt une ligne complète des marchandises tenues dans sa branche spéciale de commerce et les distribue au commerce, mais qui n'a pas de comptoir de détail et qui ne vend pas aux consommateurs.

Jobbers.

Les jobbers sont des personnes, firmes ou corporations qui vendent pour fins de revente et n'ont pas de comptoir de détail ni ne vendent au consommateur.

Détaillants.

Les détaillants sont des personnes, firmes ou corpora-

qui vendent au consommateur, ou qui ont un magasin de détail ou un comptoir de détail. Cette classification comprend en outre de leur classification comme manufacturiers ou marchands de gros, le département ou l'agence de ces manufacturiers ou marchands de gros qui ont des départements ou agences par lesquels des ventes sont faites au consommateur.

Les taxes.

Après avoir longuement discuté la question de la nécessité d'une nouvelle taxe pour fournir au Gouvernement des revenus suffisants pour payer sa dette, il a été suggéré à l'assemblée conjointe des différentes associations susmentionnées

- (1) Que la taxe de guerre sur les profits d'affaires ne soit pas renouvelée.
- (2) Que la loi de la taxe de guerre sur le revenu en matière de trait aux corporations soit rappelée.
- (3) Que la taxe actuelle d'accise sur la fabrication de confiserie soit abolie.
- (4) Que la taxe actuelle sur les ventes soit révisée de façon à fournir le revenu additionnel dont a besoin le Gouvernement du Dominion.

LA PRODUCTION MONDIALE DU SUCRE

Il sera cette année probablement plus considérable que les années précédentes.

Si toutes les prévisions relatives à la production mondiale du sucre pour l'année 1920-21 se réalisent cette production sera la plus élevée que l'on ait vue, exception faite de celle de 1914-15. L'on estime qu'elle sera en effet de 17,332,672 tonnes, comparativement à 15,222,584 tonnes en 1919-20; 15,854,131 tonnes en 1918-19; 16,782,065 tonnes en 1917-18; 16,660,529 en 1916-1917; 16,542,900 en 1915-16 et 18,532,107 tonnes en 1914-15.

Le tableau suivant fait voir la production du sucre de canne et du sucre de betterave dans les différents pays qui produisent du sucre.

SUCRE DE BETTERAVE:—				
Allemagne	2,500,000	1,200,000	739,548	1,150,000
Autriche	1,602,315	600,000	517,009	700,000
Russie	1,992,776	1,028,580	225,000	250,000
France	302,961	130,000	154,444	300,000
Belgique	204,697	199,325	146,918	250,000
Hollande	302,458	200,265	238,692	300,000
Reste de l'Europe	678,008	464,325	581,869	704,772
Total en Europe	7,583,215	3,823,095	2,603,480	3,654,772
Etats-Unis et Canada	660,236	642,867	669,457	985,000
Production mondiale	8,243,451	4,505,692	3,272,937	4,639,772
Production mondiale totale de sucre de canne et de betterave				
	18,532,107	16,782,065	15,222,684	17,332,672

*Prévisions.

LA FABRICATION DU PAIN

(Causerie par M. W. R. Aird.)

M. W.-R. Aird a fait une intéressante causerie sur le pain au déjeuner du club Rotary.

Il y a dix mille ans, dit-il, un homme et une femme assis près du feu sur les bords de la rivière Gange regardaient cuire une sorte de gâteau d'orge. Ils s'aperçurent que le gâteau cuit sur la pierre était meilleur. Il s'y formait une croûte croustillante et de bon goût. On avait trouvé la façon de faire cuire le pain. Il n'y a aucun doute sur cette origine de la boulangerie après les fouilles faites à Wangen et à Robenhausen, en Suisse, qui firent découvrir des restes pétrifiés de pain, des cendres et des pierres plates sur lesquelles on voyait encore des morceaux calcinés de gâteau.

Il y a cinq mille ans, sur les bords du Nil, les Egyptiens, très civilisés, avaient appris à faire lever le grain, à le moudre entre des pierres, à en tirer une farine blanche et à faire, en y mêlant du levain, un pain blanc et de bon goût. La cuisson se faisait dans des fours de briques. D'après Maspero, on pouvait trouver un four et une meule dans toutes les cours des maisons de la Chaldée.

Les Grecs doivent à Denys l'introduction de la cuisson du pain et ils avaient une infinité de sortes de pain. Le pain de blé était surtout en honneur.

Rome reçut de la Grèce la façon de faire cuire le pain en l'an 170 avant Jésus-Christ. Au temps d'Auguste, il y avait plus de 300 boulangers à Rome.

On entendit parler des premiers boulangers publics en France au temps de Charlemagne. En 1155, une fraternité des boulangers fut formée à Londres.

C'est au 19ème siècle, après des progrès immenses accomplis par la physique et la chimie, que des machines furent employées pour la fabrication du pain. Un boulanger parisien du nom de Lambert employa la première machine en 1810. C'était un pétrin automatique. Les autres machines suivirent.

M. Aird déclara que le Canada avait joué un grand rôle dans l'industrie de la fabrication du pain. Montréal a en particulier, introduit les fours à succession. Il y en a huit à Montréal. Dans ces fours on peut cuire 40 à 50 pains à la minute.

SUCRE DE CANNE:—	1914-15	1917-18	1919-20	*1920-21
Etats-Unis:				
Mississippi, Texas	220,196	219,508	108,035	175,000
Porto Rico	308,178	405,174	433,825	435,000
Hawaï	577,186	520,435	505,500	527,400
Indes Occidentales	2,592,667	3,446,083	3,730,077	4,000,000
Port-Domingue	213,161	228,697	238,297	231,500
Haïti	108,267	145,000	175,736	189,000
Érique Centrale	146,275	65,000	132,000	140,000
Érique du Sud	974,536	660,004	961,665	1,020,000
Total Amérique	5,140,466	5,689,901	6,285,135	6,717,900
Indes Anglaises	2,460,573	3,229,000	3,049,157	3,000,000
Indes Néerlandaises	1,303,045	1,791,064	1,335,763	1,515,000
Indonésie et Philippines	505,000	613,818	492,818	650,000
Total en Asie	4,268,618	5,633,882	4,877,738	5,165,000
Australie et Îles Fidji	348,408	425,900	238,000	235,000
Inde et Espagne	531,164	526,420	548,874	575,000
Production mondiale	10,288,656	12,276,103	11,949,747	12,692,900

NOTRE SERVICE D'INFORMATION

(X... Qué.)

Ci-joint une coupure extraite de la *Gazette* de Montréal. Ces cotations semblent être intéressantes pour moi et mes patrons, mais je n'y comprends rien du tout. Ne pourriez-vous pas expliquer dans votre journal la manière de pouvoir se renseigner d'après ces cotations.

Un jeune commis.

Réponse — Cours des Métaux — La cote de New-York indique que le cours du cuivre est nominal, l'électrolytique disponible et livrable en mars vaut de 12 cents à 12½ cents la livre, livrable second trimestre 12½ cents à 13 cents la livre et ainsi de suite. Les cours de Londres sont indiqués en livres sterling et s'entendent à la tonne.

Cours des huiles — La cote de Londres indique, graine de lin Calcutta 18 livres sterling la tonne, huile de lin 29 shillings 6 pence, etc.

Les cours de Savannah indiquent la térébenthine ferme à 51 cents avec indication des chiffres des ventes, des arrivages, des expéditions, et du stock, etc.

* * *

(St-Prosper, Qué.)

Je prends la liberté de vous écrire pour vous demander si vous pouvez me donner l'adresse pour la graisse (saindoux) Snowflake, en même temps me dire si vous en connaissez d'aussi bonnes aussi.

Etes-vous capables de me donner quelques détails au sujet de la proposition d'agence de la Canada Paint, s'il y a des risques ou non, en prenant cette agence, ou si c'est préférable de l'acheter comme tout autre marchandise.

J. V.

Réponse. — 1°) La graisse (Shortening) Snowflake est manufacturée par la Canadian Packing Co. Ltd, Montréal. Comme autres marques nous pouvons vous signaler "Easifirst" produit par Gunns Ltd, 17 marché Bonsecours, Montréal; "Cotosuet" fabriqué par la Cie Canadienne Swift Ltée, 500 Craig Est, Montréal.

2°) En ce qui concerne l'agence de la Canada Paint, bien que nous ignorions dans quelles conditions cette agence vous est offerte, nous sommes sous l'impression qu'elle ne peut entraîner aucun risque pour vous. Elle ne pourrait même être qu'avantageuse pour vous au cas où on vous accorderait l'exclusivité pour votre district.

* * *

(Pierreville, Qué.)

Ci-joint une coupure de *La Patrie* où nous lisons "ainsi que les corporations ou compagnies dont les profits ont excédé \$2,000 durant 1920". Avant les profits étaient taxés au-dessus de 7½% sur les profits pour les compagnies à stock et au-dessus de 10% pour les autres commerces.

La loi serait-elle changée ou y a-t-il erreur dans les notes de *La Patrie*? — S. C.

Réponse. — La taxe sur les profits d'affaires pour 1920 se calcule comme suit. Pour les compagnies dont le capital est supérieur à \$25,000, on accorde une marge de 10% du capital comme profit raisonnable. La balance est taxée d'un impôt de 20%.

En plus de cette taxe sur les profits d'affaires, le patron doit également payer la taxe du revenu, calculée sur les émoluments qu'il retire de son commerce. Pour cette taxe, il est soumis à la loi commune, c'est-à-dire qu'il doit payer le pourcentage sur toute somme dépassant \$2,000.

* * *

(Beauce-Jonction, Qué.)

Ne pourriez-vous pas nous donner quelques adresses de maison manufacturant des Kodaks, à part la Canadian Kodak Co. — A. & N.

Réponse. — Après recherches faites, nous ne trouvons pas d'autres maisons fabriquant les Kodaks.

* * *

(St-Anselme, Qué.)

Veillez donc être assez bon de me donner les noms des manufactures de pianos Heintzman ou Gerhard Heintzman, de Beethoven et autres bonnes marques de pianos qui je pourrais avoir l'agence pour en vendre. — F. G.

Réponse. — Heintzman & Co. Ltd, 195 rue Yonge Toronto; Gerhard Heintzman Co. Ltd, 41 rue Queen Ouest Toronto. Craig Piano, 30 rue St-Viateur, Montréal; Donat Langelier Ltd, 358 rue Ste-Catherine Est, Montréal; Antoine Pratte, 2502 Boulevard St-Laurent.

o

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

La Chambre de Commerce de Québec a décidé d'envoyer une délégation auprès de M. R.-B. Teakle, général de la Marine Marchande du gouvernement canadien, pour demander que les navires venant des Antilles arrêtent à Québec pour y débarquer les marchandises destinées aux marchands québécois, et que les importateurs québécois bénéficient des mêmes taux que ceux de Montréal.

La Chambre de Commerce invitée à nommer un représentant dans la nouvelle commission de l'exposition provinciale de Québec, a décidé de laisser le conseil municipal libre de choisir un nom parmi les quatre suivants: Ed.-G. Tanguay, Gaudias Brousseau, Jules Gauvin et L.-J. Turgeon. Les membres de la Chambre de Commerce, les souscripteurs au fonds prélevé il y a deux ans pour les services d'un commissaire industriel, ont entendu le rapport fourni par ce commissaire, M. O.-H. Côté, ils ont approuvé le travail accompli par ce dernier et consenti à laisser continuer son œuvre durant encore deux ans.

La Nouvelle Loi des Licences

(Suite)

3. L'annulation d'un permis n'empêche pas la commission d'intenter une poursuite ou action pour une infraction aux dispositions de la présente loi que la personne munie de ce permis a commise pendant qu'il était en vigueur, ni de demander la confiscation de liqueurs alcooliques saisies avant cette annulation.

Une condamnation obtenue pour une infraction à une ou plusieurs des dispositions des articles 50 ou 51 de la présente loi, n'empêche pas la commission d'annuler le permis du contrevenant, ni d'opérer en même temps la saisie et la confiscation des liqueurs alcooliques trouvées en sa possession.

4. Si l'annulation du permis n'est pas précédée ou suivie de condamnation pour une infraction à la présente loi que la personne qui était munie de ce permis a commise pendant qu'il était en vigueur, la commission rémet à la personne qui en était munie :

a. la partie des droits que cette personne a payés pour l'octroi de son permis, proportionnellement au nombre de mois complets de calendrier qui restent à courir avant le premier mai suivant;

b. le produit de la vente que la commission, après les avoir saisies et confisquées, fait des bières dont le titrage alcoolique ne dépasse pas cinq pour cent en poids, moins dix pour cent de ce produit;

c. la valeur, selon que l'établit la commission, des autres liqueurs alcooliques par elle saisies et confisquées, moins dix pour cent de cette valeur.

5. Sauf le cas où un permis est octroyé à une personne pour le compte d'une société ou corporation conformément à l'article 32, la commission doit annuler tout permis exploité pour le compte d'une personne autre que le permissionnaire.

(36). 1. Les droits que confère un permis ne peuvent être transportés par la commission qu'au cas de décès de la personne à laquelle la commission avait octroyé ce permis.

2. La commission peut permettre à toute personne munie d'un permis de changer de local.

3. Au cas de saisie de liqueurs alcooliques en vertu d'un jugement rendu contre une personne munie d'un permis, et de faillite ou cession de biens de cette personne, le shérif ou l'huissier chargé du bref d'exécution ou, suivant le cas, le syndic ou curateur, ou le cessionnaire pour le bénéfice des créanciers, doit, au lieu de les vendre, livrer à la commission les liqueurs alcooliques trouvées en la possession de la dite personne. La commission doit, dans le mois qui suit la date de la livraison, remettre à l'officier qui a fait cette livraison :

a. Le produit de la vente que fait la commission des bières ainsi livrées et dont le titrage alcoolique ne dépasse pas cinq pour cent en poids, moins dix pour cent de ce produit;

b. La valeur, selon que l'établit la commission, des autres liqueurs alcooliques ainsi livrées, moins dix pour cent de cette valeur.

Tarif des droits

(37) Les droits exigibles par la commission et lui sont payables sur une demande de permis sont un cinquième du montant exigible sur l'octroi de ce permis.

Les droits exigibles par la commission et qui lui sont payables sur l'octroi des permis sont les suivants :

1. Pour chaque poste ou établissement indiqué au paragraphe 2 de l'article 31, cent piastres;

2. Pour vendre, pendant les repas, dans la salle à manger d'un hôtel ou d'un restaurant :

a. trois cents piastres, si cet hôtel ou restaurant situé dans une cité,

b. cent cinquante piastres, s'il est situé dans une ville,

c. cent piastres, s'il est situé ailleurs;

3. Pour vendre, pendant les repas, dans la salle à manger d'un vaisseau, trois cents piastres;

4. Pour vendre, pendant les repas, dans chaque wagon restaurant, cent piastres;

5. Pour vendre, pendant les repas, dans la salle à manger d'un club :

a. quatre cents piastres, si ce club est situé dans une cité,

b. deux cents piastres, s'il est situé ailleurs;

6. Pour vendre, pendant les repas, dans la salle à manger de tout autre établissement reconnu par la commission comme donnant des repas :

a. deux cents piastres, si cet établissement est situé dans une cité,

b. cent piastres, s'il est situé ailleurs;

7. Pour vendre dans un magasin

a. Dans les cités de Montréal et de Québec, un droit de vingt-cinq piastres et de cent vingt-cinq pour cent de valeur annuelle ou du loyer du magasin pour lequel le permis est demandé; pourvu que, dans aucun cas, les droits pour l'octroi du permis ne soient pas de moins de vingt-cinq piastres et de pas plus de cinq cents piastres;

b. Dans toute autre cité, trois cents piastres;

c. Dans toute ville, deux cent vingt-cinq piastres;

d. Dans toute autre partie de la province, cent cinquante piastres;

8. Pour vendre dans une taverne :

a. Dans la cité de Montréal, un droit de cinq cents piastres, si la valeur annuelle ou le loyer pour lequel le permis est demandé est de cinq cents piastres ou moins, six cents piastres, si la valeur annuelle ou le loyer est plus de cinq cents piastres et de moins de neuf cents,

cents piastres, si la valeur annuelle ou le loyer est de f cents piastres et de moins de deux mille, — mille tres, si la valeur annuelle ou le loyer est de deux mille tres et de moins de dix mille piastres, — treize cents tres, si la valeur annuelle ou le loyer est de dix mille tres et de moins de vingt-cinq mille piastres, — quinze s piastres, si la valeur annuelle ou le loyer est de vingt-mille piastres ou plus.

Le permissionnaire ne payant pas plus que cinq cents tres paye cent piastres extra si sa taverne est dans un d;

b. Dans la cité de Québec, un droit de cinq cents piastres, si la valeur annuelle ou le loyer pour lequel le permis demandé est de deux cents piastres ou moins, — six s piastres, si la valeur annuelle ou le loyer est de plus deux cents piastres et moins de quatre cents piastres, — cents piastres, si la valeur annuelle ou le loyer est de tre cents piastres et moins de huit cents piastres, — e piastres, si la valeur annuelle ou le loyer est de huit s piastres et moins de dix mille piastres, — douze cents tres, si la valeur annuelle ou le loyer est de dix mille tres ou plus;

c. Dans toute autre cité:

Si l n'y a qu'un permis émis, quatre cent cinquante tres;

Si deux permis sont émis, trois cent trente-huit piastres;

Si trois permis sont émis, deux cent soixante-trois tres;

Si quatre permis ou plus sont émis, cent quatre-vingt-piastres ;

d. Dans toute ville:

Si l n'y a qu'un permis émis, trois cent trente-huit tres;

Si deux permis sont émis, deux cent soixante-trois tres;

Si trois permis sont émis, cent quatre-vingt-huit piastres;

Si quatre permis ou plus sont émis, cent cinquante tres;

9. Pour vendre aux banquets, dix piastres par banquet;

10. Pour vendre, pendant les repas, dans la salle à manger d'un hôtel situé dans un lieu de villégiature, ou un restaurant faisant partie d'un parc d'amusement si dans une cité ou ville, durant une période de six mois ou moins, la moitié des droits indiqués au paragraphe 2 dessus;

11. Pour vendre dans la taverne d'un hôtel situé dans un lieu de villégiature, ou dans une taverne faisant partie d'un parc d'amusements situé dans une cité ou ville, durant une période de six mois ou moins, la moitié des droits indiqués au paragraphe 8 ci-dessus.

Si le permis est octroyé, les droits payés pour la demande servent au paiement des droits payables pour l'oc-

Le loyer ou la valeur annuelle déterminant le prix des permis en vertu des dispositions du présent article, sont pris dans des rôles d'évaluation alors en vigueur pour les fins municipales, sujet aux dispositions du présent article.

A toute demande de permis, dont le droit est réglé par le montant du loyer ou par la valeur annuelle, dans les cités de Montréal et de Québec, il doit être annexé un certificat de l'estimation portée au rôle d'évaluation de la maison et de ses dépendances pour lesquelles ce permis est demandé, laquelle évaluation doit comprendre, non seulement la chambre ou les chambres employées aux fins voulues par tel permis, mais aussi toutes les autres pièces dans la même maison, et ses dépendances qui sont occupées par la personne occupées par la personne munie du permis ou qu'elle se propose d'occuper pour toutes fins quelconques, délivré par le greffier de la cité, qui est tenu de fournir tel certificat, lorsqu'il en est requis, sous une pénalité de cinquante piastres pour chaque contravention.

Dans le cas de magasins de liqueurs où il n'y a aucune communication à l'intérieur entre les parties d'un édifice employées pour les fins du permis et les parties du même édifice employées pour d'autres fins, l'évaluation ne doit comprendre que les parties de l'édifice affectées aux fins du permis. Mais, dans le cas de tavernes dans les hôtels, l'évaluation doit être faite suivant les termes de l'alinéa précédent, même s'il n'a pas de communication à l'intérieur entre la taverne et les autres parties de l'édifice.

Si le certificat du greffier de la municipalité, annexé à la demande de permis ne contient pas le loyer réel ou la valeur annuelle véritable, et qu'il ait été obtenu sur des renseignements inexacts donnés aux évaluateurs, le requérant qui présente ce certificat est passible d'une amende de cent piastres au moins et de deux cents piastres au plus, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de trois mois, et la commission peut de plus en tout temps annuler le permis octroyé sur telle demande.

Tout cotiseur ou évaluateur qui connaît le fait que le loyer ou la valeur annuelle ont été estimés au-dessous de leur valeur réelle dans le certificat, et qui a accepté cette estimation, est aussi passible d'une amende de cent piastres au moins et de deux cents piastres au plus, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de pas moins de trois mois ni plus de six mois.

Dans chaque cas où la commission est d'opinion que l'évaluation mentionnée dans le présent article est trop basse, elle a le droit de faire évaluer les locaux par une personne compétente; et l'évaluation ainsi obtenue doit être soumise à la commission qui, après l'audition des parties et de leur preuve d'une manière sommaire, donne une décision; cette décision est finale et non susceptible d'attaque par certiorari, appel ou autrement; et, dans le cas de découverte de fraude, les parties qui en sont coupables sont passibles des peines édictées par le présent article, et peuvent être poursuivies en la manière prescrite par le présent article.

(38). Au cas où une personne commence après le premier mai à faire le commerce pour lequel un permis est requis, la commission peut accepter un montant de droit proportionnel au nombre de mois courant depuis le premier du mois dans lequel cette personne commence à exercer ce commerce jusqu'au premier mai suivant.

(39). Au cas où un permis cesse d'être exploité, à raison du décès de la personne qui en était munie et du refus par la commission de transporter à une autre personne, pour le bénéfice des représentants légaux de la personne décédée, les droits conférés par ce permis, la commission remet aux représentants légaux une partie des droits qu'elle a reçus, proportionnellement au nombre de mois complets de calendrier qui restent à courir avant le premier mai suivant.

(à suivre)

LE TABAC AMERICAIN EN HOLLANDE.

Encore que les importations de tabac américain en feuilles en Hollande, furent un peu plus fortes en 1920 qu'en 1919, la position du tabac américain sur le marché pendant la plus grande partie de l'année fut défavorable et les revenus aux maisons américaines furent comparativement minimes.

La plupart du temps, la feuille américaine se vendit sur le marché hollandais à des prix au-dessous de ceux obtenus pour la même feuille aux Etats-Unis, d'après ce qu'écrivit le consul général M. George E. Anderson, de Rotterdam. D'autre part, les tabacs des Indes orientales furent en position extrêmement forte pendant toute la saison. Cette popularité était due à la forte demande des Etats-Unis pour ces tabacs, où les stocks étaient pauvres et où il se manifestait un intérêt particulier pour les variétés et qualités fournies par la récolte 1919 de Sumatra. La décision des planteurs de Sumatra, il y a deux ans, de réduire leur production eut aussi une influence importante sur le marché. La récolte mise sur le marché de Hollande l'an dernier, leur rapporta 67,500,000 guilders soit au change moyen, environ \$22,500,000. Leurs perspectives pour la saison courante et pour l'avenir prochain sont considérées comme très satisfaisantes. La récolte de 1920, qui se vendra pendant l'année courante, est estimée à environ 146,000 balles, contre 150,000 balles mises sur le marché la saison dernière. Près de 30 pour 100 de tout le stock en 1920 fut vendu aux Etats-Unis.

La vente du tabac de Java n'eut pas tant de succès que celle du tabac de Sumatra, mais on s'attend à ce qu'au moment où la récolte de 1920 sera offerte dans les Pays Bas pendant la saison courante, tout le vieux stock de Java ait été vendu avec succès. De fortes pluies ont réduit la récolte de Java d'environ 50 pour 100, et les indications sont qu'avec les stocks accumulés et toute la quantité de tabac de Java à être vendue pendant la prochaine saison, cela ne dépassera pas une récolte normale d'avant-guerre.

L'INDUSTRIE JAPONAISE DES PEANUTS

Les exportations de peanuts du Japon s'élevaient 13,173,524 livres en 1913, à 18,775,855 en 1917, à 854,997 en 1918, et à 14,586,846 livres en 1919. Les exportations d'huile de peanut dans les Etats-Unis furent 2,784,684 gallons en 1917 et de 4,539,151 en 1918. Cette huile s'obtient en grande partie des peanuts étrangers principalement de celles de Chine. La récolte de 1920 estimée être de 10 pour 100 plus forte que celle de 191

GROS ENVOI DE SAVON EN RUSSIE.

Dix-sept mille livres de savon ont été expédiées comment de Chicago à destination de Moscou. Emplé modérément, cette quantité suffirait à laver les vis et les mains de près d'un million de Russes. Ce savon le don de l'American Red Star League, et est envoyé sollicitation pressante du gouvernement soviétique qui dit le typhus et autres maladies épidémiques font des centaines de victimes par jour, principalement parmi les soldats.

M. MELOCHE EN VOYAGE D'AFFAIRES A ETATS-UNIS

M. Willie Meloche, représentant de la maison "Bacon Company Limited", dont le siège social est situé au 2001 Rue St-Hubert, à Montréal, est de retour d'un voyage en Floride et à Cuba. Au cours de son voyage, M. Meloche est passé successivement par Palm Beach, Miami, St-Augustin, Jacksonville et s'est arrêté pour visiter les usines de sa compagnie à Washington, D.C., Philadelphie et New-York.

Même en temps normal, il y a peu de magasins qui peuvent se permettre de méconnaître la valeur de la monnaie des prix. Surtout maintenant, alors que le prix est devenu un facteur vital de la vente, et que la stimulation du commerce est devenu l'objectif principal, les magasins qui ne seraient-ce qu'une légère réduction, ne devraient pas hésiter à faire usage de ce puissant levier d'affaires. Les cartes de prix et dont les résultats comparés bien au-delà le temps passé à les établir et le travail économisé.

Beau cheval rouge à vendre, pesant 1100 livres. Vendra à sacrifice. S'adresser à

**D. DRAPEAU, épicier,
671 Rue Visitation,
MONTREAL.**

ARCANSON

TOUJOURS UN STOCK
CONSIDERABLE
EN MAINS



*Ecrivez ou téléphonez pour prix et
informations à*

GEORGIA TURPENTINE
COMPANY

Naval Stores
2742 rue Clarke -:- MONTREAL
Téléphone CALUMET 1171

Renseignements de Québec

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE QUÉBEC

- in-levée—Franç. Rhéaume à P. Pepin.
 Testament—Arch. Côté.
 Déclaration—Alp. Côté à Rég. de Québec, 3273½ ind. p. E. 3358 St-Jean, 434, 226,229 St-Roch N. ½ ind. 1467 1088 1088A J.-Cartier.
 Estimation de droits—P. du Rev. à Succ. Arch. Côté mêmes lots que ci-haut.
 Obligation—Paul Tardivel à Syl. Bédard, 101-C, N-D Québec.
 Vente—E. A. Tremblay à P. Savard, 509-262 263 St-Roch N.
 Obligation—Ph. Launière à Oliv. Beaubien, p. 1017, Saint-Ambroise.
 Vente—Chs Paquet à Jos. Mauger, p. 344 St-Ambroise.
 Obligation—R. L'Heureux à E. Bastien, p. 695 693 p. 673, St-Ambroise.
 Obligation—Alf. Letarte à Alb. Letarte, 4363 p. 4362, Montcalm.
 Estimation—Dame L. J. Cimard à Alf. Letarte.
 Obligation—Dame J. A. Lévesque à Vve Onés. Tardif, 3755, 181 St-Jean.
 Estimation—P. Verret.
 Testament—Sig. Bélanger.
 Déclaration—Dame Vve S. Lemieux à Rég. de Québec, ½ ind. 1760 J-C.
 Vente—P. Paradis à Lionel Beaulieu, 940 St-Ambroise.
 Procession—Dame Ap. Corriveau à Adj. Paré, 924 Saint-Sauveur.
 Vente—Adj. Paré à Alph. Bouliane, 924 St-Ambroise.
 Obligation—Alp. Alph. Bouliane à C. Pop. St-Sauveur, 934 St-Sauveur.
 Vente—P. Robitaille à Ls. Faucher, p. 119 Anc. Lorette.
 Vente—Ls Faucher à Jos. Beupré, p. 119, Anc. Lorette.
 Obligation—Dame Théo. Goulet à C. Pop. de St-Sauveur, 1511 St-Sauveur.
 Procession—Ph. E. Mercier à Phid. Côté, 104 Beauport.
 Vente—Ph. Côté à Chs. Mathieu, 104 Beauport.
 Concession—La Corp. de la Cie de Jésus à Alb. Libreclit, 25 N-D de Québec.
 Transport—Dr Alp. Dion à P. Paradis, 148-25-B et 8a B et pass. sur 80 C N-D. Québec.
 Vente—H. G. M. Picard à Jos. R. Alb. Santerre, 105, 221 222, Sillery.
 Obligation—Alp. Pichette à Art. E. Simard, 435-124, St-Roch N.
 Vente—Car. Wolf à Henri Gauvin, 317 318 Montcalm.
 Vente—New Quebec Realty Co. Ltd. à Ro. Depeyre, bloc 38A 23 24 Amos.
 Main-levée—Ed. Paquet et al à Jos. Alp. Pichette.
 Vente—Dame Vve F. Portugais à Jos. Mercier, 1065 J-C.
 Vente à réméré—Jos. Mercier à Q. C. Lachance, 1065 J-C.
 Vente—Dame Marg. M. Cumming à Alf. R. Morgan, 2738 St-Louis.
 Estimation—Dlle Céc. Price à Rév. P. M. O'Leary.
 Estimation—Alf. R. Morgan à Dr A. R. F. Hubbard.
 Vente—Dame L. T. Turois à Ern. Tremblay, 791B 791 792 p. St-Roch.
 Vente—The Quebec C. Rlty Co. à Geo. Dufour, 279-A Charlesbourg.
 Obligation—Ern. Tremblay à Frank Byrne 791-B 792 St-Roch.
 Vente—Dame Amable Rhéaume à Oct. Bertrand p. 1375 St-Ambroise.
 Obligation—Er. Tremblay à Dame Jos. St-Hilaire, 791 792 791 St-Roch.
 Obligation—Dme V. Voyer à Dlle Aurél. Lechasseur, 1978 J.-Cartier.
 Vente—Gir. Embregt à C. F. X. Villeneuve, p. 844 Charlesbourg.
 Estimation—F. X. Allaire à Dame J. L. Turois.
 Estimation—Al. Leclerc à F. Byrne.
 Estimation—Ad. Paquet à Géd. Dussault.
 Estimation—Dlle Laur. L. Lemelin à Jos. Côté.
 Vente—Ls Jos. Dubeau à J. Em. Juneau rg. 211 Royal Rous-sillon.
 Vente—Dés. Plante à Ls Em. Boisclair, rg 2-35 rg 3,32 33 34, Royal-Roussillon.
 Vente—Jerry Desrosiers à J. Con. Desrosiers, bloc 4 9 Macamic.
 Vente—Nap. Boisclair à Ad. Boisclair rg 10-30 Poulariés.
 Transport et vente—Dav. Gauthier à Will. Vézina, bloc 29 18 19 Macamic.
 Concession—Soc. Proulx, Blais & Poitras à Alp. Laroche, rg. 1-2 262 244 Lanquedoc.
 Vente et transport—Alp. Laroche à Ovila Bergeron, mêmes lots.
 Déclaration—Ls Tremblay rg b. 29 Privat p. E. bloc 2-3
 Transport—Jos. Tremblay à Ls Tremblay, mêmes lots.
 Vente—Adr. Emard à Alm. Vachon, bloc 68-0 Privat.
 Vente—Dame J. Thos. Morency Croteau à Dame J. M. P. Boucher, bloc 26-0 15 16 17 18 Macamic.
 Vente—Jasap Deschênes à Ph. Lemay rg 3-19 Royal-Rous-sillon.
 Quittance—Jos. Bussières à Ov. Desruisseau.
 Vente—Onés. Auclair à Alex. Rhéaume, p. 1470 St-Ambroise.
 Vente—Arth. Barbeau à Alp. Savard, p. 376 St-Ambroise.
 Obligation—P. L'Heureux à Dr Alex. Boucher, 726 Saint-Ambroise.
 Vente—Alph. Savard à Ars. Auclair, p. 375 St-Ambroise.
 Obligation—Vlp. Savard à Jules Renaud, p. 616, St-Ambroise.
 Vente—Oct. Audet à Nap. Verret, p 660 St-Ambroise.
 Vente—Vve Will. Turner à Sim. Thompson, 487 St-Ambroise.
 Vente—Jos. Savard à J. B. Milhomme, 270 p. 4 St-Ambroise.
 Quittance—Théop. Sansfaçon à Oct. Audet, St-Ambroise.
 Vente—J. Od. Grenier à J. F. X. Giroux, 847 p. 844 Saint-Sauveur.
 Obligation—J. F. X. Giroux à Soc. Prêts et Placements de Québec, 847, p. 844 St-Sauveur.
 Quittance—Succ Adj. Lachance à Dame Vve Paul Anctil.
 Quittance—Percepteur du Rev. à Dame Jos. Barbeau-Faucher ½ ind. 278 St-Sauveur.
 Déclaration—Dame Vve Jos. Rochette-Côté, 2162-93 Saint-Sauveur.
 Quittance—Perc. du Revenu à Succ. Jos. Rochette, ½ ind. 2102-93, St-Sauveur.
 Obligation—Dame Vve Art. Bédard à Em. Bergeron, 555 St-Sauveur.
 Quittance—Dlle Léda Charland et al à Dame J. U. Bisson.
 Quittance—Boucher & Lapointe à Dame J. U. Bisson.
 Quittance—Succ. P. A. Faucher à Dame J. U. Bisson.
 Quittance—Caisse Pop. St-Sauveur à Joseph Rochette.
 Quittance—Geo. I. Lachance esqté à Dame J. Paquet-Bisson.
 Quittance et main-levée—M. Paradis et al à A. Paradis.
 Vente—Dame Vve Bélanger à J. O. Ad. Giroux p. 505 Beauport.
 Mariage—Alph. Latouche fils à Dlle Eug. Lelièvre.
 Vente—L. Deblois à J. Dupuis, 329 Beauport.
 Vente—D. Mailloux et ux. à L. Mailloux, 788 1097 1387, Beauport.
 Obligation—Ls Binet et al à D. Mailloux, p. 749b 768 Beauport.
 Vente—P. Maheux à Art. Jobin p. 528 Beauport.
 Transport—S. Grenier à A. Villeneuve p. 468 Beauport.
 Déclaration—J. Gagnon et uxor p. 547 553 576 579 575 Beauport.
 Vente—Dlle E. Dassylva dit Portugais à D. Racine, 976 665 964 666 St-Roch.
 Main-levée—Dlle E. Dassylva dit Portugais à D. Racine.
 Quittance—Jos. Marier à Antonio Paradis.
 Quittance—Succ. Chs Brochu à Dlle E. Dassylva dit Portugais.
 Bail—B. Oraenberg à Geo. Evin, 150 Jacques-Cartier.
 Vente—J. C. Dohan à M. L. Dohan, ½ ind. 3033 Palais.
 Avis—V. Côté à Rég. 48-193 194 195 N-D Québec.
 Main-levée—Edouard Picher.
 Vente—Arth. Jas. Craig à C. H. Jackson & Co. Reg'r r 3 d 1 Stoneham.
 Quittance—Dame W. H. B. Banks à E. Dynes.
 Vente—Ant. Paradis à Geo. Gervais, 86 St-Roch Nord.
 Concession—L'Hôtel-Dieu de Québec à Dame Fort. Côté, 9-99 et 98 N-D Québec.
 Gar. hyp.—L. Parent à O. Chalifour Inc. 508-551 St-Roch N.
 Don—E. Marcoux à A. Marcoux, 3526 St-Jean.
 Quittance—Dame Vve Art. Drolet et al à Art. Coulombe.
 Obligation—L. Goudreau à J. Jobin, 466-5 465-7 466-4-4 465-16-18 Beauport.
 Quittance—Dame Vve L. Caron à E. Blais.
 Hypothèque—A. Audet à Alph. Breton, 717 St-Roch 505-218 St-Roch Nord.
 Main-levée—Eug. Cantin à J. W. Bisson.
 Vente—Lucien Lessard à Jos. Emond, p. 943 St-Roch.
 Bail—La Cie St-Louis à Marcel Tanguay et al, 2608 St-Louis.
 Testament—Jacques Robitaille P. S. O. 241 Ave. Lorette, ½ S. O. 156 St-Ambroise.
 Vente—Honoré Sigouin à Ludger Rouleau, bloc 64 6 Amos.

Déclaration—Joseph Robitaille p. S. O. 241 p. N. E. 241 230 p. E. 231 Ave. Lorette, p. 156 St-Ambroise.
 Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succ. Jacques Robitaille, 241-201 p. 230, Ave. Lorette.
 Vente—Le Parc St-Malo Ltée à Camille Raymond, 2358 223 St-Sauveur.
 Obligation—Arth. Cinq-Mars à Henri Bazner, rg 3 P. N. 33 34 35 Figury.
 Vente—F. X. Lefebvre à J. E. Gosselin bloc 2 4 Amos.
 Quittance—F. X. Roberge à Ludger Langevin.
 Quittance—Henri Bezner à Art. Cinq-Mars.
 Vente—Dame E. B. Rioux Joubert à Jos. Gammond bloc 4 3 Macamic.
 Vente—Zénon Bergeron à Geo. Petitclerc p. bloc 48 la Reine.
 Vente—Adélarde Gervais à Victor Gauthier rg 10 11 la Reine.
 Vente—Eugène Payé à Dame Azilda Carette rg 1 2 250 Longueuec.
 Vente—Antoine Rompré à Alb. Dallaire rg B 2 et 3 la Reine.
 Vente—Marie Touzin à Gaud. Perron rg 8 4 la Reine.
 Vente—Geo. Maroill à Alb. Mager bloc 2 6 la Reine.
 Vente—Willy L'Heureux à Jos. Gareau bloc 3 10 la Reine.
 Mariage—David St-Louis à Dlle Lauretta Cantu.
 Mariage—Thos Verville à Dlle M. Agathe Drouin.
 Quittance—Jos. E. Lefebvre à Zotique Desajellier.
 Quittance—Ph. Tessier esq à Dame Vve Pierre Martel.
 Vente—Le Parc St-Roch Nord à Alf. Boyte 431-5-8-9 p. 7, St-Roch Nord.
 Testament—Dame F. X. Fortier Paulin.
 Déclaration—Dame F. X. Fortier Paulin, 1/2 ind. 516 Saint-Sauveur.
 Jugement—Roy & Mercier vs S. Ed. Gagnon, 684 19 Charlesbourg.
 Vente—S. E. Gagnon esq. à Dr Jos. E. Villeneuve, 684 19, Charlesbourg.
 Vente—Geo. Lelièvre à Frs. Gagnon, 1331 J.-Cartier.
 Vente—Adj. Bouret à Dame J. F. X. Vachon, 4150 Montcalm.
 Vente—Montcalm Land Co. à P. Plante 48 39 40 N-D de Québec.
 Obligation—P. Plante à G. A. Paradis, 48 49 40, N-D de Québec.
 Quittance—P. Jobin & Frère à P. Plante.

o

Renseignements de Sherbrooke

ENREGISTREMENTS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE SHERBOOKE PENDANT LA SEMAINE FINISSANT LE 26 MARS 1921.

ACTES DE VENTE

Madame Hector Plourde à François Bernard, lot 16b rang 9, sub. No 58, Ascot. Prix \$1,500 dont \$275 payés.
 John B Sanborn et Dame Florence E. Sanborn, épouse de A. S. Bayles, à H. D. Lawrence de leurs droits dans part lot 955 quartier Nord. Prix \$8,000 payés.
 N. E. Brooks et R. F. Morris à Dame Mathilla Bélanger, épouse de Joseph Blais, du lot 501 quartier Est. Prix \$400 payés.
 Luc Gouin à Isidore Gosselin, lot 733-80 quartier Est. Prix \$3,700 payés.
 Jean E. Brasier à J. Woodley Wright, 826 quartier Sud. Prix \$480 payés.
 Adolphe Delorme à G. E. Delorme de parts lot 523 Orford. Prix payé.
 E. P. Vaillancourt à J. A. C. Ethier, 497 Orford. Prix \$1,250 payés.
 Siméon Daigle à Dame Wilfrid Girardin moitié nord 899-24 quartier Est. Prix \$100 payés.
 E. D.E. D. Kelly à Blanche Roy, parts 1444-156 et 160 quartier Sud. Prix \$7,600.
 Dame Michel Paré à la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke 1/2 Est 1491, lots 1233, 1235, 1236, 1237, 1238, 1321, 1451-105, 107, 108 et 112, 1452-44 et 6-13 quartier Sud et moitié nord 441, Orford. Prix payé.
 Dame Michel Paré à la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke, 1539-19 quartier Sud. Prix \$9,050.

HYPOTHEQUES

Henry H. Fuller à Dame Edward Reed, \$1,800 affectant 31,

4e, 4h, 4l et 5e rang 7 et 4e, 4b et 5b rang 8, Ascot.
 Dame J. H. Blue à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., \$16,000 affectant lots 776-6, 7, 8, 9 et 10 et part 776 quartier Nord.
 Robert J. Balfour et al, à Sherbrooke Loan & Mortgage Co. \$2,500, affectant lot 284 Lennoxville.
 Basile H. J. Irwin à William H. Fuller, \$5,000, affectant 3 et 379 quartier Nord.
 Armand S. Many à La Compagnie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, \$1,990.60 affectant 24d et 25c rang Ascot.
 Elzéar Marcoux à la Compagnie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, \$4,634.50, affectant 176, 189, 190, 192 et 193, Lennoxville.
 Déla Duplessis à Anna Simoneau, \$2,000, affectant lot 5 et 27c, rang 4, Ascot.
 Geo. E. Delorme à Edouard Martel, \$1,000, affectant part lots \$23 Orford.

DECHARGES

Abel Demers à Jean E. Brasier de l'hypothèque de \$350.
 Frédéric Lacroix à N. Doyon de l'hypothèque de \$2,375.
 Napoléon Doyon à Dame J. L. Beaudoin de l'hypothèque \$1,755.
 T. J. Povey à Arsène Laliberté de l'hypothèque de \$900.
 G. F. Moore à Joseph Simard de l'hypothèque de \$50.
 C. Alfred Gingras à F. P. Vaillancourt de l'hypothèque \$300.
 Clarisse Gouin à Luc Gouin de l'hypothèque de \$2,000.

ACTES DIVERS

Dissolution de société par Harry Wilson, Elizabeth E. Weston et E. Weston, sous le nom de "H. Wilson & Co."
 Dissolution de société par Richard W. Oughtred et John V. Benecke, sous le nom de "Oughtred & Benecke".
 Association par Joseph E. Lalumière et Ernest Bloomfield Frost sous le nom de "Bloomfield & Frost".
 Déclaration de transmission re: Dame Valada Laguerre épouse de Oliva Boucher, affectant moitié ouest 2 rang 26a rang 2, Ascot.
 Transfert par Dame Michel Paré à la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke, de \$850 dûs par Dame J. B. Côté.
 Transfert par Florian Fortin à S. J. Caron de \$1,500 dûs par Jacob Kushner.
 Déclaration de société par Abraham Younis et Habes Boutara sous le nom de "New Idea Store".

o

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

David Plamondon vs Agenar Lambert. Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Félix de Kingsey, le 14 avril 1921, à 1 heure de l'après-midi.
 Alcide Jutras vs Ovila Lamontagne. Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Eugène de Grantham, le 13 avril 1921, à midi.
 Octavien Vincent vs Adélarde Gariépy. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Alphonse, le 12 avril 1921, à 1 heure de l'après-midi.

KAMOURASKA

William Pelletier vs Joseph Lizotte. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Mathias de Cabano, le 4 avril 1921, à 11 heures du matin.

MONTREAL

La Cité de Montréal vs Joseph Populus. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 6 mai 1921, à midi.
 La Cité de Montréal vs Samuel Sternkler. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 6 mai 1921, à 11 heures du matin.
 La Cité de Montréal vs Louis G. A. Legault. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 6 mai 1921, à 2 heures de l'après-midi.
 Alphonse Bleau vs Sophie Allaire et al. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 6 mai 1921, à 10 heures du matin.
 J. B. Lafortune vs Le Crédit Stadacona Ltée. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 14 avril 1921, à 11 heures du matin.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT
CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 29 mars au 5 avril.

Vente—Succ. Emile Lamy à Joseph Lamy.
Vente—Joseph Lamy à Mastai Boisvert.
Vente—Joseph Dubois à Omer Marchand.
Vente—Mérédéd Bredette à Joseph Fredette.
Vente—Dionis Ricard à Thomas Gélinas.
Vente—Trefflé Grenier à Chs. Ed. Samson.
Vente—Augustin Papillon à Herm. Vallières.
Vente—Arthur Groleau à Wilfrid et Elzéar Bruneau.
Vente—Médéric Caron à Pierre Thomassin.
Vente—D. Gaudet et al., à Albéric Blanchette.
Obligation—Isaac Dupont à Euchèr Masse.
Obligation—Nicolas Huses à Henri Lord.
Obligation—Evariste Lamy à Sèvère Dufresne.
Obligation—F. X. Vanasse à Jos. Camirand.
Quittance—A. E. Paquette, esq., à Ephrem Juneau.
Quittance—Arthur Pronovost à Sèvère Rizzoli.
Quittance—Dme Cécile Turcotte à Jos. Gélinas et al.
Quittance—Omer Marchand à Joseph Dubois.
Quittance—Geo. Lacombe à Thadée Ricard et al.
Quittance—Dionis Ricard à Thomas Gélinas.
Quittance—Adem Adam esq., à Joseph Ducharme.
Quittance—Adélard Milette à Léon Martel.
Quittance—Emery Massicotte à Albertine Amyot.
Quittance—J. H. Nap. Désaulniers à C. H. Moineau.
Donation—Narcisse Blais à Antonio Blais.
Donation—J. Edmond Lemire à Vve Frs. Grenier.
Donation—Cyprien Beaupré et ux. à Alfred Beaupré.
Donation—Edmond Samson à Georges Samson.
Donation—Edmond Samson à Conrad Samson.
Cession—Adolphe Carbonneau à Hormisdas Blais.
Transport—J. H. Nap. Désaulniers à Dme Emma Guillemette.
Vente—Jean Doucet à Nestor Rivard.
Vente—Dme Laura Jolin à Joseph Lessard.
Vente—Jos. M. Plouffe à Henri Longval.
Vente—Dame Wilfrid Paquet à Alfred Lavergne.
Vente—Thomas Lord à Abraham Lebel.
Vente—Gilbert Grenier à Isaie Samson.
Vente—Corporation Trois-Rivières à Ovide Paillé.
Vente—Corporation des Trois-Rivières à Wellie Bouchard.
Vente—Télesphore Trottier à Antonio Mailhot.
Vente—Wellie Paquin à Philias Gélinas.
Vente—Emile A. Boisclair à Victor Beauchamp.
Vente—Ferdinand St-Arnauld à Hormisdas Milette.
Obligation—Dollard Gérard à Léopold Lamy.
Obligation—Joseph Lessard à Léopold Lamy.
Obligation—Amédée Bellemare à Rév. Dionis Gélinas.
Obligation—Ovide Paillé à Emélie Sarrasin.
Obligation—Ls. Olivier Trottier à Aboud & Frère.
Obligation—Hormisdas Milette à Ferdinand Milette.
Quittance—Vve Em. Bellefeuille à Dollard Girard.

Quittance—Odile Côté à Pierre Duplessis.
Quittance—Thomas Lord et al à Geo. Michaud.
Quittance—Arthur Garceau à Amédée S. de Carufel.
Quittance—P. T. Légaré Ltée à Georges Lajoie.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Alb. Garceau.
Quittance—Richard Parent à Georges Farley.
Quittance—R. S. Cooke à Vve J. B. Bellemare.
Quittance—Arthur Martin à J. E. Perron.
Transport—Dame J. A. Déry à J. A. Trudel.
Transport—Ant. Deschênes à Albert Villemare.
Transport—Jos. Trussard à Honoré Demers.
Transport—F. X. Vanasse à Maurice Désilets.
Main levée—The Royal Trust Co. à Laurentide Co. Ltd.
Main-levée—Ephrem Grenier à Thomas Grenier.
Main-levée—Ferdinand Milette à Hormisdas Milette.
Garantie—Théodore Tanguay à Banque Nationale.

JUGEMENTS—COUR SUPERIEURE

Dame Anna Lemay vs Alphonse Baribeau fils, St-Alexis des Monts, \$378.56.
The Légaré Automobile of Three Rivers Ltd vs Rose-Anne Perron, St-Adolphe, \$546.45.
Dlle E. Hardy vs Ludger Leclerc fils, Pont St-Maurice, \$189.00
A. Marcotte vs H. Smith, Ste-Flore, \$182.22.
N. Chênevert vs M. Baril, Cap de la Madeleine, \$139.59.
G. Madden et al vs J. O. Giroux & Co. Ltd, Glenada, \$441.22.
J. Rosenthal vs G. Mongrain et al, Shawinigan Falls, \$195.43.
J. Rosenthal vs J. E. Plante et al, Shawinigan Falls, \$152.26.
Légaré Automobile of Three Rivers vs E. Chamaillard, Shawinigan Falls, \$987.00.
P. A. Gouin vs Omer Gauvin, Almaville, \$112.82.
Jean Ferrero vs Geo. Cadorette, Trois-Rivières, \$130.80.

COUR DE CIRCUIT

Adolphe Allard vs Robert Alcock, Trois-Rivières, \$41.37.
Marcus Brown vs J. N. Morrell, Trois-Rivières, \$10.81.
Dame Herminie Fleurie vs Georges Sévigny, Trois-Rivières, \$10.00.
Odilon Carbonneau vs T. L. Pidgeon, St-Barnabé, \$70.00.

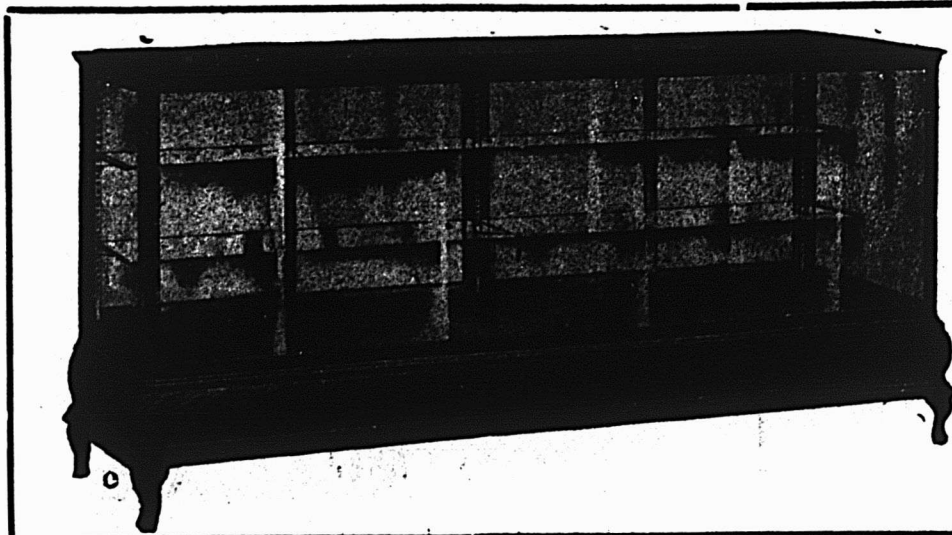
Nouveaux Déposants sous la Loi Lacombe

Déposants

Bachand, A.
Beaudoin, René
Bradshaw, John
Brunet, Jos.
Bélangér, P.
Charron, Euclide
De Cotret, Georges
Doré, Eugène
Evanturel, Arthur
Juneau, C.
Lefebvre, J. M. C.
Pawsey De William
Pilon, Edouard
Saulnier, Aug.

Patron

O. Martel.
Allied Motors Co.
Grand Trunk Ry.
Ekers Brewery
Garage Impérial
Widor Groulx
Fidelity and Casualty Co. of New-York
The Mont Joli Trading Co.
J. A. Bibaud
Belair Display
Wm Davies Co. Ltd.
Wm. Pawsey
Canada Car and Foundry
General Cigar Co.



Vitrines, showcases et garnitures de toutes sortes pour tous genres de commerce.

Livraison rapide.
Prix modérés.

Nous avons en mains un assortiment des plus variés.
Modèles spéciaux faits sur commande.

Clément, Meunier & Cie,

Manufacturiers
190 Boulevard Pie IX.
MONTREAL.
Té. Lasalle 2550.
J. CLEMENT, gérant.

LES PATES ALIMENTAIRES

"SUNSHINE"



30 Paquets—1 lb.

ET



20 lbs. Net.

"SPLENDOR"

SONT DE

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Prenez note des nouveaux prix en vigueur

SUNSHINE, 30 PAQUETS DE 1 lb., \$4.35 f.o.b. DESTINATION
 SPLENDOR, 20 lbs NET (VRAC) \$2.35 f.o.b. MONTREAL

C'est maintenant le bon temps de commander chez votre Epicier en Gros
 ou d'écrire à

P. Pastene & Co., Ltd.

Manufacturiers

340 rue Saint-Antoine :: MONTREAL, Qué.

Le Marché de l'Alimentation

Mercredi, 6 avril 1921.

La hausse récente du sucre n'a pas été une surprise pour le commerce et de gros achats ont été faits en prévision de cette avance. Il y a toute chance pour que ce prix nouveau se maintienne. Il y a également rumeur qu'une nouvelle augmentation est sur le point de se produire par suite de la forte position du marché du sucre.

Les marchés d'origine de presque toutes les commodités ne montrent que peu de changement et conservent le ton ferme qui a prévalu pendant quelques semaines.

Les fruits secs accusent un ton plus ferme. Les pruneaux et les raisins sur la côte sont plus chers et les raisins et corinthes ont également un ton plus soutenu. La reprise des affaires d'exportations de sucre aux Etats-Unis a grandement affermi le marché. Les prix sur place restent sans changement pour le moment, mais on peut s'attendre à une augmentation.

La production du sirop d'érable dans la province de Québec n'est aussi abondante qu'on l'avait prévue tout d'abord. Les prix sont donc considérablement plus bas que l'an dernier.

Les thés, cafés et noix écalées continuent à tenir une forte position avec un stock disponible très bas.

Les conserves en général montrent peu de changement sauf à l'ail où une nouvelle vague de réduction se manifeste.

Le porc vivant maintient une forte position avec prix légèrement élevés.

Les oeufs sont faibles et meilleur marché. Le beurre est assez bien qu'il y ait des indices de tendance plus facile dans un avenir prochain. Le fromage continue à avoir un marché soutenu et le vieux fromage commence à s'épuiser rapidement, tandis que le fromage nouveau n'est pas encore produit en grande quantité.

En dépit de la hausse du sucre, la mélasse est légèrement réduite dans quelques maisons de gros locales. Une lutte de prix sur les céréales a eu pour résultat une diminution sur le blé d'Inde et les tomates. Mais ces prix réduits ne dureront pas longtemps. Quelques nouvelles réductions sont signalées sur les féculés en paquets. Le marché des céréales est plus calme, mais les prix restent soutenus. Les noix et fruits secs sont fermes, avec une bonne demande continue. Il n'y a pas de changement dans la situation du thé dont les prix se maintiennent fermes. Le mouvement des épices a été bien meilleur depuis quelque temps et les prix seront plus sujets à changer sur les marchés étrangers. La crème de tartre est un peu plus chère cette semaine. Le sucre blanc est coté meilleur marché. Le marché du riz est toujours ferme. L'approvisionnement de pommes est faible et les prix sont élevés. Les pamplemousses sont un peu moins chères, mais les oranges sont rares, principalement pour les plus grosses dimensions. Le céleri est un peu plus facile cette semaine.

MARCHE SOUTENU POUR LE PORC

Viandes fraîches — Le marché est soutenu pour le porc dont les prix se maintiennent aux cours précédents. Les longes ont subi une légère augmentation de 1 cent ainsi que plusieurs coupes de boeuf.

Cotations fournies par la maison
NOE BOURASSA, LIMITEE,
en date du 6 avril 1921.

Porcs vivants 16.00

Porcs préparés—

Tués aux abattoirs,
choisi 23.00 23.50

Porc frais—

Gigot de porc (trimé)	0.29
Longes (trimées)	0.35
Longes (non trimées)	0.33
Epaules (trimées)	0.23½
Saucisse de porc (pure)	0.23
Saucisse de Boeuf	0.18

(Steers et Heifers) :

Boeuf frais—

Quartiers derrière	0.25	0.26
Quartiers devant	0.13	0.14
Longes	0.32	0.34
Côtes	0.22	0.24
Chucks, haut coté	0.12	0.14
Hanches	0.18	0.19

(Vaches)—

Quartier derrière	0.21	0.23
Quartiers devant	0.12	0.13
Longes	0.29	0.30
Côtes	0.20	0.21
Chucks	0.11	0.18
Hanches	0.18	0.19
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.16
Agneaux 35-60 lbs (entiers), la lb.	0.25	0.26
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.14	0.17

MARCHE SOUTENU POUR LES VIANDES CUITES

Viandes cuites — Le marché des viandes cuites reste soutenu cette semaine et on ne signale aucun changement dans les prix.

Cotations fournies par la Compagnie
Canadienne SWIFT, Limitée,
en date du 6 avril 1921.

Langue de porc en gelée 0.47

Boeuf pressé en gelée, la lb.	0.26½
Jambon et langue, la lb.	0.43
Veau et langue.	0.35
Epaules, rôties	0.60
Jambons cuits	0.53
Epaules, bouillies.	0.43
Pâtés de porc (douz.).	0.80
Boudin, la lb.	0.19
Mince meat, la lb	0.18 0.19
Saucisse de porc, pure	0.30
Bologne, la lb	0.14 0.23

LES VIANDES EN BARILS SANS CHANGEMENT

Viandes en barils — Marché calme cette semaine pour les viandes en barils dont les prix n'ont pas varié.

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 6 avril 1921.

Porc en baril—	
Canadian short cut (brl)	
morceaux de 26-35	47.00
Dos clear fat (brl) mor-	
ceaux de 40-50	45.00
Porc heavy mess (brl)	43.00
Boeuf plate.	26.00
Boeuf mess	23.00
Porc engraisé aux pois	46.00
Lard gras, épaule	47.00

MARCHE STATIONNAIRE POUR LE JAMBON

Viandes fumées — Le marché des viandes fumées est stationnaire et on ne signale aucun changement de prix cette semaine.

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 avril 1921.

Jambons fumés Maple Leaf	
8/12	0.37
Jambons fumés, marque	
Gunns,	8/12 0.37
.	12/16 0.37
.	16/20 0.36
.	20/25 0.34
.	25/30 0.32
30/35 et plus	0.30

Bacon :

Déjeuner Maple Leaf.	0.50
Déjeuner, Marque Gunns.	0.42
Jambons Cottage	0.34
— Picnic	0.24
— bouillis	0.52
— rôties	0.59
— Sandwich	0.60

NOUVELLE BAISSÉ DU SHORTENING

Shortening — Le marché est calme pour le shortening et on signale une

nouvelle diminution de 1 cent sur le shortening Easifirst.

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 avril 1921.

Shortening Easifirst :

Tierces	400 lbs	0.13
Tinettes	60 —	0.13½
Seaux	20 —	0.14
Seaux	10 —	0.14
Seaux	5 —	0.14
Seaux	3 —	0.15
Blocs		0.15

Shortening Picrus :

Tierces	400 lbs	0.16
Tinettes	60 —	0.16½
Seaux	20 —	0.17

LE SAINDOUX SANS CHANGEMENT

Saindoux — Aucun changement à signaler cette semaine pour le saindoux dont les prix se maintiennent aux cours précédents.

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 avril 1921.

Saindoux Maple Leaf :

Tierces	400 lbs.	0.18
Tinettes.	60 —	0.18½
Seaux.	20 —	0.19
Seaux.	10 —	0.19½
Seaux.	5 —	0.19½
Seaux.		0.20
Blocs.		0.20½

LA BAISSÉ DES OEUFS S'ACCENTUE

Oeufs — La baisse des oeufs s'accroît et on signale cette semaine une nouvelle diminution de 6 cents par douzaine.

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 avril 1921.

Frais pondus	0.34
------------------------	------

LA MARGARINE SE MAINTIENT

Margarine — Le marché de la margarine est calme et les prix restent les mêmes que la semaine dernière.

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 avril 1921.

Tip Top, blocs	0.30
— Tinettes	0.29

National, blocs.	
— tinettes	
Humber, blocs.	
— tinettes.	

LE BEURRE EST PLUS FERME

Beurre — Le beurre est plus ferme se maintient aux cours de la semaine dernière.

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 avril 1921.

Beurre crèmerie No 1.	
Beurre crèmerie, bloc 1 lb.	
Beurre crèmerie No 2.	
Laiterie	

MARCHE CALME POUR LE FROMAGE

Fromage — Le marché du fromage est calme cette semaine et on signale une légère diminution du fromage et du fromage double.

Double, la lb.	
Triple, la lb.	
Stilton, la lb.	
Fantaisie vieux fromage, la lb	
Doux.	

LA VOLAILLE EST FERME

Volaille — Le marché de la volaille est ferme cette semaine. Aucun changement de prix à signaler.

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO, en date du 6 avril 1921.

Poules.	0.2
Poulet	0.2
Dindes.	
Dindons.	
Oies.	
Canards domestiques	
Canards du lac Brôme	
Chapons	

TENDANCE FERME POUR LE POISSON

Poisson — Le marché du poisson est plus ferme cette semaine et on signale une légère augmentation de prix au dock.

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANIE, en date du 6 avril 1921.

Poisson frais	
Haddock	

PRODUITS DE QUALITE

Eau de Vichy. Conserves alimentaires

Les marchandises importées de France que nous offrons au commerce de détail jouissent au Canada d'une réputation qui en facilite le rapide écoulement, parce que ces produits de qualité toujours uniforme donnent la plus grande satisfaction au consommateur au double point de vue la qualité et du prix.

PETITS POIS "SOLEIL"

La marque favorite au Canada depuis près d'un quart de siècle. Elle n'a pas besoin de recommandation, parce que tout le monde connaît et apprécie ces délicieux petits pois, frais, tendres, succulents. Qualités: Extra-Fins, Extra-Fins, Très Fins, Fins, Mi-Fins. Moyens Nos 1, 2, 3. Cette marque est annoncée dans les journaux hebdomadaires de la Province de Québec.

CHAMPIGNONS FEYRET & PINSAN, PREIGNAC-BORDEAUX, FRANCE.

Un produit soigné, un légume apprécié et qui figure avec honneur sur les tables les mieux servies. Qualités:

Les marchandises de qualité supérieure ne sont pas plus chères que les marchandises ordinaires.

tés: Champignons Gallipèdes. Choix, 1er choix, Extra, Sur-Extra. Donne un meilleur profit que n'importe quelle autre marque.

PATES DE FOIE GRAS, FEYRET & PINSAN.

Le Pâté de Foie Gras est un des meilleurs plats cuisinés, prêts à servir — qui font les délices du consommateur et attirent au marchand une clientèle choisie. Cette marque jouit d'une grande faveur, et se vend à des prix modérés.

EAU DE VICHY DES SOURCES DU CHATEAU ROBERT A ST-YORRE.

Dont la réputation n'est plus à faire.

VICHY LIMONADE AU CITRON: "LA SAVOUREUSE"

POUR INFORMATIONS ET COTATIONS, ADRESSEZ-VOUS A

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE

Distributeurs en gros.

4 Rue St-Paul Ouest Montréal.

Tél. Main 3766.

Pour le marché	0.09
.....	0.50
.....	0.45
blanc	0.20
.....	0.23
.....	0.16
.....	0.20
.....	0.15
.....	0.24
.....	0.22 0.25
Poisson fumé	
BXs, X la lb.	0.10
.....	0.14
la boîte 50.	2.50
la boîte 50.	2.50
fumé sans arêtes	0.20
sauers, la boîte	0.24

Poisson gelé	
sauers, la lb.	0.06 0.07
.....	0.05 0.06
gros et petit	0.19 0.20
de l'Ouest, moyen	0.21 0.22
.....	0.05 0.06
.....	0.16 0.17
.....	0.12 0.13
et en tranches.	0.08 0.09
de Gaspé, la lb.	0.29 0.30
Colombie, rouge.	0.22 0.23
Colombie, pâle	0.12 0.13

la	15.00
osse, brl, 200 lbs	15.00
o 1, medium, brl	14.00
lbs.	14.00
2, brl de 30 lbs	12.00
o 1, brl de 200	12.00
.....	12.00
ns arêtes, (boi-	0.20
30 lbs), la lb.	0.20

Morue, sans arêtes, (car-	0.18
tons de 24 lbs), la lb.	0.18
Morue (Ivory), morceaux	0.15
de 2 lbs, boîtes de 20	0.15
lbs.	0.15
Morue, sans arêtes (2	0.20
lbs).	0.20
Morue, en filaments (bof-	2.40 2.50
tes de 12 lbs).	2.40 2.50
Morue séchée, ballots de	12.00
100 lbs	12.00
Harengs Labrador No 1 Brls	12.00
Harengs Labrador No 1, 1/2 brls	6.50
Saumon Labrador No 1 trcs.	35.00
Maquereau No 1. brls.	25.00
Saumon Labrador No 1 brls.	25.00
Truite de mer.	20.00

NOUVELLE DIMINUTION DE LA FARINE

Farine — Marché moins soutenu pour la farine qui subit une diminution générale de 20 cents par sac.

Nous cotons:

Farines de blé—

Chars straight ou mixtes,	9.80
50,000 lbs, sur la voie, le bar-	9.80
ril. en (2) sacs de jute, 98	9.80
lbs.	9.80
En (2) sacs de coton, 98 lbs.	10.20
Petits lots, le baril (2) sacs de	9.80
jute, 98 lbs.	9.80
Farine de blé d'hiver (baril).	9.50
2 sacs jute.	9.50
1ère Patente, par (2) sacs de	10.30
jute, 98 lbs. ex entrepôts...	10.30

Farine à engrais, par (2) sacs	5.20
98 lbs.	5.20
Son, \$33.25 par tonne f.o.b. Montréal.	
Gru, \$35.25 par tonne f.o.b. Montréal.	

BAISSE DES GRAINS

Foin et grains — Marché faible pour les grains cette semaine. L'avoine et l'orge subissent tous deux une diminution assez sensible.

Cotations fournies par la maison
QUINTAL & LYNCH,
en date du 6 avril 1921.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:	
Bon, No 1, tonne de 2,000 lbs.	24.00 25.00
Bon, No 2.	24.00 25.00
Bon, No 3.	22.00 23.00
Paille	14.00

Avoine:	
No 2 C.W. (34 lbs).	0.64
No 3 C.W.	0.60
Extra Feed.	0.60
No 1 Feed	0.58
No 2 Feed	0.57
Orge:	
No 2 C.W.	1.08
No 4 C.W.	0.96

Feed.	0.84
Blé-d'Inde No 2 jaune	0.87
(Fonds américains)	
Blé-d'Inde No 3 jaune	0.83
(Fonds américains)	

Note — Ces prix sont à l'élevateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

MARCHÉ FAIBLE POUR LA MELASSE

Mélasses—Le marché continue à être faible aux derniers prix cotés. On signale une nouvelle réduction du sirop de canne.

Sirop de canne (crystal Diamond) :	
Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la	
caisse.	7.00

Mélasses des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:—

tonnes.	0.77½
Barils.	0.80½
Demi-barils.	0.82½

LES SIROPS DE BLE D'INDE PLUS FERMES

Sirops de blé d'Inde — Le marché est plus ferme pour les sirops de blé d'Inde qui maintiennent leurs cours précédents.

Cotations fournies par la
CANADA STARCH CO.,
en date du 6 avril 1921.

Sirop de blé-d'Inde:—

Barils environ 700 livres	0.06½
½ barils	0.06½
¼ barils	0.07½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 douz.	
la caisse	4.50
Boîtes de 5 livres, caisse 1 douz.,	
la caisse	5.30
Boîtes de 10 livres, caisse ½	
douz. la caisse	5.00
2 galls, seau 25 lbs., chaque	2.25
3 galls, seau 38½ lbs. chaque	3.25
5 galls, seau 65 lbs., chaque	5.20

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la	
caisse	5.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la	
caisse, la caisse	5.90
Boîtes de 10 livres, caisse ½	
la caisse	5.60

LASSIES:—

Wagons	0.05½
Barils	0.05½
½ barils	0.06
¼ barils	0.06½

LE SUCRE EST FERME

Sucre — Le marché du sucre semble se stabiliser et les cours se maintiennent aux prix de base précédemment fixé de \$11.00.

Atlantic, extra granulé	11.00
Acadia, extra granulé	11.00
St. Lawrence, extra granulé	11.00
Canada, extra granulé.	11.00
Glacé, barils.	11.20
Glacé, (caisses de 25 lbs).	11.60
Glacé, (caisses de 0 lbs).	11.40
Jaune No 1.	10.60
Jaune No 2 ou.	10.50
Jaune No 2.	10.50
Jaune No 4.
En poudre, barils.	11.10
En poudre, 50s.	11.30
En poudre, 25s.	11.50
Cubes et dés, 100 lbs	11.70
Cubes, boîtes de 50 lbs	11.80
Cubes, boîtes de 25 lbs	12.50
Cubes, paquets de 2 lbs.	13.50
En morceau, Paris, barils.	11.60
En morceau, 100 lbs.	11.60
En morceau, boîtes de 50 lbs.	11.70
En morceau, boîtes de 25 lbs.	12.00
En morceau, boîtes de 5 lbs.	11.75
En morceau, boîtes de 2 lbs.	13.50
En morceau, boîtes de 25 lbs.	12.00
Crystal diamond, barils	11.60
“ “ boîtes, 100 lbs.	11.70
“ “ boîtes, 50 lbs	11.80
“ “ boîtes, 25 lbs	12.00
“ “ caisses de 20	
cartons	12.75

TENDANCE DE BAISSÉ SUR LES LEGUMES

Légumes — Le marché des légumes est bien approvisionné et une tendance de baisse se manifeste principalement sur les choux, carottes, laitues, tomates, etc.

Cotations fournies par la maison
CHARBONNEAU & FRERES,
en date du 6 avril 1921.

Betteraves nouvelles, sac	
(Montréal)	1.00 1.25
Chou-fleur canadien, douz. dou-	
ble caisse	3.75 4.00
Chou (Montréal) baril	1.00
Carottes (sac)	1.00
Ail, lb	0.30
Laitue, Canada, doz.	1.50
Poireaux, douz.	0.75
Oignons rouges, 75 lbs..	1.25 1.50
Oignons espagnols, caisse	5.50
Persil (canadien).	1.00
Panais, sac	1.50
Pommes de terre Montréal.	
sac de 80 lbs.	1.15 1.25
Pommes de terre sucrées,	
manne	3.50
Navets, (Québec) sac	1.25
Navets (Montréal)	0.75
Cresson (douz.)	
Atacas	23.00
Céleri Californie, douz.. . . .	2.00
Céleri Californie, caisse	10.00
Tomates Floride, caisse.	8.50
Céleri, Floride, douz., \$1.25 à	1.50
Céleri Floride, caisse	4.50

MARCHÉ FERME POUR LES CONSERVES

Conserves — Le marché des conserves est ferme et il n'y a aucun changement dans les cours à signaler cette semaine.

CONSERVES DE LEGUMES—

Asperges (américaines ver-	
tes), doz. 2½s.	4.50
Fèves, Golden Wax	2.15
Asperges importées, 2½s.	5.50
Fèves, Refuges	2.15
Blé-d'Inde (2s).	1.60
Betteraves, 2 lbs.
Carottes (tranchées) 2s.	1.45
Blé-d'Inde (en épis) gal.	7.00
Epinards, 3s.	2.85
Epinards, Can. (2s).
Epinards Californie, 2s.. . . .	3.15
Tomates, 1s.
Tomates, 2s
Tomates, 2½s.	1.52
Tomates, 3s
Tomates, gallons	5.70
Citrouille, 2½s. (douz.).. . . .	1.50
Citrouille, gallon (douz.)
Pois, standards.	1.85
Pois, early June	2.03
Pois, très fins, 20 oz.
Pois, 2s., 20 oz.

Pois importés—

Fins, caisse de 100, la	
caisse.
Extra fins.
No 1. L

CONSERVES DE FRUITS

Pommes, 2½s. douz.	1.90
Pommes, gall., douz.	5.25
Blueberries, 2s
Grosses, noires, 2s douz.	4.00
Cerises, rouges, sans	
noyau, sirop épais, la	
douz.	4.80

LES EPICES SONT STABLES

Epices — Le marché des épices est assez stable cette semaine. Les cours se maintiennent et on ne signale aucune variation dans les prix.

Cotations fournies par la maison
J. J. DUFFY & CIE,
en date du 6 avril 1921

Allspice
Cassia	0.30
Cannelle—	
Bouleaux.
Pure moulue.	0.3
Clous	0.5
Crème de tartre (fran-	
çaise pure)	0.6
(l'écaille canadienne
Américaine (high test)	0.7
Gingembre Jamaïque.
Gingembre (Cochin ou Ja-	
pon)
Macis	0.6
Epices mélangées.	0.4
Muscade, entières	0.3
Muscade, moulue.	0.3
Poivre noir	0.4
Poivre blanc	0.3
Poivre (Cayenne).	0.3
Epices à marinades	0.2
Paprika.
Turmeric.	0.2
Acide tartrique, la lb. (en	
cristaux ou en poudre).	0.2
Graine de cardemome, la	
lb., en vrac
Carvi (carraway) holl no-	
minial	0.4



USINES A SEL - WINDSOR, ONT.

WINDSOR

est synonyme de Pureté

Depuis un grand nombre d'années, le nom "Windsor" signifie tout ce qui est propre, bon et pur comme sel. Les épiciers d'un bout à l'autre du Canada vendent le sel Windsor avec leur plus forte recommandation et leurs clients savent d'après leur propre expérience qu'il est toujours de la même qualité supérieure de la même force et de la même saveur. Le Sel Windsor n'a rien de supérieur.

COMMENT EST VOTRE STOCK DES PRODUITS SUIVANTS?

Sel de table Windsor

(pour l'usage général de la maison)

Sel de table Regal

(coulant facilement — vendu en cartons)

Sel de laiterie Windsor

Sel à fromage Windsor

FAITS EN CANADA PAR

The Canadian Salt Co., Limited

WINDSOR, Ont. (1)

Cannelle, Chine, la lb.	0.30	
Cannelle, la lb, moulue	0.30	0.35
Graine de moutarde, en		
vrac.	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac		
(nominal).		0.60
Clous ronds, entiers,		
(Pimento).	0.18	0.20

LES FRUITS SONT STABLES

Fruits — Le marché des fruits est stable cette semaine et il n'y a aucun changement de prix à signaler.

Cotations fournies par la maison
HART & TUCKWELL
en date du 6 avril 1921.

Pommes—

Ben Davis	8.00	8.50
Spies	8.50	9.50
Pommes en caisses.	3.50	5.00
Pamplemousse Floride,		
46, 64 et 64	5.50	7.00
Citrons de Californie		5.00
Oranges de Californie.	5.50	6.50
Bananes	6.50	7.00
Ananas		12.00
Dattes nouvelles, lb.	0.12	0.22

LES FRUITS SECS SONT TRANQUILLES

Fruits secs — Marché tranquille pour les fruits secs cette semaine. Le seul

changement à signaler est une diminution sur les pommes évaporées.

Nous cotons.

Abricots, fancy	0.40	
Abricots de choix	0.36	
Abricots, slabs	0.29	
Pommes (évaporées).	0.11½	
Pêches (fancy)	0.25	0.29
Poires de choix	0.22	0.27

Pelures séchées:

De choix.	0.26	
Ex. fancy.	0.30	
Limon.	0.45	
Citron.	0.68	
Pelures (mêlées et		
tranchées) doz.	3.95	

Raisin:

En vrac, Valence, boîtes		
de 25 lbs., la lb.	0.23	
Muscatsels 2 couronnes	0.22½	
" 1 couronne.		
" 3 couronnes	0.26	
" 4 couronnes	0.27½	
Sans pepins de Calif., car-		
tons 16 onces.	0.28	0.30
Corinthes (vrac)	0.19	
Corinthes grecs, 16 onces.	0.21½	
Epepiné, fancy.		
15 onces	0.26	0.28
Dattes, vrac	0.12	
Farcies, boîtes de 12 lbs.	3.25	
En paquets seulement.		
" Dromadaire (36		
10 onces)	7.00	
En paquets seulement, Ex-		
celsior, 36 x 10 oz.	5.00	
Figues 2¼s, la lb.	0.15	
Figues 2½s, la lb.	0.17	

Mèches torses



En dehors de ce qui est payé pour certaines quantités d'acier anglais, pas un seul dollar dépensé par nous ne sort du Canada.

Nous sommes également fabricants de vis de pression, vis à bouchon et de limes P/H et marque "Imperial".

Veuillez prendre note de notre nouvelle adresse à Montreal

John Morrow Screw & Nut Co., Ltd.
489 RUE ST-PAUL OUEST, Tel. Main 8418

Commandez par le nom MORROW.
Essayez d'abord chez votre courtier.

Usines à

INGERSOLL

Canada.

Ecrivez pour avoir notre échelle des équivalents décimaux. Elle vous sera utile dans votre atelier (2).

" 2¼s, la lb.	0.20
Figues blanches (70 boîtes	
4 onces), 8.50, 50 x 6	
oz.	8.56
12 x 10 oz.	1.25
lbs, la lb	0.08
Figues Fancy Malaga, 23	
Pruneaux (boîtes de 25 lbs) :	
20-30s	0.33
30-40s	0.23
40-50s	0.19
50-60s	0.18
60-70s	0.15
70-80s	0.13
80-90s	0.11
90-100s	0.09

TENDANCE FAIBLE DU CAFE

Café — Le marché du café est plus faible cette semaine et on constate une réduction de 4 à 5 cents sur différentes qualités.

Cotations fournies par la maison
KEARNEY BROS.,
en date du 6 avril 1921.

Café—		La livre
Rio	0.20	0.23
Mexique	0.42	0.46
Jamaïque	0.29	0.34
Bogota	0.38	0.41
Mocha	0.50	0.52
Mocha (genre)	0.48	0.50
Santos, Bourbon.	0.30	0.34
Santos No 1	0.31	0.34
Santos No 2	0.26	0.28
Maracaho	0.33	0.37

LE THE MOINS SOUTENU

Thé — Le marché du thé est moins outenu cette semaine et on signale une diminution de 4 cents environ sur le Pekeo.

Cotations fournies par la maison
KEARNEY BROS.,
en date du 6 avril 1921.

Nous cotons:

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Choix	0.48	0.52
Early Picking	0.55	0.65
Meilleures variétés	0.80	1.00

Ceylan et Indes—

Pekeos	0.29	0.44
Orange Pekeos brisé	0.48	0.58
Oranges Pekeos	0.38	0.60

Gunpowder Tea—

Imperial	0.45	0.55
Pinhead	0.50	0.65
Pea leaf	0.35	0.45

Les qualités inférieures de théa brisés peuvent être obtenues des marchands de gros sur demande à des prix raisonnables.

LES CEREALES RESTENT STABLES

Céréales — Les céréales restent stables aux prix précédemment cotés.

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	3.25
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	5.75
Farine de sarrasin (98 lbs) nouvelle	5.25
Orge mondé, (98 lbs)	4.75
Hominy gruau, (98 lbs)	5.25
Hominy perlé, (98 lbs)	5.00
Graham, baril	11.00
Oatmeal (standard granulé)	4.25
Avoine roulée, 90s (en vrac)	3.50

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot	4.50
Blanc, le minot	3.60
Cassés, récolte nouvelle 98 lbs	5.50
Pour bouillir, le boisseau	3.50
Japonais, verts, la lb	0.06

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.50
Japonaises, le minot	3.25
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.10
Lima, Californie, la lb	0.12

PARAFFINE

Cotations fournies par la compagnie
IMPERIAL OIL LIMITED
en date du 6 avril 1921.

113-20 M.P. cire paraffine, lb.	\$ 9.30
123-25 M.P. cire paraffine, lb	9.80
128-30 M.P. cire paraffine, lb.	11.30
133-36 M.P. cire paraffine, lb.	13.05

MARCHÉ FAIBLE POUR LES ENGRAIS

Engrais — Les engrais sont toujours moins soutenus et continuent à montrer une sensible tendance à la baisse.

Son, wagons mélangés	33.00
Short, wagons mélangés	35.00
Moulée d'avoine	40.00
Farine à bestiaux, 98 lbs.	2.30

PEAUX VERTES ET LAINES

Peaux de cheval, la pièce	2.25	2.50
Peaux de mouton, la pièce	0.50	0.75
Peaux de boeuf ou vache, la lb.	0.05
Peaux de veau de lait, la lb.	0.15
Peaux de taureau, la lb.	0.03
Peaux de veau de son, la lb.	0.06
Laine lavée, la lb	0.18	0.25
Laine non lavée	0.15
Deacons, 50c to \$1.00.		

MARCHÉ CALME POUR LES PRODUITS EN PAQUETS

Produits en paquets — Marché calme pour les produits en paquets dont quelques-uns accusent une tendance à la baisse.

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	3.50		
Cocoa Fry's, bte ½ lb., . . . lb	0.52		
" Bakers, bte ½ lb.	0.52		
" Lawneys, bte ¼ lb.,	0.54		
Flocons mais, caisse 3 douz.,	3.65	3.50	4.25
Flocons, avoine, 20s	5.40		
Avoine roulée, 20s	5.60		
Avoine roulée, 18s	3.00		
Oatmeal, coupe fine, paquets, caisse	6.00		
Riz puffé	5.70		
Blé puffé	4.40		
Farine, caisse	3.25		
Hominy, perle ou grain, 3 douz.	3.65		
Health bran, (20 paquets) caisse	3.25		
Orge perlé écossais, caisse	2.70		
Farine à crêpe, caisse	3.70		
Farine à crêpe, préparée, douz.	1.90		
Wheat food, 18-1½	3.25		
Farine de sarrasin, csse, 3 dz.	8.15		
Flocons de blé, caisse 2 douz..	2.75		
Oatmeal, coupe fine, 20 ppts	6.00		
Blé à porridge, 36s caisse	6.40		
Blé à porridge, 20s caisse	6.00		
Farine préparée (paquets de 3 lbs.), douz.	2.85		
Farine préparée (paquets de 6 lbs.), douz.	5.70		
Corn Starch (préparé)	0.10		
Farine de pomme de terre	0.12		
Benson Corn Starch, 1s. lb	0.10		
Canada Corn Starch, 1s. lb.	0.08½		
Canada Laundry Starch, lb.	0.08		
Fleur tapioca	0.12½		

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIS

"XXX" (étiquette rouge) Paquets de 3 lbs, la douz.	\$2.85
"XXX" (étiquette rouge) Paquets de 6 lbs, la douz.	5.60
Crescent (étiquette rouge) paquets de 3 lbs, la douz.	2.80
Crescent (étiquette rouge) paquets de 6 lbs, la douz.	5.50
Superbe (étiquette rouge) paquets de 3 lbs, la douz.	2.75
Superbe (étiquette rouge) paquets de 6 lbs, la douz.	5.40
Crêpes (étiquette rouge) paquets de 1½ lbs, la douz.	1.50

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde, ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35
Escompte spécial par lot de 20 caisses.	

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de 4 dz. de 2 onces, la dz.	0.90
— 4 — 4 —	1.35
— 4 — 6 —	1.80
— 4 — 8 —	2.25
— 2 — 12 —	3.05
— 4 — 12 —	2.95
— 2 — 16 —	3.80
— 4 — 16 —	3.75
— 1 — 2½ lbs, la dz.	9.25
— ½ — 5 lbs, la dz.	16.50

Casse assortie { 2 dz. 4 onc } la cse 9.40	
{ 1 dz. 12 o }	
{ 1 dz. 16 o }	

Emballage en boîtes de fer-blanc.
Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus de

Poudre à Pâte Puritas.
noyau 4.50 4.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.	
La douzaine	1.35
La grosse	16.20

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Casse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun. . . . la dz. \$1.90

SODA A PATE

100% pur.

Casse de 6 dz. de 10 on., la casse \$3.25

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douzaines, la douz. \$1.50

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS COUR SUPERIEURE

Aimé Juneau vs G. T. R., Montréal, \$3050.
 J. & P. Davignon Ltd. vs Galtonis Guida, Montréal, \$147.
 Nap. Gendron vs Jean et Lionel Simard, Montréal, \$157.
 O. Falcon vs W. Wm. Reid, Montréal, \$268.
 Chas. L'Heureux vs Victor Ducharme, Montréal, \$325.
 Mme J. Geo. Magnan vs C. E. White, Montréal, \$250.
 Ad. Bayeur vs C. E. Lamoureux, Montréal, \$297.
 C. E. Deslauriers vs Nap. Dubreuil, Ste-Anne de Bellevue, \$119.
 Belding Corticelli Ltd. vs Geo. A. Beeckel, Julius Rost, Beeckel-Rost Co., Montréal, \$292.
 A. J. H. St-Denis vs M. T. Co., Montréal, \$480.
 M. Litwin vs Jean Paquette, Montréal, \$115.
 Bank of Nova Scotia vs Beno Berman, Montréal, \$3607.
 Ed. Drouin vs J. Horace Drouin, Montréal, \$558.
 M. Connolly vs Alex. McKay, Westmount, \$11,705.
 Jos. April vs Mary Westward, Montréal, \$100.

JUGEMENTS COUR DE CIRCUIT

M. Chartrand vs Conrad Dubois, \$20.
 L. A. Lavallée et al., vs Wilbrod Malchelosse, \$54.
 G. Verville vs Armand Leduc, \$14.
 Workman's Loan Syndicate vs Jos. Grosser, \$41.
 I. Hoffer vs Ovila Campeau, \$19.
 Girouard Taxi Service Company Limited vs E. Dorval, \$70.
 West End Syndicate vs P. Savaya, \$45.
 J. J. Bérubé vs A. L. Néron, \$25.
 A. Petit vs Rodolphe Lapalmé, Beloeil, \$27.
 Château Dupéré Limitée vs H. C. Holiday, Westmount, \$50.
 A. S. King Silk Co. Ltd., vs Canadian Reed & Rattan Co., Iberville, \$75.
 Tudhope Anderson Co. Ltd., vs Jos. Barbé et P. Courchesne Wright, \$29.
 J. A. Bruce & Co. Ltd., vs R. G. Austen & Co., St-Lambert, \$42.
 Wm. Gray & Sons vs Geo. Herman & Milton Russell, Maryland, \$46.
 J. R. Aumont vs Antonio Gauvin, Lachute, et Sylva Perra, Montréal, \$98.
 Wilson Decorating Co. Ltd., vs M. J. Kennedy, Westmount, \$44.
 E. Brazeau vs E. Hotte, \$48.
 Cohen's Limited vs Olivier Jodoin, \$37.
 Cohen's Limited vs Frank Fraser, \$31.
 F. Lamber vs Ernest Salvail, \$10.
 Beaudoin Limitée vs Zénon Barette, \$30.

A. Fournier vs Nap. Dumas, \$15.
 Beaudoin Limitée vs Vve N. P. Goselin, \$25.
 Beaudoin Limitée vs Eudore Caisse, \$23.
 Beaudoin Limitée vs Art. Thomas, \$44.
 A. C. Larivière vs Roméo Gauvreau, \$35.
 J. A. Chartrand vs Jos. Savage, \$20.
 T. Lockhart vs Earl Sinnett, \$24.
 Mme A. Kearney vs Geo. Lebeau, \$41.
 J. A. Mumro vs Thos. Martin, \$26.
 Metropolitan House Furnishing Company vs Jos. Lippé, \$54.
 P. Longpré vs Jos. Arbour, \$27.
 J. A. Renaud et al., vs T. O. Woods, \$38.
 J. A. Renaud et al., vs J. O. Costello, \$19.
 Wm. Currie Limited vs F. J. Brady, \$25.
 Wm. Currie Limited vs A. R. Gélinas, \$60.
 Montreal Light, Heat & Power Co. vs Adélaré Bisson, \$22.
 J. Granda vs I. G. Beauchamp, \$29.
 Dubuc & Giroux vs Henri Lavoie, \$25.
 L. G. Hébert vs Alex. Côté, \$36.
 East End Garage vs A. Lafrance, \$28.
 Mme M. Deslauriers vs Mary et Casey McGee, \$86.
 Kastner & Kastner vs Ludger Mailhot, \$43.
 Art. Bissonnette alias Marquis, \$53.
 C. W. Lindsay Limited vs L. Meltzer, \$12.
 N. G. Valiquette Limitée vs Philémon Beauvais, Verdun, \$18.
 Hudon, Orsali & Cie Limitée vs A. L. Néron, Sherbrooke, \$75.
 J. Martin vs C. Levesque, Westmount, \$53.
 Montreal Light, Heat & Power Co. vs Bert Martin, \$15.
 School Com. St. Bernardin vs Mme Ferd. Charbonneau, \$11.
 School Com. St. Bernardin. vs Emile Lapointe, \$30.
 School Com. St. Bernardin vs Vve Kathin Malouf, \$23.
 Excelsior Hosiery Co. vs L. Ungar, \$81.
 Kastner & Kastner vs Geo. Couture, \$19.
 C. Mailhot vs Manufacture de Pianos et Phonographes Ltée, \$13.
 T. L. Bousall vs Téléphore Grandmaison, \$50.
 F. Charron vs Xavier Emond, \$30.
 Cie Marchand Frères Ltée vs Quality Clothing Co., \$16.
 O. Racicot vs J. B. Mandeville, \$11.
 J. Plante vs Alphonse Lamarre, \$17.
 A. Molleur vs Ls. Laverdure, \$35.
 V. Archambault vs J. B. Bertrand, \$36.
 P. E. Brown vs Cyril Valiquet, \$44.
 National Photo Engraving Co. vs Alex. Currie, \$94.
 Gray & Jacquet vs P. Rocco, \$68.
 Wm. Gray & Sons vs Philias Bureau, La Reine, \$38.
 Meakins Bruch Co. Ltd., vs Nap. B. Hétu, St-Agathe des Monts, \$44.
 E. Delorme vs Geo. E. Desmarais, absent, \$70.

A. Brunet vs V. Feller, \$26.
 L. Du Plessis vs L. H. Thornton, Westmount, \$25.
 M. Moody & Sons vs Wilfrid Corbeil, Côte St-Michel, \$44.
 Jas. Strachan Limited vs L. Archambault, St-Sauveur des Monts, \$85.
 De Laval Company Limited vs Omer St-Louis, Rapide de l'Original and Jos. Fleurent jr, St-Jean sur le Lac, \$32.
 Wm. Currie Limited vs F. F. Bulmer, Westmount, \$25.
 Petit et Petit Limitée vs Jos. Bordeleau, Chicoutimi, \$58.
 Sun Trust Co. Ltd., vs David Auclair, \$36.
 A. E. Dion vs Jos. Miron, \$14.
 A. Michaud vs Robert Brosseau, \$10.
 J. Roy vs Eug. Desmarteau, \$45.
 J. A. Renaud et al., vs Sam Y. Chambers, Outremont, \$31.
 A. Neveu vs W. W. Reid, \$30.
 Beaudoin Ltée vs Emile Robillard, \$15.
 G. Deguisse vs Maison A. Beaulieu, \$90.
 Beaver Oil Co., Ltd, vs R. Webster, \$43.
 E. Plante vs L. B. Houllé, \$93.
 P. Deslauriers vs G. M. Miller, \$60.
 C. Touchette vs Paul Gaumond, \$28.
 C. Barbeau & Cie Ltée vs H. Brisebois, \$68.
 F. Denczimszyn vs Nap. Parthenais, \$30.
 Singer Sewing Machine vs Success Waist, \$26.
 O. Archambault vs Aimé Choquette, \$13.
 O. Pilon vs Walter Brock, \$51.
 J. Blain vs J. R. Versailles, \$35.
 M. P. S. Corp. vs R. Gagnon, \$17.
 Rose Ward vs J. E. Berry, \$22.
 T. M. Morgan vs Berman Josephson, \$56.
 J. D. Cameron vs S. M. Carew, \$34.
 S. Caplan et al., vs Thomas Stevenson, \$40.
 A. Trudeau vs Ls. Turcotte, \$22.
 G. Audette vs Fred Beckstead, \$11.
 A. Martin et al., vs Wilfrid Douillette, \$60.
 J. D. Langelier Ltée vs J. E. Morency, \$35.
 A. Picard vs P. Leroux, \$45.
 I. L. Lafleur Ltée vs Philias Fontaine, Présentation, \$95.
 Oscar Hudson & Co., vs Ls. Lehrer, Westmount, \$35.
 Walf. Sayer & Heller vs C. P. Wolhamper, Woodstock, N. B., \$39.
 Curé et Marguilliers St-Léon de Westmount vs C. D. Duflude, Westmount, \$26.
 Roaly Security Co., vs A. Osland, \$13.
 Royal Security Co., vs Alb. Brunet, \$20.
 Posner Bros., vs N. Zichelli, \$92.
 D. Hushion vs Jos. Renaud, \$84.
 O. Boulay vs Alphonse Dionne, \$87.
 J. Gignac vs Eug. Charbonneau, \$31.
 G. M. Brewer vs W. B. Gilmour, \$52.
 L. Bertrand vs Jos. Diotte, \$17.
 L. Bertrand vs Rodolphe Amyot, \$31.

Tél. Lasalle 1035.

LAURIN & LAURIN

J. H. LAURIN, Prop.
 Marchands de Meubles.

2187, Rue Ontario Est,

- MONTREAL.

Tél.: Melrose 788.

MELROSE HARDWARE, REG.

O. & A. O. LAFORTUNE, Props.
 Importateurs et Marchands de Ferronneries en général.

5778, Sherbrooke Ouest,

- MONTREAL.

CAMION

Ford

PRIX \$750
(Chassis seul)

Démarrateur et éclairage électrique,
\$100 de supplément
Prix f. o. b. Ford,
Ontario.

Windsor, Ontario.
17 septembre 1920.

Universal Car Agency, Cité.

Messieurs:—

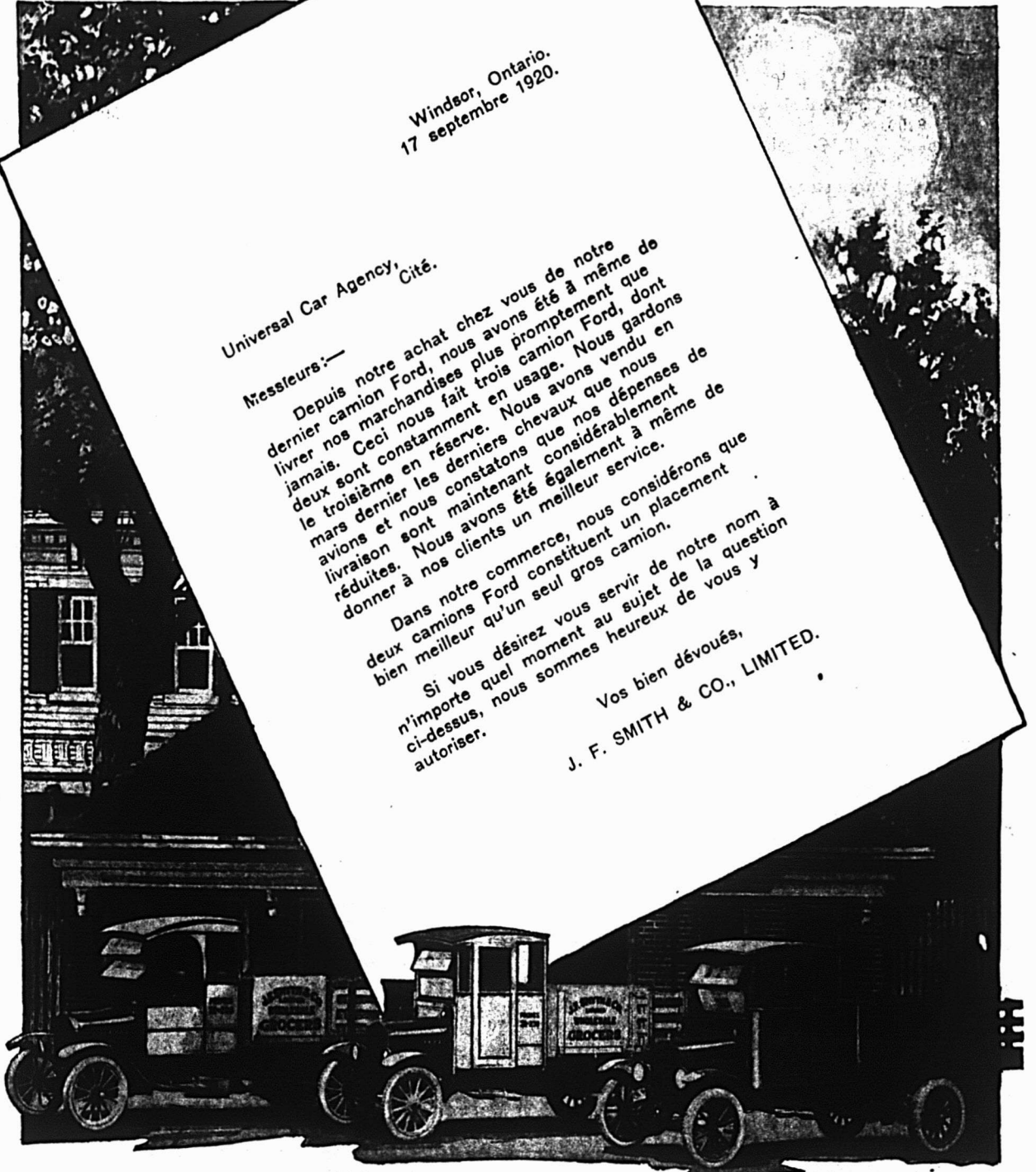
Depuis notre achat chez vous de notre dernier camion Ford, nous avons été à même de livrer nos marchandises plus promptement que jamais. Ceci nous fait trois camions Ford, dont deux sont constamment en usage. Nous gardons le troisième en réserve. Nous avons vendu en mars dernier les derniers chevaux que nous avions et nous constatons que nos dépenses de livraison sont maintenant considérablement réduites. Nous avons été également à même de donner à nos clients un meilleur service.

Dans notre commerce, nous considérons que deux camions Ford constituent un placement bien meilleur qu'un seul gros camion.

Si vous désirez vous servir de notre nom à n'importe quel moment au sujet de la question ci-dessus, nous sommes heureux de vous y autoriser.

Vos bien dévoués,

J. F. SMITH & CO., LIMITED.



Ford Motor Company of Canada, Limited
Ford, Ontario

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Mercredi, 6 avril 1921.

Le fait capital de la semaine sur le marché de la quincaillerie est la nouvelle liste donnant des prix réduits sur les tuyaux d'acier et les diminutions de prix des papiers de construction et des doublages, comprenant pratiquement toutes les fibres goudronnées ou sèches.

Les autres réductions de prix concernent la corde à châssis, la ficelle d'emballage, la soudure, l'étope de plombier, etc. Plusieurs lignes de petits outils ont également baissé de prix. Les métaux de rebut montrent des cours plus bas et les chaudières à eau chaude ainsi que les radiateurs accusent une diminution. L'huile de lin, la gomme laque et la résine sont légèrement meilleur marché. Les fers à repasser ordinaires ont quelque peu augmenté. Les prix du fer et de l'acier en barres ainsi que des tôles noires et galvanisées ne montrent aucun changement; les produits de plomb se maintiennent également. Les métaux en lingots sont irréguliers avec peu de changement dans les cours, mais un ton plus ferme est évident pour la plupart de ceux-ci sur les marchés extérieurs et il est à croire que le minimum a été atteint.

Les marchés d'origine de l'acier continue à montrer une diminution de la production de l'acier en lingot, tandis que les prix des produits d'acier restent pratiquement sans changement. A part une diminution du fer en gueuse, causée par les efforts pour réduire les stocks accumulés, les prix se maintiennent, et il y a aujourd'hui moins de tendance qu'il y a un mois à faire des concessions dans les cotations. La plupart des maisons de gros rapportent une augmentation continue des affaires, avec amélioration des ventes qui sont en progrès sur celles du mois passé. Un bon point est constitué par le nombre plus grand des ordres par la poste reçus des détaillants et par les instructions données pour expédier les marchandises qui devaient être livrées plus tard, ce qui indique que la demande de la consommation commence à se manifester.

Les principales réductions de la semaine portent sur les articles suivants: Tuyau de fer, baisse de 2% à 4%. Les papiers à lambris sont révisés à la baisse. L'escompte sur les brochettes qui était de 65% et 15% est porté à 67½% et 15%. Les clous à chaussures et accessoires de cordonnier subissent une réduction de 10%. Le fil à cadre a baissé également de 10%. La corde à châssis est diminuée de 7 cents par livre. Les extras sur les clefs anglaises régulières ont baissé de 20% à 12½% et sur les clefs de machinistes de 10% à 5%.

Avec le retour du beau temps, la saison de base-ball va bientôt recommencer. Nous publions à cet effet une liste de prix des principaux accessoires pour ce jeu favori de notre province.

ACCESSOIRES DE BASE-BALL

Prix de la maison		A. J. REACH Co., of Canada, Limited	
Balles			
No	la douz.	Détail pièce.	
0	\$21.75	\$2.50	
4A	10.00	1.25	
8	4.80	0.60	
11B	2.00	0.25	

Gants de voltigeurs.

No	la douz.	Détail pièce.
HH	\$100.00	\$12.50
OBL	81.00	10.00
04	57.00	7.00
SWN	51.00	6.00
9G	40.00	5.00
2N	33.00	4.00

4G	22.80	2.75
19A	10.80	1.25

Mitaines de gobeurs.

No	la douz.	Détail pièce.
6A	\$160.00	\$20.00
500	120.00	15.00
31	80.00	10.00
200	48.00	6.00
FPN	33.00	4.00
M	14.40	1.75

Mitaines de premier but.

No	la douz.	Détail pièce.
3BG	\$128.00	\$16.00
4S	99.00	12.00
4R	48.00	6.00
2R	33.00	4.00
3R	24.00	3.00

Bâtons.

No	la douz.	Détail pièce.
12-O	\$28.20	\$3.50
106	20.00	2.50
100	16.00	2.00
83B	8.00	1.00
25	4.80	0.60

Arcanson, 100 lbs.

en baril	4.00
moins	8.00

Balances : Liste de Poinçonnage prix net extras

de comptoir	4 lbs	6.50	40
Champion	10 lbs	8.75	45
	240 lbs	13.75	75
escompte 5%.			

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	46.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50
	escompte 10%, 5%.		

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Mille Co. Ltd.

Balais de paille:—

4 cordes, 21 lbs, doz.	6.50
5 — 23 lbs, doz.	7.00
5 — 25 lbs, doz.	10.50
5 — 27 lbs, doz.	11.00

Balais automatiques:—

Champion Jap Doz.	45.00
Grand Rapid N-P.	55.00
Grand Rapid Jap	50.00
Universal Jap	48.00
Universal N.P.	53.00
Princes N-P.	57.00
Parlor Queen	62.00
American Queen	60.00
Standard Jap.	48.00

Balais aspirateurs:—

Superba Doz.	120.00
Grand Rapids	106.00
Household	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.95
--------------------	------

Batteries (Piles) :
 10 ou moins 50.00
 12 à 50 46.95
 50 à 125 44.95
 125 ou plus 40.95
 F.o.b. Montréal.
 F.o.b. Toronto 39.00.

Bêches (voir pelles).
Barattes à beurre:
 Favorite 0 1 2 3
 ou Daisy 14.40 14.40 16.00 17.60
 Ames 4.00 4.55 5.35 6.40

Borax en mottes 11 1/2 lb.
Beaver board, 1,000 pds carrés 48.50
 F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:
Wine Crown et Gem: la grosse
 Petits \$13.50
 Moyens 15.00
 Grands 20.50

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:
 Petits 15.50
 Moyens 17.00
 Grands 22.50

Perfect — Carrés :
 Petits 15.50
 Moyens 17.00
 Grands 22.00
 Termes : Net comptant 30 jours
 du 1er juin.

Boulons :
 à bandage 50%
 à poêle 62 1/2%
 d'évier 62 1/2%
 d'élévateur 10%
 de charrue 25%
 à lisse 10%
 de marchepieds 10%
 de palonnier 10%
 à timon 10%
 à voiture 3/8" diam. et plus petits,
 6" et plus courts 25%
 7/16" diam. et plus grands, 10%
 de mécanique, 3/8" diam. et plus pe-
 tits, 4" et plus courts 40%
 Les autres grandeurs 15%

Bouteilles Thermos:
 No 6 la pièce \$4.75
 No 6 Q. — 6.50
 No. 11 — 2.50
 No 11 Q. — 4.25
 No 14 1/2 — 2.50
 No 14 — 3.00
 No 14 Q. — 4.75
 No 15 1/2 — 3.75
 No 15 — 4.25
 No 15 Q — 6.00
 No 61 Q — 1.50
 No 61 Q.C. — 2.75
 No 54 — 8.50
 No, 556 — 11.00
 No 168 1/2 — 6.75
 No 400 — 4.50
 No 396 — 4.50

Les gobelets sont cotés :
 No 83 \$1.75
 No 79 2.75
 No 80 3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de
 liste et l'escompte est de 25% et
 10%.

Broquettes :
 6 7/8, 15% de la liste du 30 janvier
 1920,

**Broquettes et accessoires de cor-
 donnier net liste, du 4 mars 1921.**

Câble:
 de manille, pur 24 1/2 base
 de manille, British 20 base
 de chanvre 18 base

Extras net pour câble, par 100 lbs.:
 5/8, 50; 7/16, 1/2, 9/16, 1.00; 3/4,
 1.50; 1/2, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
 de coton, 1/4, 37 lbs.
 3/16, 38 lbs.

Cire à plancher:
 Johnston, 66 2/3 la livre.
 Old English, 66 2/3 la livre.

Chaînes de charge:
 soudée, à l'électricité, 1/8, 22.30; 3/8,
 18.50; 1/4, 17.25; 5/8, 14.90; 3/4,
 12.90; 7/8, 12.50; 1/2, 12.20; 5/8,
 11.75; 3/4, 11.25 les 100 lbs.

soudée à chaud, 3/8, 15.20; 7/8, 13.15;
 1/2, 12.75; 5/8, 12.00 les 100 lbs.
 à chiens liste plus 10%
 à licous liste plus 10%
 à vaches liste plus 40%

Chainettes:
 en acier liste plus 60%
 en laiton liste plus 40%

Chaudrons en fonte:
 12, 2.25; 13, 2.50; 14, 2.85; 15, 3.40;
 8, 1.40; 9, 1.60; 10, 1.85; 11, 2.00;
 16, 4.05.

Charnières en acier .
 No. 800 liste plus 5
 — 802 liste net.
 — 804 liste moins 10%
 — 810 liste plus 25%
 — 814 liste plus 25%
 — 838 liste moins 5%
 — 840 liste net
 — 842 liste plus 12 1/2%
 — 844 liste plus 12 1/2%
 à ressort, 2.50 d.s. pra.

Clés (outils):
 A écrou Coes Net
 à écrou, régulières 12 1/2
 machiniste 5%
 à tubes Stillson 45%
 Trimo 35%

Clous en broche, Base, \$5.00.
 (Liste des extras à ajouter à la
 base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75	1.75	1.20	
1 1/2	80	1.05	1.30	1.05	1.15	80	
1 3/4	75	1.00	1.25	1.00	1.15	75	
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2 1/4	55	80	1.05	80	80	1.05	
2 1/2	30	55	80	55	55	90	
2 3/4	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3 1/4	15	40	65		40		
3 1/2	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4 1/2	05			30			
5, 5 1/2, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

**Clous en broche galvanisée à cou-
 verture:**
 1x2, \$8.90; 1 1/2x12, \$9.80; 1 1/2x11,
 \$8.60; 1 1/2x11, \$8.45; 2x10, \$8.40; 2 1/2
 et plus long, \$8.40.

Coupés, Base 5.80

Colle:
 liquide Lepage 33 1/3%
 en plaque, blanche 37 1/2 lb.
 — française 40 —
 — commune 20 —
 en poudre, Stick Fast, 1 lb., 3.00
 la douz.; 2 lbs., 3.85 la douz.;
 baril 250 lbs., 14.00 les 100 lbs.

Cordes:
 à linge.
 en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds,
 1.60 doz.
 en manille, 50 pieds, 4.00 doz.
 en coton, 30 pieds, 2.00; 40 pieds,
 2.50; 48 pieds, 3.00; 60 pieds, 3.75.
 métalliques, 50 pieds, 7.00 les 1,000
 pieds; 100 pieds, 8.00 les 1,000
 pieds.
 à châssis 6, 0.52 la lb.
 7, 0.51 la lb.
 8 et plus gros, 0.50 la lb.
 à Heuse:
 500 pds 17 1/2
 550 pds 18 1/2
 600 pds 20 1/2
 650 pds 21 1/2

Crampons:
 à clôture polis, 5.25 les 100 pds.
 — galvanisés, 6.75 les 100 lbs.
 à grillages, polis,
 boîte de 10 lbs., 9.15 les 100 lbs.
 à grillage, galvanisés,
 boîte de 10 lbs., 10.05 les 100 lbs.

Cuves:
 0 1 3 3
 en bois. doz. 24.00 21.00 19.00 16.00
 en fibre. doz. 26.75 22.90 19.00 16.30
 en tôle gal-
 vanisée, doz. 14.80 19.84 22.95 24.64

Escabeaux:
 Ordinaires 30c le pied
 Ontario 40c —
 Faultless 48c —

Ecrou :
 ordinaire carré, liste plus \$1.25 les
 100 lbs.
 à six pans, liste plus \$1.75 les 100
 lbs.
 taraudé carré, liste plus 1.75 les 100
 lbs.
 à six pans, liste plus 2.25 les 100
 lbs.

Epingles à linge:
 ordinaires, 2.00 la bte de 5 grosses.
 à ressort, 1.00 la grosse.

Essoreuses:

	Liste de prix
Warranty 11" Doz.	115.00
Security 11" —	105.00
Bicycle —	105.00
Eze —	103.00
Eureka —	64.00
New Eureka —	87.00
Royal Canadian —	94.00
Rapid —	92.00

Escompte 25%.

Etoupe goudronnée, 10.00 les 100 lbs.

Etrilles 25%

Fer et acier:

ordinaire	Base	4.00
acier à lisse	—	4.00
acier à bandage	—	4.25
acier à ressort	—	7.10
acier à pince	—	5.00

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus	
		grands	
en fer léger	8.50	8.25	
— moyen	8.50	8.25	
en avier x4	8.95	8.70	
à neige	6.75	8.50	

Ficelle

de coton, 8 plis:	
en boules	43 la livre
en cônes	41 —

Fil en broche barbelé:

80 perches au rouleau.	
2x5 76 lbs 4.60 le rouleau	
4x6 85 lbs 4.90 le rouleau	
4x4 93 lbs 5.40 le rouleau	
à foin	13, 5.30 les 100 lbs.
	14, 5.40 les 100 lbs.
	15, 5.55 les 100 lbs.
d'acier, Base	5.00 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	6.55
9	5.70
10	6.70
11	6.80
12	5.85
13	5.95
14	7.25
15	7.90
16	8.00

Fonds de chaise en bois:

12 13 14 15 16 18 pouces,	
13 13 14 16 18 24c chaque.	

Globes :

à fanaux	1.80 doz.
pour lampes,	
0 caisse de 6 doz.,	9.90 la caisse
1 caisse de 8 doz.,	12.50 la caisse
2 caisse de 6 doz.,	10.60 la caisse

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges.	
	Mailles de 2"	Mailles de 1"
	de diam.	de diam.
	Broche No. 19	Broche No 20.
12	1.80 le roul.	4.00 le roul
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	—
96	12.00 —	—
	Liste plus 10%	Liste plus 10%

Haches:

canadiennes	18.00 doz.
canadiennes emmanchées	21.50 —
de garçons	14.50 —
de ménages, emmanchées	21.00 —
de bûcherons	18.50 à 20.00 —
à double taillant	24.50 —

Hache-viande :

	1	2	3
Universal	3.00	3.50	4.85
	15	25	30
Jewel	2.05	2.35	3.35
	5	6	7
Model	2.15	2.40	3.25
	5	10	12
			25

Bolinder	3.30	5.00	7.50	11.50	—
Lampes Coleman:				chaque	
No 329				8.75	
— 327				7.50	
— 321				18.00	
— 307				9.75	

Limes et Râpes:

Limes Globe	50/10%
— Kearney Foot	50/10%
— Arcade	50/10%
— Diston	40/10%
— Black Diamond	32½%
Râpes Kearney Foot	72½%
— Heller Bros.	57½%

Machines à laver :

	Liste
	de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	22.75
New Century A	19.75
New Century B	21.75
Patriot	20.00
Champion	22.75
Connor Improved	12.50
Beaver Power	28.50
Beaver	27.50
Canada First	20.00
Puritan	19.50
Home	20.00
Whirpool	32.00
à l'eau:	
Edeal	28.00
Connor Low Pressure	29.00
Velox	30.00

electriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
	Escompte 25%.

Munitions:

Cartouches à percussion	Liste de prix
annulaire	à
	à
	Poudre Poudre
	noire sans
	fumée
22 B.B. Caps	7.00 M
22 C.B. Caps	8.00 —
22 courtes à blanc pour	
théâtre	6.00
22 courtes	10.00 10.70 —
22 longues	12.00 15.00 —
22 longues à plomb	22.00 —
22 longues "Rifle"	14.00 17.50 —
22 Extra longues	21.00 —
25 courtes	23.50 —
25 longues	33.00 —
32 courtes à blanc pour	
théâtre	11.00
32 courtes	23.50 —
32 longues	27.00 —
32 longues à plomb	44.00 —
38 courtes	37.50 —
38 longues	42.00 —

Cartouches à percussion

centrale	
25 Colt automatiques	58.00 —
25/20	56.00 70.00 —
32 S. & W.	38.50 42.00 —
32 Colt courtes auto-	
matiques	38.50 —
32 Colt longues automa-	
tiques	42.00 —
32 S. & W. à blanc pour	
théâtre	22.00
32 Colt automatiques	63.00 —
32/20	56.00 70.00 —
38 S. & W.	47.00 64.50 —

38 S. & W. à blanc pour	
théâtre	28.00
38 S. & W. à plomb	43.50 —
38 courtes Colt	47.00 —
38 longues Colt	51.00 —
38 Colt automatiques	61.00 —
38/40	66.50 84.00 —
44 Webley	58.00 —
44/40	66.50 84.00 —
44/40 à plomb	60.00 —
44 IxL à plomb	63.00 —
455 Colt	84.00 —
25/35	125.50 —
30 U. S. Army	190.00 —
30/30	144.50 —
303 Savage	144.50 —
303 British	190.00 —
32 Spéciales	144.50 —
32/40	102.50 121.50 —
351	121.50 —
38/55	125.50 152.00 —
43 Mauser	133.00 —
43 Mauser à plomb	140.50 —
45/60	125.50 —
45 Martini Henry	159.50 —
57 Snider	152.00 —
57 Snider à plomb	152.00 —
	Escompte 30, 20%.

Munition "Dominton":

Cartouches "Crown":	
Chargées à poudre noire:	
	20 16 13 10
1 à 10	72.50 77.00 78.50 90.50 —
BB à SSG	78.50 83.00 84.50 96.50 —
Balles	87.50 89.00 90.50 102.50 —

"Sovereign" ou "Regal":

Chargées à poudre sans fumée:	
	20 16 13 10
1 à SSG	85.00 85.00 96.00 107.00 —
Balles	92.00 92.50 100.00 114.50 —
	Escompte 30, 20%.

Canuck,

chargées à poudre sans fumée:	
	20 16 13
1 à SSC	97.50 98.50 104.50
Balles	96.00 100.00 108.50
	30.20%.

Plomb de chasse :

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, .80	par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20	par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,	.50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur,	4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épais., 20 à 40	lbs., 4.25
100 lbs.	
2-2¾ pces d'épais., 40 à 100	lbs., 4.00
100 lbs.	

Mèches

à bois Spécial	15%
Gilmour	net liste
Erwin	liste plus 25%
Mephisto	liste plus 20%
à drillles à queue cylindrique	droite,
30% et 10%.	
— à queue cylindrique, ½"	diam. 30% et 10%.
— à queue carrée pour le fer,	40% et 5%.
— à queue carrée pour le bois,	40% et 5%.

Nettoie-Meuble:

O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquide Véneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de ferme:

Grattes, rateaux 50 10%

Papier d'emballage :

1 Manille 11.00 100 lbs
B — 9.00 100 lbs
Fibre 10.50 100 lbs
Kraft 13.00 100 lbs

Pelles :

à terre et à rigolle, carrées ou rondes.
Black Cat doz. 15.60
Fox — 16.25
Olds — 16.25
Bulldog — 18.35
Jones — 18.85
à sable, Black Cat:
2 3 4 5 6 8
15.60 15.95 16.30 16.65 17.00 17.70
à mouleur Bull Dog polles
doz. 19.85

Pics :

5/6 6/7 7/8 lbs.
à terre . . . 11.50 12.50 13.50 doz.
à roc . . . 11.50 12.50 13.50 doz.

Plâges à gibier:

(Fabrication Oneida Community.)
Victor:
0 1 1½ 2 3 4
2.25 2.65 4.00 5.50 9.00 11.25
Jump:
3.00 3.50 5.25 8.40 11.35 13.20
H.N.
4.25 5.00 7.60 10.60 14.15 16.65
New House:
7.50 11.35 16.75 22.35 26.35

Pinces leviers 10.50 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, 82½%

Planches à laver:

Household 6.50
Weverley 6.50
Two in One 6.50
Three in One 6.50
Twin Beaver 7.30
Surprise 5.25
Competitor Globe 6.15
Enameled Queen 9.50
Supreme Zinc 6.50
Vitre 8.75
Pointes à vitre, la livre . . . 0.22

Rivets :

de ferblantier 37½%
à voiture 37½%
en laiton 27½%

Rondelles:

en laiton liste plus 1%
en fer 45%

Réservoirs à eau chaude:

80 gallons, ordinaires . . . 13.00
30 gallons, extra forts . . . 16.50

Tondeuses

Liste
pour chevaux Stewart de prix
No 1 14.00
No 2 18.00

pour moutons:

No 8 18.00
No 9 22.00
Moins 25%.

Toile moustiquaire:

100 pieds carrés 3.50

Toitures en rouleaux:

Toiture "Amazon" extra lourde; Bardeaux multiples "Everlastic" (Quatre dans un) le carré \$6.50
(Mis en paquets d'un demi-carré de toiture).

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée).

Everlastic, 1 pli \$2.10
Everlastic, 2 plis 2.50
Everlastic, 3 plis 2.95
Panamoid, 1 pli 1.90
Panamoid, 2 plis 2.30
Panamoid, 3 plis 2.75
Toiture Amazon extra lourde . 4.75
Everlastic, (surface ardoise)
rouge ou vert 3.50
Toiture goudronnée "Red Star"
2 plis 2.13
Toiture goudronnée "Red Star"
3 plis 2.55

Neponset Paroid.

(Surface grise unie).
Neponset Paroid 3.20
" " épais 3.80
" " extra épais 4.40
" enduit d'un seul côté . . . 2.55

(Surface ardoise).

Rouge ou vert (108' x 36") . . 4.00
Rouge ou vert (116' x 18") . . 4.50

Marque Canadienne.

(fini caoutchouc gris).
1 pli 2.40
2 plis 2.75
3 plis (rouleaux de 108 pieds carrés seulement) 3.10
Santite (surface sablée).
1 pli 2.20
2 plis 2.55
3 plis (rouleaux de 108 pieds carrés seulement) 2.90

Papiers pour construction:

le rouleau
Neponset noir 36"x500' 3.90
Neponset enduit 36"x500' 3.40
Neponset feutre à l'épreuve de gel e, 36"x200" 4.40

Feutre asphalte Neponset:

10 lbs 400 pieds carrés 2.50
15 lbs 400 pieds carrés 3.75
25 lbs 200 pieds carrés 3.15

Peintures:

Neponset noir gallon 1.05
Neponset rouge ou brun 1.65
Neponset vert " 3.20
Noir canadien " 0.90

Ciment Neponset:

Gallon (10 lbs) 1.10
Pinte (2½ lbs) 0.30
Chopine (1¼ lbs) 0.15
Ciment plastique.
Gallon (10 lbs) 1.10

Composé asphalte:

Marque Canadienne, le gallon. 0.30
Enduit à toiture, le gallon . . 0.90
f.o.b. usine Hamilton, Ont. Termes:
2 pour cent 10 jours, ou 30 jours net.

Papiers:

Papier à lambris blanc,
Marque Imperial, les 100 lbs . \$7.75
Papier à lambris gris,
Marque Imperial, les 100 lbs . \$5.75

Rouleau de 400 pieds.

Fibre sèche, No 1, Anchor. . \$1.45
Fibre sèche, No 2, Anchor. . 0.95
Fibre goudronnée, No 1,
Anchor. 1.55
Fibre goudronnée, No 2.
Anchor. 1.25
Fibre surprise. 1.05
Fibre "Stag". 1.05
Feutre goudronné,
7, 10 et 16 onces, le quintal. 5.35
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau . . 3.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24
Onces, le quintal. 6.50
Feuilles "pailles" goudronnées
pesantes, le quintal. 4.75
Feuilles "paille" sèches pesantes,
le quintal 4.55
Fibre d'épinière, 36" et 72", le
quintal 8.75

Produits pour toitures :

Enduit liquide "Everlastic"
pour toiture en barils le gallon.
. 0.70
Par lots de 5 et 10 gallons. . . 0.85
Boîtes d'un gallon, la douz. . . 10.50
Coal tar (raffiné), le baril . . . 10.25
Coal tar (brut), le baril. . . . 9.00
F.o.b. Toronto et Montréal.

Ciment à raccommodage "Elastigum"

Plastique

Barils d'environ 600 lbs, la
livre 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs, la
livre 0.09
Barillets d'environ 100 lbs,
la livre 0.09½
Barillets d'environ 25 lbs, la
livre 0.11½
Barillets d'environ 5 lbs, (12
à la caisse), 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à
la caisse) la caisse 5.50

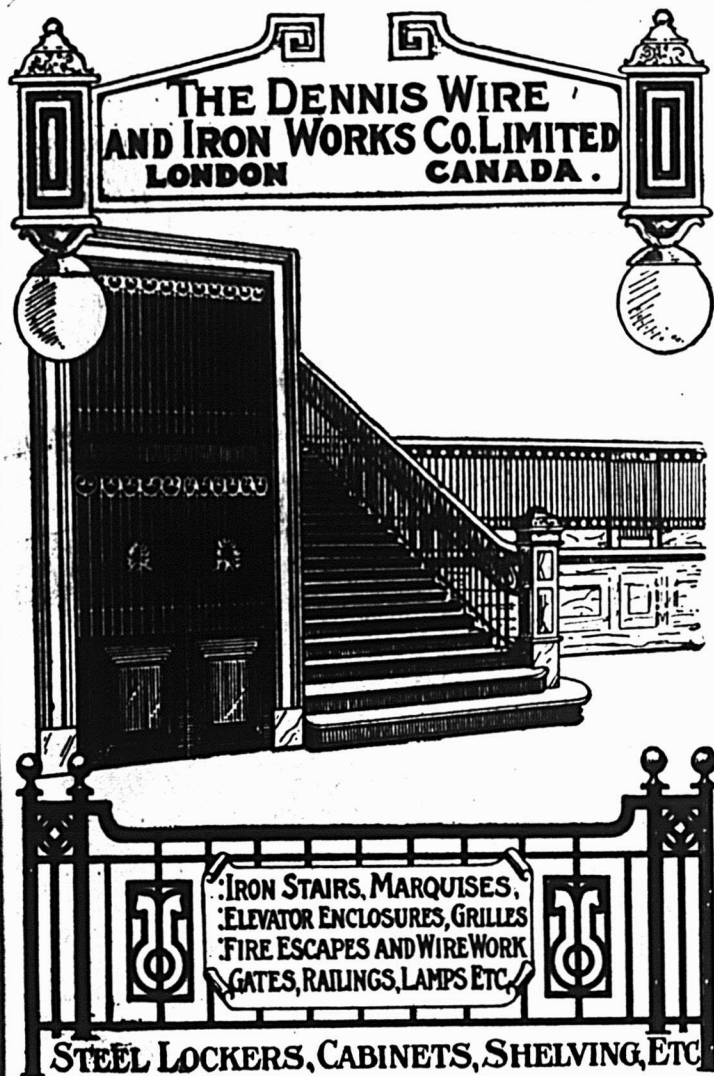
Ciment à raccommodage "Elastigum"

Liquide

Barils d'environ 40 gallons, le
gallon. 0.85
½ barils d'environ 25 gallons,
le gallon. 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon. 1.00
Bidons d'un gallon (1 douz. à
la caisse) la caisse. 12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Barils d'environ 40 gallons, le
gallon. 0.70
½ barils d'environ 25 gallons,
le gallon. 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon. 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à
la caisse) la caisse. 10.50
Boîtes d'une chopine (2 douz.
à la caisse) la caisse. . . . 3.00
Huile à mouches "Creonoid"
Baril d'environ 40 gallons, le
gallon 0.65



Nous avons en exploitation une vaste usine spéciale fabriquant sans arrêt les ouvrages en fer ornemental.

Les escaliers en fer, grilles, cages de banques, escaliers de sauvetage, balustrades, etc., peuvent être fournis promptement sur demande.

Nos dessinateurs experts sont prêts en tout temps à vous soumettre des dessins originaux pour convenir aux cas particuliers.

NOUS FABRIQUONS EGALEMENT

des armoires en acier, meubles en acier, rayons en cuir, cloisons de W.C. en acier, etc.

Ferronnerie générale pour construction.

Ouvrages commerciaux en fil de fer de toutes sortes.

ECRIVEZ POUR AVOIR LES PROSPECTUS.

THE DENNIS WIRE AND IRON WORKS CO. LIMITED
LONDON

HALIFAX
MONTREAL
OTTAWA
TORONTO

HAMILTON
WINNIPEG
CALGARY
VANCOUVER

½ baril d'environ 25 gallons, le gallon 0.70
Bidons de 5 et 10 gallons, le gallon 0.80
Récipients de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 13.00
Récipients de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 7.00
Récipients de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 9.00

Peinture élastique "Everjet":

Baril d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ baril d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 et 10 gallons, le gallon 0.95
Récipients de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse. 12.00
Coal tar (raffiné) le baril. 10.25
Coal tar (brut) le baril. 9.00

Tôles galvanisées:

Apollo 10% 12.00 100 lbs.
28 11.50 —
26 11.00 —
24 10.75 —
Fleur de lis 28 13.00 —
36 12.75 —

Tire-Fond (coach screw) 35%

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
½	6.50	8.50	100 pieds
¼	4.89	6.99	—

¾	4.89	6.99	—
½	6.50	8.03	—
¾	7.99	10.06	—
1	11.25	14.82	—
1¼	15.99	20.13	—
1½	19.11	24.06	—
2	25.12	32.38	—
2½	40.66	51.19	—
3	53.17	66.54	—
3½	67.62	84.18	—
4	81.12	59.79	—

Tuyau de plomb:

jusqu'à 2 pces 100 lbs 12.50
2 pces à 8 pces — 13.50
3 pces — 14.50
de renvoi, 1¼ à 2 — 13.50
en longueur, 2 à 4 — 13.50

Vadrouilles :

	1	3	15
O-Cedar	16.00	16.00	10.00 doz.
Liquide Veneer:			
Senior			20.00 doz.
Junior			14.00 doz.

Verre à vitre :

	Simple	Double
25 pces	11.00	16.40
26 à 40 —	14.00	20.90
41 à 50 —	15.00	23.00
51 à 60 —	18.00	24.00
61 à 70 —	17.00	25.00
71 à 80 —	22.00	27.00
81 à 85 —	—	34.00
86 à 90 —	—	36.50
91 à 94 —	—	37.25
95 à 100 —	—	43.75

Escompte 50%

Vert de Paris : la livre
Cartons de ½ livre 0.53
— 1 livre 0.50
— ½ livre 0.54
Boîtes ferblanc, 1 livre 0.53
— — 25 livres 0.48
— — 50 livres 0.46
— — 250 livres 0.44½
Barils de 600 livres 0.44

Vis à bois :

en fer, tête plate 72½%
tête ronde 70%
en laiton, tête plate 60%
tête ronde 57½%

Zinc:

En feuilles, No 9, 100 lbs. 17.00

PEINTURE

Mercredi, 6 avril 1921.

Les changements principaux sur le marché de la peinture cette semaine sont l'abaissement des cours du shellac et de l'huile de lin. Le shellac blanc et orange montre une diminution d'environ 50 cents par gallon et l'huile de lin est de nouveau réduite à 96 cents pour l'huile brute et 98 cents pour l'huile bouillie en lot d'un baril. Le blanc de plomb à l'huile et le mastic restent sans changement avec un marché soutenu. La térébenthine est rapportée comme étant légèrement plus

ferme dans le Sud tandis qu' n'y a pas de changement dans la situation du verre à vitre.

Les affaires continuent à augmenter dans les peintures et vernis avec l'approche du temps plus doux. La demande continue en grande partie à comprendre des ordres par la poste pour expédition immédiate.

L'HUILE DE LIN EST FERME

Huile de lin — L'huile de lin reste ferme cette semaine sans changement de prix.

Nous cotons:

	Gallon impérial
Huile Brute—	
1 à 2 barils	0.96
3 à 4 barils
Huile bouillie—	
1 à 2 barils	0.98
3 à 4 barils
5 à 10 barils

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

LA TERE BENTHINE STABLE

Térébenthine — La térébenthine semble rester stable au prix coté la semaine dernière et on ne signale aucun changement cette semaine.

**CE N'EST QU'UN CROCHET
A PULPE**



Mais c'est le petit outil dont la vente est la meilleure que vous ayez jamais vue. Ne pèse que 21 onces. Forgé d'une seule pièce en acier au creuset. Manche en bois dur et exactement de la forme qui convient.

Si vous vendez des accessoires pour les hommes qui s'occupent de la pulpe, pensez-y.

SE DETAILLE A \$1.25.

**Canadian-Warren Axe &
Tool Co.**

ST. CATHARINES. ONT.

	Gallon impérial
Térébenthine—	
l'ar baril simple	1.02
Par petits lots	1.10
Emballage en eau	

LE BLANC DE PLOMB RESTE FERME

Blanc de plomb—Le blanc de plomb reste ferme au cours coté la semaine dernière qui comportait une diminution de \$2.00 par tonne, et semble devoir rester quelque temps à ce niveau.

**BLANC DE PLOMB
(Moulu dans l'huile)**

	De	Moins
	1 à 5	d'une
	tonnes	tonne
Gliddens	14.50	\$14.85
Anchor, pur	14.50	14.85
Crown Diamond	14.50	14.85
Crown, pur	14.50	14.85
O.P.W. Dec. pur	14.50	14.85
Eléphant, véritable	14.50	14.85
Red Seal	14.50	14.85
Decorators, pur	14.50	14.85
O.P.W. anglais	14.50	14.85
Green Seal	14.50	14.85
Moore, pur	14.50	14.85
Ramsay, pur	14.50	14.85

Peintures à l'huile :

Prix en bidon
d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	4.10	4.45	4.60	4.75
C.P. Canada Paint	4.10	4.45	4.55	4.50
B.H. Brandram-Henderson	4.10	4.45	4.50	4.75
Sherwin-Williams	4.10	4.45	4.55	
Ramsay, Unicorn ou Bull Dog	3.95	4.30	4.35	4.60
Crown Diamond McArthur-Erwin	3.85	4.20	4.20	4.40
Canada Ottawa Paint Works	4.10	4.45	4.45	4.70
Handy Home Glidden	3.40	3.80	3.80	3.60
Hills	3.35	3.60	3.85	3.85
Elephant	3.85	4.35	4.15	4.30
Family Sherwin-William	3.40	3.65	3.55	3.70

Peintures mates pour murs :

Prix en bidon d'un gallon
Couleurs
régulières Blanches

Newton, Martin-Senour	3.75	3.85
Sanitone, Canada Paint	3.75	3.85
Flat Tone, Sherwin-William	3.75	3.85
Dull Tone, Ramsay & Son	3.75	3.85
Flat Wall, Glidden	3.75	3.85
C.D. Tone, McArthur-Erwin	3.75	3.85
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.75	3.85
Rresconette, Brandram-Henderson	3.75	3.85

Peintures à plancher :

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	4.10
S.W.P. Sherwin-William	4.10
C.P., Canada Paint	4.10
Glidden	3.70
O.P.W., Ottawa Paint Work	3.95
B.H., Brandram Henderson	4.10
C.D. Crown Diamond, McArthur-Erwin	3.70

Peintures à vestibules :

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	4.10
-------------------------	------

Produits de "The Steel Co. of Canada, Ltd".

Tiger, pur	14.50	14.85
Decorators, spécial	12.00	
Maple Leaf, spécial	10.00	
F.o.b. Montréal 2% 15 jours.		
Blanc de zinc:		
Pur à l'huile	21.00	100 lbs.

LE MASTIC EST STABLE

Mastic — Le mastic est stable et se maintient.

En barils	\$5.60
Par 100 livres	6.60
Par 25 livres	6.85
Par 12½ livres	7.10

Mastic à l'huile de lin pure \$2.50 par cent livres en plus des prix ci-dessous.

Mastic de vitriers \$1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessous.

Termes: 2% 15 jours net 60. f.o.b. Montréal.

Blanc de céruse:

moulu	2.75 le 100 livres
en motte	2.50 le 100 livres

Gomme Laque:—

Pure Orange	4.00
Blanche	5.00

**Couleurs Blanches Vertes Rouges
régulières**

S.W.P., Sherwin-William	3.95
B.H. Brandram-Henderson	3.95
O.P.W. Ottawa Paint Work	3.95
Glidden	4.30
C.D., McArthur-Erwin	3.80
Ramsay	4.20

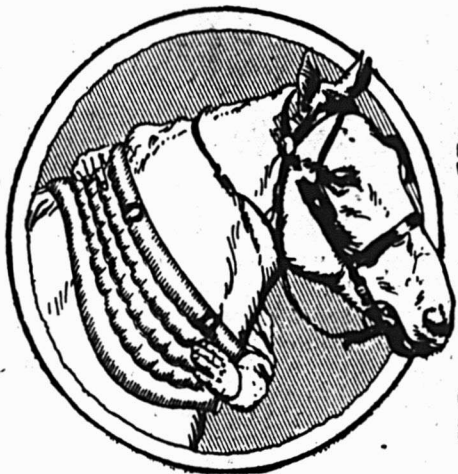
Peintures émaillées (blanches) :

Prix en bidon d'un gallon

Vitalite, Pratt-Lambert	8.78
Superior White, Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac, Glidden	5.10
Agate, Ramsays	6.00
Sunshine	7.00

TAPATCO BRAND

Bourrures de Collier



"Une once de prévention vaut une livre de Remède"

DES colliers mal ajustés et des bourrures inférieures ont mis bien des chevaux sur la liste des malades avec des écorchures et des meurtrissures.

Un cheval est un actif aussi longtemps qu'il est capable de faire sa part de travail. Un cheval à l'écurie, qui mange du grain et du fourrage coûtant cher, est une charge.

LES BOURRURES DE COLLIER "TAPATCO"

Brevet Américain, 1er décembre 1914. Brevet Canadien, 6 avril 1915.

Conservent les chevaux en bon état.

Elles sont largement employées par les fermiers qui comprennent que l'efficacité des attelages dépend entièrement de l'ajustement et du confort des colliers.

Ecrivez pour avoir le catalogue.

**The American Pad & Textile Co.
CHATHAM, ONTARIO.**

LESSIVEUSES CONNOR

Nous avons la ligne la plus complète à vous offrir et une proposition très intéressante à vous faire.

Les machines à laver "CONNOR" sont largement annoncées, et très connues de façon avantageuse. Nos marchands sont enthousiastes parce que les articles "CONNOR" se vendent facilement et donnent des profits extraordinaires. Si vous n'êtes pas familier avec les produits "CONNOR" envoyez-nous une carte postale et nous vous ferons connaître la ligne la mieux faite, la plus moderne, la plus satisfaisante de Lessiveuses qui soit sur le marché. Nos prix sont corrects—nos marchandises sont fiables, ainsi donc pourquoi hésiter? L'occasion ne se présente qu'une fois—saisissez celle qui s'offre à vous.

Electriques, à moteur à gaz, à pouvoir d'eau, ou à main. Aussi tordeuses, supports, planches à laver et à pétrir, barattes, etc.



Demandez-nous notre proposition de vente et nos prix.

J. H. CONNOR & SON, Limited,

**OTTAWA,
ONT.**

LA CONSTRUCTION

BIC

Ecole. Secrétaire-trésorier de la commission scolaire: L. R. Grandeau. Entrepreneur général: Emile Parent. Tous travaux à faire à la journée par l'entrepreneur général.

BIENVILLE

Collège, \$40,000, rue Wolfe. Secrétaire-trésorier de la Commission scolaire: Henri Paré. Architecte: Lorenzo Auger, 39 rue St-Jean, Québec. Les plans ont été acceptés par la Commission scolaire et l'architecte est en train de préparer les spécifications. Les soumissions seront demandées probablement la semaine prochaine.

CAP DE LA MADELEINE

Théâtre de vues animées, \$15,000, rue Notre-Dame. Propriétaire: J. A. Caron, 13 rue St-Stanislas. Architecte: Jules Caron, 21 rue St-Joseph, Trois-Rivières. Travaux à faire à la journée. Contrats à accorder pour maçonnerie, électricité et plomberie.

CARTIERVILLE

Entrepôt projeté par J. B. Léger, 291 Boulevard Monkland, Montréal.

LES CEDRES

Agrandissement du bâtiment du transformateur, \$100,000. Propriétaire: Montreal Light, Heat & Power Co., 83 rue Craig Ouest. Ingénieur en Chef: M. Wilson, entrepreneur général: Anglin-Norcross, 65 rue Victoria, Montréal.

LA TUQUE

Eglise et presbytère. Prêtre de la paroisse: Rév. E. Corbeil. Architecte: Ludger Gravel, 511 rue Ste-Catherine Ouest, chambre 853, Edifice Drummond, Montréal.

LAVAL-SUR-LE-LAC

Résidence \$6,000. Propriétaire: Jos. Daoust, 343 Boulevard St-Joseph Ouest, Montréal. Architectes: Gauthier et Daoust, 180 St-Joseph, Montréal. Entrepreneur général: Josephat Guindon, Cartierville. Tous travaux à faire à la journée par l'entrepreneur général. Tous matériaux achetés.

MONTREAL

Résidence, \$7,000 rue Marquette. Propriétaire et constructeur: J. Léonard, 334 rue Gagnier. Propriétaire demande prix pour tous matériaux. Accordera contrat pour plomberie, chauffage, plâtrage et toiture. Travaux devront commencer en mai.

Magasin et résidence, \$5,000, coin des rues Workman et Fulford. Propriétaire et constructeur: D. Tremblay, coin des rues Workman et Fulford. Propriétaire demande prix pour tous matériaux. Tous travaux à faire à la journée par le propriétaire.

Résidence, \$6,000, avenue Cadillac, coin des rues Pascal et Ontario. Propriétaire et constructeur: Théo. Gauthier, 206 avenue Cadillac. Plâtrage: M. Lacombe. Brique: M. Bouchard. Tous les autres travaux à exécuter à la journée.

Résidence rue Poupart. Propriétaire: Z. Poisson, 435 rue Nicolet. Propriétaire demande prix pour tous matériaux.

Résidence \$8,000, Boulevard Saint-Laurent. Propriétaire et constructeur: G. Francom, 3073 rue St-André. Tous travaux à faire à la journée et

achat des matériaux suivant les besoins.

2 résidences, \$6,000, rue St-Dominique, près Isabeau. Propriétaire et constructeur: Rodolphe Lussier, 2915 Boulevard St-Laurent.

2 résidences, \$10,000, avenue Vendôme, N.D.G. Propriétaire et constructeur: J. H. Hand, 4865 rue Sherbrooke Ouest. Prix demandés pour tous matériaux. Propriétaire accordera contrat pour électricité, toiture et tuiles.

Garage à l'étude, \$5,000, rue de Castelnau, Ahuntsic. Propriétaire: J. M. Bohémier, 99 rue St-Jacques.

OUTREMONT

Résidence \$25,000 avenue de l'Épée. Propriétaire et constructeur: L. P. Forest, 347 Boulevard St-Joseph, Montréal. Propriétaire demande prix pour briques, bois, ciment, toiture, plomberie, agencement intérieur, plancher, quincaillerie et sable. Propriétaire demandera des soumissions vers le 15 mai pour plomberie, chauffage, toiture, électricité et plâtrage.

POINTE DU LAC

Bungalow, \$5,000, Chemin National. Propriétaire: J. O. Lacoursière, Trois-Rivières. Architectes: Asselin et Denoncourt, 136 rue Notre-Dame, Trois-Rivières. Entrepreneur général: J. L. A. Lemire, 40 rue Alexandre, Trois-Rivières.

QUEBEC

Maison à appartements, rue Lafrance. Propriétaire: O. A. Bériault, coin des rues Cartier et Lafrance. Architecte: J. P. E. Dussault, 253 rue St-Jean. Soumissions seront demandées sous peu. Le propriétaire achètera le mobilier.

Succursale de la Banque de Montréal, St-Roch. Architecte: K. G. Rea, 285 Côte du Beaver Hall, Montréal. Soumissions seront demandées lorsque les plans seront achevés. Transformation d'un bâtiment en garage, \$10,000, rue St-Louis. Propriétaire: Marcel Tanguay, rue St-Louis. Entrepreneur général: A. D. Guérard, 40 rue Montmagny.

Résidence \$7,000 rue Holland. Propriétaire: A. A. Tremblay, 95½ avenue Bourlamarque, Québec. Entrepreneur général: Uldéric Côté, 125 2ème avenue, Québec.

Magasin et résidence, \$18,000, Côte d'Abraham. Propriétaire: Hector Jobin, Côte d'Abraham. Architectes: Tanguay & Chênevert, rue d'Aiguillon, Québec. Travaux à faire à la journée par le propriétaire.

ST-LAMBERT

Résidence, \$3,600 rue Logan. Propriétaire: Garlande Winter, 1370 rue Jacques Hertel, Montréal. Architecte: Sydney Comber, 127 rue Stanley, Montréal. Entrepreneur général: T. Lewis, 8 avenue Oxford, Montréal. Plomberie: Mackie & Taillefer, 30 rue York. Contrat à accorder pour le plâtrage. L'entrepreneur général achète tous les matériaux.

Résidence, \$3,600 avenue Dulwich. Propriétaire: Hector Wilfrid Comber, 179 avenue Prud'homme, N.D.G. Architecte: Sydney Comber, 127 rue Stanley, Montréal. Entrepreneur général: B. T. Lewis, 8 avenue Oxford, Montréal. Plomberie et chauffage:

Mackie & Taillefer, 30 rue York. Contrat à accorder pour plâtrage. L'entrepreneur général achète les matériaux.

ST-MARC

Ecole, \$50,000. Architecte: P. L. W. Dupré, 20 rue St-Jacques, Montréal. Toiture, plomberie, chauffage, ouvrages en fer galvanisé: J. A. R. Séguin, 254 rue des Cascades, St-Hyacinthe.

ST-MICHEL DES FORGES

Presbytère, \$6,000. Curé: Rév. Antoinette Auger, Trois-Rivières. Architectes: Asselin & Denoncourt, 136 rue Notre-Dame, Trois-Rivières. Travaux à faire à la journée sous la surveillance du curé qui achète tous les matériaux.

ST-PROSPER

Résidence \$12,000. Propriétaire: E. Tardif. Architecte: Héliodore Loberge, 85 rue Dalhousie, Québec. Travaux à faire à la journée.

STE-ROSE DU DEGELE

Ecole \$10,000. Secrétaire-trésorier de la commission scolaire: Alex. Michaud demande immédiatement prix pour pierre artificielle Gladstone, planchers en bois dur, ciment et mobilier scolaire. Soumissions seront demandées sous peu.

SHERBROOKE

2 magasins et logements, \$8,000, rue Princess. Propriétaire: Benj. Lemieux, 12 ruelle Lemieux. Pas de matériaux achetés.

SULLY

Trois écoles. Secrétaire-trésorier de la commission scolaire: J. N. Boucher. Travaux à faire à la journée.

TROIS-RIVIERES

Logements \$8,000, rue St-François-Xavier. Propriétaire: Patrick Parenteau, 164 rue St-François-Xavier. Maçonnerie: Cossette & Gauthier.

Bureau, \$50,000. Propriétaire: St. Maurice Lumber Co. Surintendant: R. F. Grant, Trois-Rivières. Secrétaire-trésorier: Clément King. Ingénieur de la construction: R. T. Remsen. Architectes: Asselin & Denoncourt, 136 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

3 logements, \$20,000. Propriétaire et entrepreneur général: Jos. Lessard, 358 rue St-François-Xavier. Contrats à accorder pour maçonnerie, électricité, plomberie, plâtrage et peinture.

THETFORD MINES

Résidence, \$30,000. Propriétaire: J. Léonard Demers, rue St-Alphonse. Architecte: J. W. Grégoire, 191A rue Wellington, Sherbrooke. Entrepreneur général: Antoine Grégoire, rue Saint-Alphonse. Maçonnerie: Louis Simoneau.

VILLAGE MONTMORENCY

Cottage, \$5,000, rue Côté. Propriétaire: P. Côté, maire. Entrepreneur général: Geo. Chalifour, St-Louis de Courville. Tous travaux à faire à la journée par l'entrepreneur général.

Résidence, \$5,000. Propriétaire: Emile Côté, avenue Riel. Entrepreneur général: Geo. Chalifour, St-Louis de Courville. Tous travaux à faire à la journée par l'entrepreneur général.

WESTMOUNT

Réparations à résidence, \$15,000, 4160 rue Dorchester. Propriétaire: D. Drysdale, 4160 rue Dorchester ou 159 rue Craig Ouest, Montréal. Architecte non encore désigné. Le propriétaire peut décider de commencer les travaux sous peu.

Toitures, Ciments,
Peintures Industrielles,
etc.,
Barrett

LE nom de "Barrett" sur n'importe quel produit est la marque d'identité d'un article de qualité. Les produits Barrett sont de vente rapide parce qu'ils assurent la satisfaction du client. Les produits décrits ci-dessous sont le résultat de longues années d'expérience dans la fabrication et chacun d'eux est le meilleur produit qui soit sur le marché pour son usage particulier.

Notre publicité dans les principaux journaux et publications annonce à votre clientèle que la marque de fabrique de Barrett est toujours un sûr garant de confiance.



**Ciment Liquide à Toiture
Everlastic**

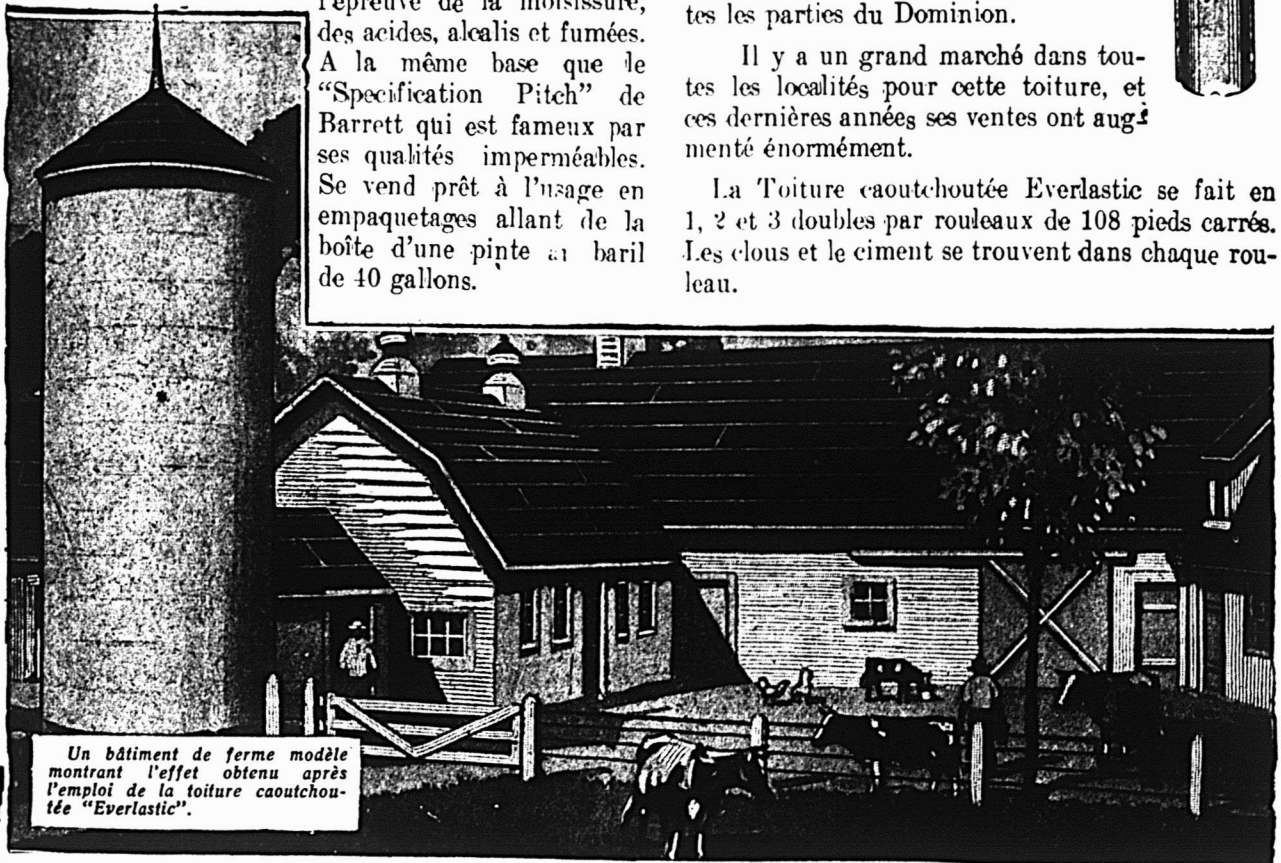
Sans égal pour restaurer les vieilles toitures en feutre ou caoutchoutées. Il a la consistance de la mélasse épaisse. Il est facile à appliquer et sèche rapidement en une couche dure, élastique et extraordinairement durable. A l'épreuve de la moisissure, des acides, alcalis et fumées. A la même base que le "Specification Pitch" de Barrett qui est fameux par ses qualités imperméables. Se vend prêt à l'usage en emballages allant de la boîte d'une pinte au baril de 40 gallons.

**Couverture Caoutchoutée
Everlastic**

C'est la toiture en rouleaux d'une haute qualité exceptionnelle à prix populaire. Elle est faite de matériaux imperméables de la plus haute qualité et elle donnera à vos clients la même satisfaction certaine que celle qu'elle donne à des milliers de gens dans toutes les parties du Dominion.

Il y a un grand marché dans toutes les localités pour cette toiture, et ces dernières années ses ventes ont augmenté énormément.

La Toiture caoutchoutée Everlastic se fait en 1, 2 et 3 doubles par rouleaux de 108 pieds carrés. Les clous et le ciment se trouvent dans chaque rouleau.



Un bâtiment de ferme modèle montrant l'effet obtenu après l'emploi de la toiture caoutchoutée "Everlastic".

WINNIPEG VANCOUVER
HALIFAX, N. S.

The **Barrett** Company
LIMITED

MONTREAL TORONTO
ST. JOHN, N. B.

AUX VOYAGEURS

Nos MANDATS de VOYAGE

Ont rendu de grands services au public voyageur.
Ont cours dans le monde entier.
Sont payables au pair partout.
Sont économiques et pratiques.
Évitent les pertes de temps en voyage.
Protègent contre le danger de vol d'argent et les ennuis qui en résultent pour un voyageur à l'étranger.
Notre Bureau de Paris (14, rue Auber) offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur. Adressez-vous à

La plus vieille Banque Canadienne-Française
LA BANQUE NATIONALE

— Fondée en 1860 —
BUREAU CENTRAL: QUEBEC, QUE.
325 Succursales et Agences au Canada.
Actif: plus de \$72,000,000.00.
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER. (4)

FEUTRE ET PAPIER

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron, Papier à Tapisser et à Imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited
Bureaux et Entrepôts: 82 rue McGill, MONTREAL
Manufacture de Feutre pour Toiture:
Rues Moreau et Forsyth, MONTREAL
Moulin à Papier: - - - JOLIETTE, P. Q.

"Sauvez la surface et vous
sauvez tout" *Peinture et Vernis*

UN BON VENDEUR

Doit avoir confiance aux produits qu'il vend; les produits qui méritent cette confiance, et du vendeur et du consommateur également sont les produits qui demeurent.

C'est pourquoi la confiance règne, par tout le Canada, dans les

PEINTURES et VERNIS de

RAMSAY

Les produits qui ont atteint au succès, en restant dignes de la confiance du consommateur et du vendeur:

Laissez-nous vous démontrer la justesse de notre devise:

"Les Peintures et Vernis appropriés pour Peinturer et Vernir convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL

Toronto

Winnipeg

Vancouver

(2)

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

CAPITAL AUTORISE \$ 5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS 4,500,000.00
ACTIF TOTAL: au-delà de 40,000,000.00

110 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE C.P., de la maison Laporte-Martin limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: W.-F. CARSLLEY.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."

Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: L'honorable N. PÉRODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated".

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU-CHEF

M. Tancrede BIENVENU,

Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,

Secrétaire.

M. M. LAROSE,

Inspecteur en chef.

M. C.-A. ROY,

Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires

M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

Banque d'Hochelega

Fondée en 1874

Capital autorisé - - - - \$10,000,000
Capital versé et Réserve - - - - 8,000,000
Total de l'Actif - - - - 75,700,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

J.-A. Vaillancourt, Président; l'hon. F.-L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte; E.-H. Lemay; l'hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

BEAUDRY LEMAN, Gérant-Général.

334 Succursales et sous agences en Canada.

42 Succursales dans la Cité et le District de Montréal.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de \$1.00 ou plus fait à notre Département d'Épargne.

FINANCES

Le commerce international du Canada.

Les débuts du commerce international du Canada ont été plutôt modestes. Cependant si nous considérons que, pour différentes raisons, le marché américain nous était complètement fermé, nous devons admettre que notre politique de commerce extérieur a eu des succès satisfaisants.

Dans les premiers vingt ans qui ont suivi le pacte de la Confédération, le Canada a exporté pour une valeur de \$1,460,000,000 de marchandises dont 55% ont pris la direction d'outremer.

Pour des raisons politiques et économiques, notre commerce extérieur se concentra davantage sur la Grande-Bretagne si bien que nos exportations aux Etats-Unis atteignirent à peine, de 1888 à 1907, 38 pour cent. Cette politique s'accrut davantage de 1908 à 1918, du fait que, durant la période de guerre, nous avons dû exporter une quantité énorme de munitions. Pendant ces onze années, en effet, le total de nos exportations fut de \$3,283,023,000 dont 31% aux Etats-Unis.

Notre commerce maritime continua, pendant plusieurs années, à se développer, si bien que la plupart des vaisseaux qui mouillaient à nos ports, bien que de tonnage inférieur aux vaisseaux anglais, appartenaient au Canada. La création récente d'une marine marchande par le gouvernement canadien est évidemment de nature à augmenter notre tonnage.

Cependant il faut remarquer que cette politique a affecté nos importations. Néanmoins, entre 1888 et 1907 nous importions des Etats-Unis près de 55% de produits étrangers. De 1908 à 1919 ce pourcentage s'élève à 70%.

En 1920, il semble que nos importations des Etats-Unis aient atteint leur maximum (80%) étant donné que l'Europe dont les relations commerciales avec notre continent avaient été interrompues par la guerre, reprend aujourd'hui le chemin de l'Amérique.

On peut même constater, de 1918

à 1920, une notable amélioration en faveur des exportations européennes, surtout anglaises qui ont triplé.

Somme toute, le Canada a une position enviable au point de vue du commerce international. Comparativement avec celles de la république voisine, ses importations per capita sont trois fois supérieures; ses exportations près du double. Quant à la variété de ses exportations, ces dernières consistent d'abord en blé avec un chiffre de \$182,000,000; puis par ordre d'importance viennent le bois, le papier, la pulpe, le fer et l'acier, la farine, les animaux vivants, le bacon et le jambon, le poisson, le fromage, le charbon, les fourrures, les tissus, les automobiles, le beurre et les légumes.

Nous pouvons donc fonder de grandes espérances sur l'avenir de notre pays quand à son commerce international.

SUCCURSALES DE BANQUES

Quinze nouvelles succursales de banques ont été mises en opération au cours du mois de février, dont quatre étaient des sous-agences de succursales déjà établies. On a dû, au cours du même mois, fermer quatre succursales, soit un gain net de onze pour le mois. La Banque des Marchands en a ouvert trois; la Banque d'Hochelaga, la Banque Nationale et la Banque Provinciale, chacune deux; la Banque d'Hamilton, la Home Bank, la Banque Impériale, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, la Banque Sterling et la Banque de Toronto, chacune une.

Voici la liste des endroits où ces différentes succursales ont été mises en opérations:

OUVERTES

Hamilton — King et Sanford, Hamilton.

Hochelaga — Bedford, P. Q.; Lyster, P. Q.

Home — Mont-Royal et St-Laurent, Montréal.

Imperiale — St-Vital, Man.

Marchands — Johnville, Qué. (sous-agence de Sherbrooke); Gwyne, Alta. (sous-agence de Wetaskiwin); Victoria, succursale chinoise, rue Government.

National — Bedford, Qué.; St-Maurice, Champlain, Qué.

Nouvelle-Ecosse — Toronto, avenue Road of St-Clair.

Provinciale — Mont-Rolland, (sous-agence de Ste-Agathe des Monts, Qué.); Pointe-à-Calumet (sous-agence de St-Eustache, Qué.)

Sterling — Whitney, Ont.

Toronto — Hamilton (rue Arcade.

FERMEES

Commerce — Pasmegin, Sask.

Hamilton — Coderre, Sask.

Marchands — Adanac, Alta. (sous-agence de Unity).

Molsons — Arrowhead, C. B. (sous-agence).

Trente-neuf succursales ont été ouvertes depuis deux mois et dix-huit ont été fermées.

LES AFFAIRES DE BANQUE EN MARS

Les compensations des banques montréalaises accusent pour mars, une diminution de \$113,289,486 ou de 19.20%, comparativement au mois correspondant de l'an dernier.

Voici les totaux comparatifs: mars 1921, \$455,162,612; mars 1920, \$568,452,098; mars 1919, \$433,296,193.

QUEBEC.

Les compensations des banques locales, en mars dernier, se sont totalisées à \$26,113,776, comparativement à \$27,698,374, en mars 1920.

LE RAPPORT DE LA METROPOLITAN LIFE

Le rapport annuel de la Metropolitan Life Insurance Company pour l'année 1920 fait voir qu'elle a établi un véritable record mondial.

Le montant des assurances placées au Canada et aux Etats-Unis est de \$1,651,950,151 ce qui est une augmentation de deux cent cinquante millions en un an.

Le revenu et l'actif de la compagnie ont augmenté dans la même proportion. Le revenu pour l'année a été de \$263,519,779 et l'actif est maintenant de \$980,913,087. Le nombre des polices en vigueur, à la fin de l'année était de 23,899,997, soit une augmentation de 2,129,326 sur l'année dernière. On a payé 312,689 réclamations au cours de l'année, soit une moyenne d'une réclamation à chaque 28 se-

(à suivre page 49)

Assurances et Cartes d'Affaires

1870 — 1920

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferronnerie et Quincallerie, Verres à
Vitre, Peintures, etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.
111-117 Rue St-Paul Est
Ventes: 12 et 14 Rue St-Amable, Montréal

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.

Toutes les commandes reçues par maille ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

P. A. GAGNON, C.A.

COMPTABLE LIÉGENCIÉ
(CHARTERED ACCOUNTANT)

Chambres 315, 316, 317, Édifice
Banque de Québec
11 Place d'Armes, MONTREAL

Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue St-Jean, Montréal
l'hon. H.-B. Rainville, Président,
P.-J. Perrin, Gérant général.

Arthur Brodeur

MANUFACTURIÈRE
D'EAUX GAZEUSES

SPECIALITÉS:

Iron Brew	Champagne Kola
Ginger Ale	Cidre de Pomme
Lemon Sour	Eau Minérale
Cream Soda	Fraises
Cherry Cream	Orange
Cidre Champagne	Siphon, Etc.

35 rue Frontenac, TELEPHONE
LASALLE 266

Envoyez-nous vos Volailles Vivantes
et vos Oeufs Frais pondus.

PROMPTE REMISE TOUJOURS.

P. Poulin & Cie, Limitée

39 MARCHE BONSECOURS,
Montréal.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame O., Montréal.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

280 rue St-André, - MONTREAL



Exigez cette
Marque

Pour avoir ce qu'il y
a de mieux en fait de

Saucisses au porc frais
Frankfurt

Jambon Pressé

Saucissons de Boulogne

Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE Enr.
287 rue Adam, MAISONNEUVE

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, Propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan Américain \$3.00, \$3.50 et \$4.00
par jour.

LA FORCE D'UNE HACHE
RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car
les MANCHES DE STILL sont faits avec les
meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de mar-
teau. Manches Cant Hook and Peavie.

Cela paie de vendre les Still

J. H. STILL MFG. CO.,

ST THOMAS

ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE**BRITISH COLONIAL**

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL



ASSURANCES-INCENDIE

AUX TAUX DE L'ASSOCIATION

DES ASSUREURS.

Nova Scotia Steel & Coal Co.

LIMITED

MANUFACTURIÈRE

ACIER en BARRES MAROHAND, MACHINERIE à
ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME
POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large,
RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge,
ECLISSÉS, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMIN DE
FER.

Grosses Pièces de Forges, une Spécialité

Mines de Fer — Wabana, Terrebonne. — Mines de charbon,
Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—
Laminaires, Forges et Ateliers de Finition à New-
Glasgow, N.-E.

Bureau Principal: New Glasgow, (N.-E.)

ASSURANCES

L'ASSURANCE N'EST PAS UNE FAVEUR FAITE A L'AGENT OU A LA COMPAGNIE

Elle a pour base l'honnêteté. La femme tout comme les autres doit s'assurer

Nous remarquons avec plaisir l'intérêt que quelques-uns de nos lecteurs prennent à la lecture des réflexions que nous faisons chaque semaine au sujet de l'assurance et particulièrement de l'assurance-vie. Cela prouve ce que nous disait tout dernièrement un homme qui a consacré la meilleure partie de sa vie aux questions d'assurance: la mentalité du peuple, depuis trente ans, au sujet des bons placements à faire, a changé du tout au tout. Autrefois c'était avec une certaine crainte que l'agent d'assurance abordait un client. Aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. Grâce à la publicité qu'on donne à cette question importante, on comprend de plus en plus qu'il s'agit, lorsque l'on s'assure, non pas de faire une faveur à l'agent ou à la compagnie, mais de se protéger contre les incertitudes de l'avenir en faisant fructifier son argent. Combien de fois n'a-t-on pas entendu faire des réflexions comme celle-ci: Je ne commettrai pas l'erreur de donner mon argent à des compagnies cent fois millionnaires qui, une fois que je serai mort, sauront bien trouver quelques irrégularités dans ma police pour ne pas payer à mon bénéficiaire le montant promis!

Ces propos aujourd'hui ne sont plus de mise et ne se rencontrent que sur les lèvres de personnes ignorantes. Et, Dieu merci, nous pouvons dire qu'elles sont extrêmement rares. Chacun sait, en effet, que tout placement dans une compagnie d'assurance, qui agit sous la surveillance du gouvernement, a toutes les garanties possibles. Si la compagnie qui nous sollicite possède de gros capitaux, si elle fait des affaires d'or, c'est bien tant mieux! Quoiqu'il en soit il serait ridicule de dire et même de penser qu'elle s'est enrichie avec l'argent qu'elle n'a pas versé à cause d'irrégularités qui se seraient

présentées ou qu'elle aurait créées dans un but malhonnête.

Tout d'abord il ne faut pas oublier que toute compagnie sérieuse qui a tant soit peu l'ambition de faire une légitime concurrence, de se répandre le plus possible, se doit à elle-même de faire honneur à ses engagements. Voit-on bien le succès qu'aurait une compagnie dont la réputation serait de ne pas tenir ses engagements?

Sans doute que certains abus ont pu se glisser dans le passé comme il peut s'en produire aujourd'hui encore; mais il serait injuste de conclure du particulier au général. Et nous savons pertinemment qu'il existé, dans le monde des assurances, comme ailleurs, une association assez puissante pour protéger les intérêts des clients comme pour défendre la réputation des agents qui mettent l'honnêteté à la base de leurs opérations; le motto de ces agents étant celui-ci: "Je crois qu'une bonne police d'assurance peut être vendue à un honnête homme par des moyens honnêtes."

Non, la police d'assurance telle qu'elle apparaît aux yeux d'un homme sérieux n'est plus ce qu'on pourrait appeler un *scheme* qu'elle est une faveur accordée à un agent ou à une compagnie. C'est simplement une affaire sérieuse qui ne peut qu'être profitable à celui qu'elle intéresse.

Et, à ce sujet, nous ne comprenons pas bien pourquoi, dans un trop grand nombre de cas, les agents sont obligés de multiplier leurs démarches pour obtenir le paiement complet d'une prime. L'affaire, souvent, est bâclée: il reste encore une balance à payer et au lieu de s'en tenir aux termes stricts du contrat on retarde sans cesse tout comme s'il s'agissait d'une affaire insignifiante qui n'a pas d'autres conséquences que celles de faire perdre le temps d'un agent. Sait-on d'abord que c'est une injustice envers l'agent et la compagnie et qu'ensuite on court le risque d'être surpris par le malheur au moment de notre négligence?

Mais en toute justice il faut répéter ce que nous disions tout à l'heure: ces cas de négligence sont aujourd'hui plutôt rares. Les questions d'assurance sont mises sur le même pied que tout bon placement. On en parle comme de choses qui doivent donner d'excellents rendements.

* * *

Dans notre dernier article, nous disions que l'assurance sur la vie

est nécessaire à tous sans exception. Et nous ajoutions, à ce sujet, que la justice envers ceux qui dépendent de nous, nous commande de porter un montant d'assurance à peu près équivalent à notre revenu actuel.

Que penser maintenant du revenu que la mère de famille rapporte aux siens?

Un manque de réflexion, sans doute, nous a habitué à considérer le travail de la femme comme une nullité au point de vue du revenu. Et cependant la part active qu'elle prend dans notre vie n'a-t-elle pas sensiblement accru la valeur matérielle de son existence, à tel point que sa mort serait une perte qui peut s'estimer en argent tout comme celle du père de famille?

Dans beaucoup de cas, l'assurance est aussi nécessaire à la femme qu'à l'homme. C'est pour celle-là comme pour celui-ci une question de justice envers ceux qui dépendent d'elle.

Combien de mort prématurée ou imprévues n'ont pas entraîné des changements fâcheux dans la vie de mari ou des enfants?

Nous sommes convaincus que, les agents qui jusqu'aujourd'hui ont peut-être trop négligé l'assurance sur la vie de la femme se feront un devoir de la répandre davantage et contribueront ainsi à donner à de pauvres petits êtres une protection à laquelle ils ont droit tout comme les autres.

LE RAPPORT DE LA METROPOLITAN LIFE

(suite de la page 47)

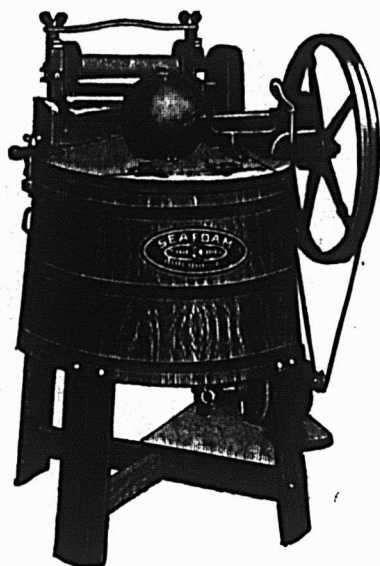
secondes d'une journée de travail de huit heures. Le montant total payé aux porteurs de polices, sous forme de dividendes ou de réclamations d'autres genres, a été de \$81,257,393 ou une moyenne de \$556.86 à chaque minute d'une journée de huit heures de travail.

Les nouvelles affaires prises au Canada seulement au cours de l'année ont atteint le chiffre de \$123,016,745, soit le plus gros montant placé au Canada par une compagnie d'assurance. La compagnie a actuellement des polices d'assurance en vigueur au Canada pour un montant de \$407,957,217.

*La machine à laver et à
essorer à moteur électrique*

“SEAFOAM”

est une laveuse et tordeuse rationnelle et pratique qui se vend à prix abordable et qui répond à la demande populaire. C'est une machine de fabrication canadienne qui a donné une satisfaction réelle depuis dix ans. Les marchands qui ne tiennent pas la “Seafoam” manquent beaucoup de ventes de machines à laver. Elle peut se vendre facilement à des gens qui sont des acheteurs avisés — qui apprécient la valeur parce qu'ils peuvent se procurer à un prix raisonnable une machine à laver et à essorer qui n'est surpassée nulle part à aucun prix. La “Seafoam” fait parfaitement tout le lavage et l'essorage par force motrice sans user ni déchirer le linge. Quelle est la machine qui peut faire davantage même à prix double.



*Elle tord tout en lavant et lave
tout en tordant.*

Caractéristiques Seafoam

Principe de lavage sans égal. Lessiveuse en bois avec mouvement demi-circulaire avant et arrière forçant l'eau bouillante à passer dans le linge et le lavant parfaitement en quelques minutes.

Cuve en bois de cyprès—rien qui puisse tacher ou détériorer le linge—tient l'eau très chaude.

Tordeur renversable avec rouleaux de la meilleure qualité — se met en marche, s'arrête ou se renverse instantanément. Contrôlé par un levier convenablement placé sur le côté de la cuve.

Se manoeuvre sans danger, car étant mû par une courroie le moteur est garanti contre toute surcharge. Toutes les pièces étant recouvertes, tout danger d'accident est écarté. Les enfants peuvent se tenir autour sans danger.

De construction simple. Ne se dérange pas facilement.

Finie d'une façon attrayante et durable. Expédiée complètement prête à fonctionner sur une installation de lumière ordinaire.

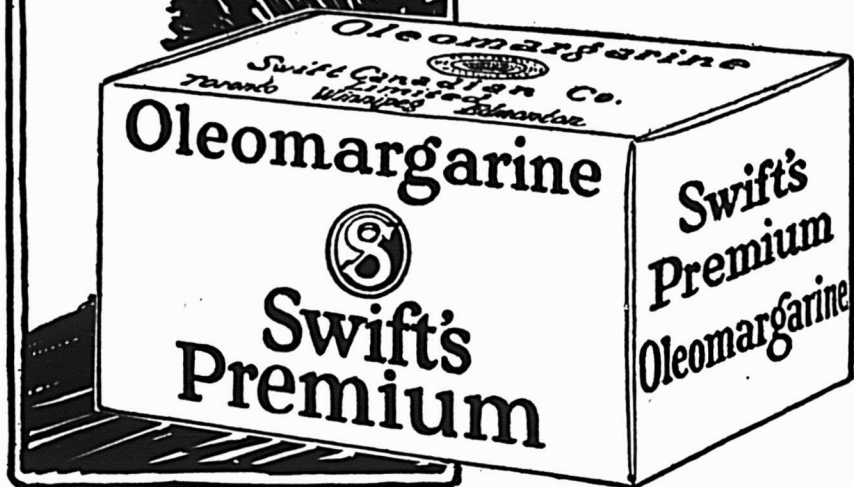
SE FAIT EGALEMENT POUR ETRE ACTIONNEE PAR MOTEUR
A GAZOLINE.

Dowswell, Lees & Co.,

LIMITED
HAMILTON, CANADA.

Représentant pour l'Est:
JOHN R. ANDERSON,
36 rue St-Dizier.
Montréal, Qué.

Produits qui aident à donner de la valeur
à l'expression
"FABRICATION CANADIENNE"



OLEOMARGARINE

"Premium"

"Gem Nut"

DE SWIFT

COMPAGNONS comme qualité et comme popularité, différant seulement dans leurs ingrédients, "Gem nut" étant un produit purement végétal. "Premium" et "Gem Nut" de Swift sont faits en Canada fraîchement chaque jour — assurant ainsi à votre clientèle un produit frais et hygiénique de qualité supérieure.

Il est profitable pour vous de pousser ces marques parce que notre publicité continue rend leur vente constante et en même temps vous fait épargner les frais de change entre la monnaie canadienne et la monnaie des Etats-Unis sur chaque ligne que vous achetez tout en satisfaisant la demande de votre clientèle pour un produit de qualité.



Commandez à notre voyageur
ou directement.

La Compagnie
Canadienne Swift
Limitée

OPW

Voici une lettre qui active la peinture



Elle n'est pas nouvelle, et elle n'est pas de moi — ce qui n'empêche pas qu'elle n'en est pas plus mauvaise. Elle est tellement bonne pour un détaillant de peinture qu'elle vaut la peine que nous consacrons cette page à vous la communiquer.

Cher Monsieur ou chère Madame McLivin:

La présente sert d'introduction à un peintre et décorateur d'intérieur compétent, qui est attaché à notre magasin. Il vient avec notre recommandation. Peut-être désirez-vous des informations au sujet de la peinture, du vernis, de la teinture des murs, etc. Il répondra à vos questions. Il vous cotera des prix pour faire le travail lui-même ou il vous aidera dans le choix des matériaux pour les petits ouvrages que vous pouvez faire facilement vous-même. Nous pensons que vous ne regretterez pas de profiter de cette opportunité. Un conseil professionnel est toujours utile.

Cette lettre a amené une foule d'ordres à un marchand de peinture du Sud. Et ordinairement une lettre qui donne des résultats au Sud peut également en avoir au Nord. La lettre était très nettement imprimée et la proposition qu'elle contenait était tout aussi nette.

Le nom et l'adresse exacte d'un grand nombre de propriétaires de maisons de la localité furent soigneusement insérés en tête de chacune de ces lettres. Des arrangements furent faits par le détaillant avec un peintre capable qui présenta la lettre aux portes d'entrée et qui ordinairement en dépassa le seuil. Très souvent il revint deux ou trois jours après avec des échelles, des pinces et **DES PEINTURES**.

Tout ceci nous ramène aux gens d'Ottawa et aux meilleures lignes de peintures et vernis que vous pouvez tenir — lignes qui s'écoulent et augmentent vos bénéfices. Si vous désirez que nous vous rendions visite, envoyez-nous un mot et commencez à mettre les choses en mouvement.



Ottawa Paint Works, Limited
Ottawa, Canada

Succursales: Montréal — Toronto.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis